



ET RECUEIL DE PIÈCES

SUR LES DIVERS

PROJETS DE RÉUNION

DE TOUTES LES COMMUNIONS CHRÉTIENNES.



Conformément à la Loi, l'Editeur a déposé deux exemplaires de cet Ouvrage à la Bibliothèque Impériale, et il se réserve de poursuivre les Contrefacteurs.

Tous les Exemplaires seront signés de lui et revêtus de son chiffre.

Res 70 6414

## DÉTAILS HISTORIQUES

#### ET RECUEIL DE PIÈCES

SUR LES DIVERS

#### PROJETS DE RÉUNION

DE TOUTES LES COMMUNIONS CHRÉTIENNES,

QUI ONT ÉTÉ CONÇUS DEPUIS LA RÉFORMATION JUSQU'A CE JOUR;

Compulsés, recueillis et mis en ordre

PAR M. RABAUT le jeune,

REMBRE DU CORPS LÉGISLATIV ET DE LA LÉGION D'HONNBUR.



« Les contestations de Religion ne doivent jamais être « décidées par l'épée; tout homme qui a de l'honneur « et de la dévotion, qui aime la paix et la charité, ne « peut pas être d'un autre sentiment; les Apôtres nous « l'ont appris, puisque leur épée étoit leur langue, avec « la parole de Dieu et une vie chrétienne. »

L'Emp. Maximilien. Voyez Goldast 2, Imper, p. 334.

#### DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ.

#### A PARIS,

Chez L'Editeur, rue Neuve-des-Capucines, N°. 99;
DUFOUR, Libraire, rue des Mathurins, N°. 7;
PERLET, Libraire, rue de Tournon, N°. 6.
1806.



# DETAILS HISTORIAGES

w ( . 19)

and the seasons of the

## PROJETS DE RIVERS

Carata and Constitution of a constraint

The statement of the source of

The Computation was to be in the second

Canal of TO FRAM M. co.

ANTA AUSTRALIS DU BLANKING BE

The AZ Paris of the comment of the Azir State of the Comment of th

## AVANT-PROPOS.

Les ont bien mérité de l'humanité ceux qui à diverses époques ont formé le projet de réunir les diverses sectes chrétiennes en une même croyance! Si la pensée se reporte sur les suites funestes des dissentions religieuses, sur les guerres qu'elles ont allumées, sur les flots de sang qu'elles ont fait répandre, sur les haines qu'elles ont entretenues, sur les passions qu'elles ont favorisées, l'on ne peut qu'applaudir aux nobles intentions de ces amis des hommes.

Si, au souvenir de tant d'égaremens et de foiblesses, l'incrédule persévère dans son incrédulité; si le vrai Chrétien se borne à gémir sur l'intolérance de ses frères, au contraire le sage et courageux ami de l'humanité sait allier les principes du Christianisme avec ceux de la vraie philosophie; sans chercher à pénétrer dans des mystères impénétrables, il tâche de distinguer l'ouvrage des hommes de celui de la Divinité; il ne confond pas la religion avec les abus qui s'y sont introduits; il sépare l'ivroie du bon grain. Encouragé par les récits touchans des auteurs sacrés sur l'union qui régnoit entre les premiers Chrétiens, qui ne formoient qu'un cœur et qu'une ame; sur ces agapes fraternelles, dont le seul souvenir nous reste, il se livre à la douce espérance de pouvoir ramener cet heureux tems où les Chrétiens suivoient littéralement les maximes de leur divin Maître sans les avoir commentées.

Ce projet philantropique ne seroit-il aussi que le rêve d'un homme
de bien? Souvent il a été conçu; toujours il a échoué. Mais les tems sont
bien changés! les circonstances sont
bien différentes! le progrès des lumières a dissipé les ténèbres du fanatisme et de la superstition; les idées
libérales ont remplacé les idées abstraites; les institutions sanguinaires
et intolérantes ont été anéanties par
le seul ascendant de l'opinion pu-

blique, et dans les plus florissantes parties du monde la liberté des cultes est établie, ainsi que le dogme impres-criptible de la liberté de la pensée: si de tems en tems quelques voix s'élèvent en faveur de l'intolérance; si quelques écrits défendent encore cette mauvaise cause, à peine sont-ils lus et leurs auteurs remarqués: Apparent rari nantes in gurgite vasto.

C'est surtout en France, dans notre chère patrie, que ce précieux bienfait doit être apprécié; elle a été si longtems le théâtre des persécutions, des proscriptions, des supplices! Aujourd'hui toutes les Communions de l'Eglise chrétienne y vivent en paix sous l'égide tutélaire des lois données à la

France par le grand génie qui préside à ses destinées : ce sont là sans doute des motifs bien puissans pour fonder des espérances de succès.

Mais toutes les difficultés ne sont pas vaincues; partout les intérêts particuliers seront en opposition avec l'intérêt général; partout les diverses Communions opposeront des résistances plus ou moins fortes.

Si l'on calcule ensuite le jeu des passions qui seront mises en mouvement, combien paroîtra foible l'ascendant de la passion du bien public!

Et la pensée, qui pourra se flatter de la rendre obéissante? Elle est libre; les lois et les souverains ne peuvent rien sur elle; elle se soustrait à toutes les autorités; elle résiste à toutes les volontés: contrainte, elle dissimule, elle se cache, mais ne change pas: l'instruction et la conviction peuvent seules redresser les pensées fausses et erronées. La liberté de la pensée est la première conquête du siècle; l'Empereur veut qu'elle soit respectée. (Moniteur du 22 janv. 1806.)

Cependant cette réunion de toutes les Communions chrétiennes est commandée par la raison, par la religion et par la politique: mais tous ceux qui entreprirent cette pénible tâche ne les consultèrent pas toujours; ils ne furent pas tous dirigés par ces grands motifs, et les uns et les autres échouè-

rent : il en sera de même aujourd'hui si l'on emploie les mêmes moyens.

seront remise dans to mend

Un seul homme peut remporter cette mémorable victoire, qui ne coûtera point de sang, qui n'épuisera pas le trésor public, et pour laquelle il n'emploiera pas la contrainte.

C'est au premier Empereur des Français, c'est au grand Napoléon que ce nouveau triomphe est réservé: déjà il a rendu de grands et importans services à l'Eglise; le plus précieux de tous, la réunion de toutes les Communions chrétiennes, sera dû à sa puissante intervention. Ainsi sera exaucée cette prière que les Réformés adressent au grand Être dans leurs

temples: O Dieu! hâte ce tems heureux promis par tes Prophètes, où tous les peuples seront réunis dans la même eroyance, sous la houlette du souverain Pasteur de nos ames!

Depuis quelque tems ces Projets de réunion se renouvellent; plusieurs bons esprits ont publié des écrits relatifs à ce grand objet; plusieurs autres s'en occupent dans le silence du cabinet, et peut-être résultera-t-il de toutes ces méditations une heureuse conciliation. Dans ces circonstances nous avons cru utile de réunir dans un seul ouvrage tout ce que nous avons pu recueillir des divers Projets de réunion qui ont été conçus depuis l'établissement de la réforme. Nous avons

pensé que ces matériaux, épars dans des ouvrages peu connus, ne seroient pas à portée de plusieurs de ceux qui s'occupent de cette matière, et que bien d'autres seroient curieux de connoître ces détails historiques.

Que des hommes plus instruits que nous sur ces controverses émettent leurs idées, et présentent leurs Projets de réunion; nous nous bornerons à compulser, à extraire les ouvrages qui ont paru sur cette matière, et le plus souvent nous nous astreindrons à les copier littéralement. Nous desirons ardemment que ceux qui s'occuperont d'un projet aussi important et aussi louable, profitent des fautes de ceux qui les ont précédés dans cette

carrière, pour les éviter, et qu'ils suivent les sages conseils des pacificateurs qui furent animés d'un vraizèle pour le succès de cette mémorable entreprise.

Néanmoins nous émettrons un vœu qui, s'il étoit exaucé, pourroit être un acheminement à cette réunion tant desirée et si difficile à obtenir; c'est que les lois pénales, pour fait de religion, soient abolies dans tout le monde chrétien, et que, sans s'occuper du for intérieur de chacun, les Chrétiens de toutes les Communions célèbrent en commun le culte divin.

Dès le berceau de la réforme plusieurs tentatives ont été faites en Allemagne ou en France, par des souve-

rains et des théologiens ou docteurs, pour opérer une réunion entre toutes les Communions chrétiennes : les uns travaillèrent à réunir les Chrétiens de la Confession d'Augsbourg avec les Chrétiens Réformés; les autres à rapprocher les Catholiques Romains des deux autres Communions : tous vouloient établir une même croyance, en faisant sacrifier à chacune des trois sectes une partie de leurs opinions. Le résultat auroit été une doctrine nouvelle, fondée sur des sacrifices mutuels, en conservant néanmoins les dogmes fondamentaux de la Religion chrétienne sur lesquels elles sont d'accord.

Nous parlerons premièrement des

xvj

Projets de réunion entre les Chrétiens Réformés et ceux de la Confession d'Augsbourg; secondement, de ceux qui ont été proposés entre les Catholiques Romains et les Protestans des deux Communions.

des deux autres Communions : tons

en laisent saurifier à chacune des trois

secres une partie de leurs orinisma. Lo

volla, fondée sur des sacrifices mu-

tuels, en conservant néammoins les

chrétienne sur lesqueis elles cont

Nons parletons premièrement des

## DÉTAILS HISTORIQUES

#### ET RECUEIL DE PIÈCES

SUR LES DIVERS

#### PROJETS DE RÉUNION

DE TOUTES LES COMMUNIONS CHRÉTIENNES.

### PROJETS DE RÉUNION

entre les Chrétiens réformés et ceux de la Confession d'Augsbourg.

An 1529. Il y avoit déjà quelques années qu'Ecolampade et Luther avoient laissé éclater la différence de leurs sentimens, lorsque le landgrave de Hesse, prince d'une valeur héroïque et d'une sagesse consommée, assembla à Marpourg ce qu'il y avoit de plus habiles Théologiens dans l'un et dans l'autre parti, pour tâcher de les réunir. Zuingle et Ecolampade s'y rendirent les premiers, et en passant à Strasbourg ils prirent avec eux Martin Bucer et Gaspard Hédion. Après eux y arrivèrent de Saxe Luther, Melanchton,

Juste Jonas; de Nuremberg, André Osiander; de Halle en Souabe, Jean Brentius, et d'Augsbourg, Etienne Agricola. Après avoir laissé quelque tems Luther conférer secrètement avec Ecolampade, et Melanchton avec Zuingle, le landgrave voulut être témoin de la dispute. Zuingle se servit principalement de cette démonstration, que le corps de Jésus-Christ ne peut être en même tems dans plusieurs lieux: mais Luther se vanta de l'avoir renversée par l'exemple du Ciel, qui est naturellement sans lieu, et qu'on n'avoit pu lui répliquer. Cependant si le Ciel n'est pas environné par d'autres corps, il ne laisse pas que d'être vrai qu'il a ses bornes, qu'il occupe un lieu, et qu'il ne pourroit être en plusieurs lieux à la fois, ni à l'égard de son tout, ni à l'égard de ses parties; car le Ciel, qui est présentement au-dessus de nous, ne peut pas en même tems couvrir un autre hémisphère. La conférence finit presque aussitôt qu'elle avoit commencé, par la crainte d'une maladie populaire, qui, après avoir fait de grands ravages en Angleterre sous le règne de Henri VII, désoloit alors l'Allemagne. Luther demeura ferme dans son sentiment, et refusa l'union des Réformés, se contentant de leur rendre témoignage qu'ils avoient disputé avec une profonde modestie, et qu'ils cherchoient la paix avec beaucoup de sincérité: chacun conserva sa doctrine, et on promit seulement de modérer la chaleur qu'on avoit en écrivant les uns contre les autres. (1)

(1529.) Cependant, afin qu'il ne parût pas que les Théologiens des deux partis fussent aussi éloignés les uns des autres, comme on l'auroit pu croire, et que cette conférence eût été tenue inutilement, ils dressèrent une petite Confession de foi (2) conçue en quinze articles, qu'ils signèrent de part et d'autre le 3 d'octobre. Je la rapporterai ici toute entière:

Confession de foi signée par les deux partis.

I. Nous croyons et pensons unanimement de part et d'autre qu'il y a un seul vrai Dieu de nature, créateur de tout

<sup>(1)</sup> Hospin., Hist. sacra, p. 2, 119, etc. Lavater, Hist. cont. sac. p. 42. Luther, Ep. ad Jac. præp. brem.

<sup>(2)</sup> Scult. l. c. p. 229.

l'univers, unique en essence et triple en personnes; savoir, Père, Fils et Saint-Esprit, comme il a été enseigné dans le Concile de Nicée, et selon le Symbole de Nicée, qui est reçu par toute Eglise chrétienne.

II. Nous croyons que, non le Père ni le Saint-Esprit, mais le Fils de Dieu le père, vrai Dieu, s'est fait homme par l'opération du Saint-Esprit, sans aucune cohabitation d'homme; qu'il est ne de la sainte Vierge Marie, selon la chair, parfait en corps et en ame, semblable aux autres hommes, sans aucun péché.

(1) III. Que Jésus-Christ, ce fils de Dieu et de Marie, sans division de personne, a été crucifié pour nous, a été mis à mort et enseveli; qu'il est ressuscité des morts; qu'il est monté au ciel; qu'il est assis à la dextre de Dieu, étant Seigneur de toutes les créatures, et qu'il doit venir juger les vivans et les morts.

IV. Nous croyons que le Péché originel, qui a été propagé d'Adam jusqu'à nous par la génération charnelle, est un tel péché, qu'il soumet tous les hommes à la condam-

<sup>(1)</sup> Confession de Marpourg.

nation, et que si Jésus-Christ ne nous eût secourus par sa mort et par sa vie, il nous y aurait fallu mourir de la mort éternelle, et nous n'aurions jamais pu parvenir au royaume de Dieu et à la félicité éternelle.

V. Nous croyons que nous sommes rachetés et délivrés du péché originel, et de tous les autres péchés, et de la mort éternelle, lorsque nous croyons au Fils de Dieu, mort pour nous, et que sans cette foi nous ne pouvons être délivrés d'aucun péché par aucune œuvre ou ordre, etc.

VI. Que cette foi est un don de Dieu, lequel nous n'obtenons par aucunes œuvres ou mérites qui aient précédé, et que nous ne pouvons point avoir par nos propres forces: mais le Saint-Esprit fait et produit la foi dans nos cœurs, où et quand il veut, lorsque nous écoutons l'évangile ou la parole de Jésus-Christ.

VH. Nous croyons que cette foi est notre justice devant Dieu, à cause de laquelle Dieu nous répute justes, gens de bien et saints, sans aucunes œuvres et mérites de notre part, et que par cette foi il nous délivre du péché, de la mort, de l'enfer; nous reçoit en grâce, et nous sauve pour

l'amour de son Fils, en qui nous croyons, et que par cette foi nous sommes faits participans de tous les bénefices de Jésus-Christ, de sa justice et de sa vie : c'est pourquoi nous condamnons tout le monachat et les vœux, lorsqu'on croit qu'ils sont utiles pour le salut.

VIII. Nous croyons que le Saint-Esprit (à parler de la voie ordinaire) n'accorde à personne cette foi et son don, sans que la parole ait été préchée, ou que l'évangile de Jésus-Christ ait été connu; mais il opère et produit la foi par et avec la parole préchée, quand et dans ceux qu'il lui plaît. Rom. x.

IX. Que le baptéme est un sacrement institué de Dieu pour produire et sceller cette foi, et d'autant que ce commandement de Dieu, Allez et baptisez, et cette promesse de Dieu, Qui aura cru, etc. sont enfermés dans le baptéme : il n'est pas un simple signe ou marque de la profession chrétienne, mais il est un signe et une œuvre de Dieu, qui requiert de notre côté la foi, par laquelle nous sommes régénérés.

X. Que cette foi, par l'efficace du Saint-Esprit, après que par elle nous avons été justifiés et sanctifiés, opère par nous les bonnes œuvres; savoir, l'amour du prochain, l'invocation de Dieu et la patience dans la Croix.

XI. Que la confession ou la demande de conseil et d'absolution que l'on fait à son pasteur ou à son prochain, quoiqu'elle ne doive point être forcée, mais libre, est cependant très-utile, et digne d'être éprouvée, pour les consciences tristes et affligées, ou tombées dans les péchés ou dans l'erreur, principalement à cause de l'absolution ou consolation de l'évangile, laquelle est la vraie absolution.

XII. Que les magistratures, les lois civiles, les jugemens et les ordonnances politiques, en quelques lieux qu'on les trouve, sont un ordre bon et légitime, et ne sont point défendus, comme quelques Papistes et Anabatistes le croient et l'enseignent: mais que le chrétien, qui est appelé à la magistrature par élection ou par sa naissance, peut bien être sauvé par la foi en Jésus-Christ; qu'il en est de cela tout comme de l'état du mariage, de celui d'un père et d'une mère, d'un maître ou d'une maîtresse, etc.

XIII. Les traditions, comme on les appelle, ou les ordonnances ecclésiastiques faites par les hommes, si elles ne sont pas manifestement opposées à la parole de Dieu, peuvent être librement gardées ou omises, selon que sont les hommes avec lesquels nous nous trouvons; en sorte que nous évitions les scandales non nécessaires, et que nous travaillions à entretenir la paix: mais la défense du mariage des ecclésiastiques est une doctrine des Diables.

XIV. Quant à la Cène de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous croyons tous, et sommes de ce sentiment, qu'il faut la faire sous les deux espèces, selon son institution; que la Messe n'est point une œuvre par laquelle on puisse obtenir la grace à un autre homme, soit vivant, soit mort; que le sacrement de l'autel est le sacrement du vrai corps et du sang de Jésus-Christ, et que la manducation spirituelle de ce corps et de ce sang est principalement nécessaire à chaque chrétien.

XV. Pareillement, à l'égard de l'usage du sacrement, nous sommes d'accord qu'il a été donné et ordonné de Dieu, comme la parole, pour exciter les consciences infirmes à la foi et à la charité par le Saint-Esprit

Ensin, quoique nous n'ayons point été présentement d'accord sur la question, si le vrai corps et le sang du Seigneur sont présens corporellement dans le pain et dans le vin de la Cène, cependant chaque partie témoignera de la charité chrétienne à l'autre, autant que sa conscience s'y accordera; et l'une et l'autre partie priera Dieu ardemment de nous conduire dans la véritable doctrine par son Esprit. Amen.

Signé Martin Luther, Philippe Melanchton, Juste Jonas, André Osiander, Jean Brentius, Etienne Agricola; puis nos Théologiens Jean Ecolampade, Ulric Zuingle, Martin Bucer et Gaspard Hédion.

On voit à Zurich un des exemplaires originaux de cette Confession, où Ecolampade, Zuingle et leurs deux collègues sont signés les premiers, et ensuite Luther avec ses partisans que je viens de nommer. (1)

<sup>(1)</sup> Histoire de la Réformation de la Suisse, tome II, liv. vr., p. 485 à 489.

Bucer ne fut point rebuté par le refus qu'on venoit d'essuyer à Marpourg, et, s'imaginant qu'il n'y avoit entre les Protestans et les Réformés qu'une dispute de mots, puisque les uns ne crovoient pas que la substance du pain et du vin fût changée par la consécration; que les autres reconnoissoient qu'on mangeoit véritablement le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il crut que la réconciliation n'étoit pas difficile : il fit une nouvelle tentative auprès de Luther, qui étoit demeuré à Cobourg pendant que les autres Théologiens travailloient à la Confession d'Augsbourg; mais ce fut inutilement; et même l'électeur de Saxe s'opposa l'année suivante (1531) au dessein qu'on avoit de recevoir dans l'alliance ceux qui s'éloignoient de ses sentimens. Cependant les Suisses assemblés à Constance (1534) déclarèrent à Bucer, qui se chargeoit de terminer cette affaire, qu'ils s'accorderoient avec les Protestans, pourvu qu'on voulût reconnoître que le corps de Jésus-Christ ne se mangeoit que par la foi; que la nature humaine de Jésus-Christ étoit renfermée dans un certain lieu du Ciel, et qu'il n'étoit présent dans le sacrement que

d'une manière propre aux sacremens. (1)

Cela n'avançoit pas beaucoup l'union: mais Bucer, à qui rien ne paroissoit impossible, ne laissa pas de conférer encore une fois avec Melanchton chez le landgrave de Hesse, qui travailloit de tout son pouvoir à l'accomplissement de la paix. Il forca Melanchton de reconnoître que les Pères ne favorisent point la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il alla trouver Luther; (1535) il ébranla l'esprit de son maître, en lui faisant voir que les Réformés ne nioient pas, comme on l'avoit cru, que le corps de Jésus-Christ fut présent et véritablement recu dans l'Eucharistie : c'est pourquoi il écrivit à ceux de Strasbourg en termes qui paroissoient pleins de cordialité. On ne demeura pas en si beau chemin : Bucer, avec neuf autres députés, se rendit à Wittemberg, (1536) où, après diverses conférences, on fit cet accord qui fut signé de tous les Théologiens. On y rejetoit expressément la transubstantiation, et la présence locale de Jésus-Christ dans le pain. Mais en même tems on disoit que le pain étoit le corps de Jésus Christ par une union

<sup>(1)</sup> Hospin. Hist. sac. p. 229.

sacramentelle, et que le pain étant présenté. le corps de Jésus-Christ étoit ensemble présent et vraiment donné. Enfin, car c'est ici l'article le plus important, on reconnoissoit que le corps de Jésus-Christ étoit présenté aux indignes, et qu'ils le recevoient véritablement, mais qu'ils le prenoient pour leur jugement, comme le dit saint Paul, parce qu'ils abusoient du sacrement, en le recevant sans repentance et sans foi. Cet accord fut signé sous condition que les Eglises le confirmeroient par leur approbation; et presque toutes, l'ayant vu, demandèrent à Bucer une explication plus claire des termes obscurs et douteux qui le composoient. Elles en écrivirent à Luther, et lui protestèrent qu'en signant cet accord elles ne prétendoient point s'éloigner ni de la Confession qu'elles avoient fait présenter à l'empereur, ni de la doctrine qu'elles avoient professée jusqu'alors; et, après avoir recu les réponses de Luther, qui ne s'opposoit point à une déclaration si nette et si précise, on l'approuva; tellement que, cette paix étant confirmée à Smalcade par les princes, il y avoit lieu d'espérer qu'on demeureroit éternellement uni.

Voici comment le professeur Ruchat, dans

son Histoire de la Réformation de la Suisse, tome 5, livre 13, raconte ce qui se passa dans les Conférences d'Araw et de Bâle:

« Dans ce tems-là (1535) Luther parut considérablement radouci, et souhaiter la réunion des Eglises Protestantes. Il en écrivit aux ministres de l'Eglise de Strasbourg le 5 octobre, les assurant qu'il étoit prêt à se réunir avec les autres Eglises, et il les prioit de faire convoquer une assemblée pour délibérer sur cette affaire. (1)

« A cette occasion, dans le mois de décembre, il y eut une assemblée des principaux Théologiens de Zurich et de Bâle, qui se rencontrèrent à Araw, ville du canton de Berne. De Zurich il y vint Léon de Juda et Bibliander; de Bâle, Oswald Myconius et Simon Gryneus. Ils délibérèrent sur la manière dont on devoit s'y prendre pour se réunir avec Luther, en particulier pour mettre par écrit leur doctrine de l'Eucharistie, avec laquelle on pût sûrement conclure la réunion.

« Pour procéder dans cette affaire avec plus de circonspection, il fut résolu, à la sollicitation de ceux de Strasbourg, qu'il y auroit une Conférence à *Bâle*, à la fin de janvier

<sup>(1)</sup> Hospin. l. c. Lavat. 71.

de l'an 1536, entre toutes les Eglises Réformées de la Suisse. Il s'y trouva donc des députés de Zurich, de Berne, de Bdle, de Schaffouse, de Saint-Gall, de Mulhouse et de Bienne, avec des Théologiens de toutes ces villes. Entre ces derniers il y avoit Augustin Gemusæus, (en allemand Geschmus) bourgeois et pasteur de Mulhouse, dont le frère, nommé Jerôme, passoit pour l'un des plus grands philosophes de son tems, et auroit fait beaucoup plus de progrès s'il n'eût été arrêté par la mort, qui l'enleva à l'âge de 39 ans.

« Tous ces députés convinrent, avant toute autre chose, de composer une Confession de foi, non-seulement sur la matière de l'Eucharistie, mais aussi sur tous les principaux points de la Religion chrétienne, afin qu'on pût la présenter à Luther et (en cas de besoin) au Concile, dont on parloit alors beaucoup, et qui devoit, disoit-on, s'assembler bientôt: cependant il ne s'assembler due sept ans delà, l'an 1543, par les délais perpétuels que le pape y apportoit. On donna la commission de dresser cette Confession à trois Théologiens, Bullinger, Myconius et Crynœus, auxquels on en joignit depuis

deux autres, Léon de Juda et Groffmann. Les deux Théologiens de Strasbourg, Capiton et Bucer, vinrent de leur propre mouvement à cette assemblée, et conférèrent avec ceux de Suisse sur les articles du Péche originel, du libre Arbitre, du but de la Doctrine évangélique, du saint Ministère et de la Vertu des Sacremens, et souhaitèrent qu'on en couchât quelques mots par écrit, et particulièrement celui de l'Eucharistie, d'une telle manière, sans pourtant blesser la vérité, que Luther les pût approuver, afin d'éviter par-là une contestation non nécessaire. La Confession, ayant été dressée, sut lue dans une assemblée de tous les Théologiens, et généralement approuvée. On l'avoit écrite en latin, et on chargea Léon de Juda de la traduire en allemand. C'est cette Confession qui a été appelée la première Lévitique. »

(1544.) L'accord de Wittemberg subsista pendant quelques années; mais il y a dans chaque parti des esprits inquiets, qui font de tous leurs sentimens autant d'articles de foi, et qui ne manquent jamais de troubler la paix. Amsdorf étoit de ce caractère; il avoit beaucoup de pouvoir sur Luther; il s'en servit pour irriter ce réformateur contre les Suisses, lequel attaqua la mémoire de Zuingle, et parla des sacramentaires avec aigreur. Ceux de Zurich furent obligés de se justifier par une réponse qui déplut fort aux Protestans.

(1546.) Luther mourut, et en mourant il témoigna sa douleur de ce qu'on avoit poussé si loin la dispute de l'Eucharistie, souhaitant avec passion qu'on se réunît, et exhortant Melanchton à le faire: on prétend même qu'en lisant un Traité de la Cène, composé par Calvin, il avoit approuvé sa doctrine. Cet auteur, disoit-il, ne juge pas mal; et pour moi j'avoue qu'il a raison.

(1577.) Après la mort de Luther la dispute s'échauffa au lieu de s'éteindre, et Westphale écrivit avec chaleur contre Calvin, qui lui répondit sans le nommer, de peur de l'aigrir davantage. On fit un grand nombre d'écrits de part et d'autre, dont il seroit inutile de faire le dénombrement. Les Protestans s'assemblèrent à Worms, où quelquestuns proposèrent de condamner, avant toutes choses, les Zuingliens: mais cette demande ayant été rejetée, ceux de l'Eglise Romaine, qui entretenoient la désunion afin d'en pro-

fiter, en concurent un si violent chagrin, qu'ils ne voulurent pas entrer en conférence avec les Luthériens, comme ils l'avoient promis. Non-seulement on refusa de condamner les dogmes des Réformés, mais Bèze et Farel, députés des Eglises de France, (qui souffroient alors une violente persécution sous le règne de Henri II ) ayant demandé la médiation des princes d'Allemagne pour obtenir quelque soulagement, ils l'obtinrent, après avoir présenté leur Confession de foi aux Théologiens, qui en approuvèrent tous les articles, et parlèrent avec beaucoup de modération de celui de l'Eucharistie. Les princes Luthériens s'étant assemblés l'année suivante (1558) à Francfort, on déclara que ces paroles de saint Paul, le pain que nous rompons est la communion au corps de Christ, significient que, par le moyen du pain, nous avons communion avec le corps de Jésus-Christ; et comme cette Communion est purement spirituelle, il faut que la manducation dont on parle le soit aussi : enfin, on se contentoit de dire que le corps de Jésus-Christ nous est vraiment et substantiellement présenté dans l'Eucharistie, afin que nous puissions devenir les membres du Seigneur Jésus.

L'on ne parla point de la présence locale, ni de la communion des impies, lesquels, dans le dogme des Luthériens, aussi bien que dans celui des Romains, mangent réellement le corps de Jésus-Christ, aussi bien que les fidèles: c'est pourquoi les Princes Réformés recurent cette explication que Mélanchton donnoit à la Confession d'Augsbourg, et la signèrent avec les Electeurs Luthériens.

Cette union, qui déplut à Flaccus Illyricus, ne dura pas. Il avoit été disciple de Mélanchton, qui, après lui avoir donné connoissance des belles-lettres, l'avoit établi dans l'université de Wittemberg : mais, soit que le mérite de son maître causat son ingratitude, en excitant dans son cœur une jalousie violente, ou bien qu'il eût prévu que Mélanchton n'approuveroit pas ses erreurs, après avoir cherché long-tems les occasions de rompre avec lui, il embrassa celle qui s'offroit à l'occasion de l'intérim que l'empereur venoit de publier. Mélanchtou étoit d'avis qu'on recût quelques cérémonies indifférentes; ce fut assez pour engager Flaccus Illyricus à soutenir le contraire. (1559) La question de l'Eucharistie lui fournit bientôt un sujet plus important. Toutes les fois que

Melanchton travailloit à la paix, Illyricus faisoit ses efforts pour la rompre; et lorsque les actes de Worms et de Francfort parurent, il résolut de les combattre par un écrit public, où il déclara que le corps de Jésus-Christ étoit, dans l'Eucharistie, mangé par les méchans, aussi bien que par les fidèles, nonseulement par la foi, mais par la bouche, et que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas seulement dans le ciel, mais réellement présent sur la terre. Les jeunes princes de Saxe, à sa sollicitation, appuyèrent cet écrit, et forcèrent ensuité quelques Théologiens à le signer.

(1560.) Le parti se grossit après la mort de Melanchton, lequel s'opposoit à cette tyrannie, et qui souffroit de grands combats pour l'établissement de la paix et de la vérité. (1561.) On commença à soutenir publiquement que la nature humaine de Jésus-Christ pouvoit être en tous lieux. Luther avoit abandonné ce dogme, après l'avoir soutenu deux ans; mais quelques-uns de ses disciples le ressuscitèrent. (1566.) L'empereur Maximilien se servit de cette division pour exclure l'électeur Palatin de l'édit de pacification, parce qu'il avoit embrassé la doctrine des Réformés. En 1567, les princes représentèrent à

l'empereur qu'il avoit reçu tous les articles de la Confession d'Augsbourg, excepté celui de l'Eucharistie, sur lequel ils avoient un léger différend, lequel pouvoit se terminer par quelques conférences avec cet électeur, et qu'ainsi sa doctrine ne méritoit pas qu'on le privât des privilèges dont jouissoient les princes Protestans. En effet, il ne fut point distingué des autres, et long-tems après (1594) ce procès ayant été porté à Ratisbonne, l'empereur Rodolphe ne laissa pas de recevoir ses députés avec honneur, et de leur donner la place qui leur étoit due ; l'électeur de Brandebourg et le duc de Brunswick, qui étoient attachés à la doctrine d'Augsbourg, le favorisant autant qu'il étoit possible. (1)

On étoit plus heureux ailleurs qu'en Allemagne; car quelques Anglais, persécutés sous le règne de Marie, s'étant retirés en Danemarck, Palladius, qui étoit pasteur et surintendant de Copenhague, après avoir lu leur Confession de foi, déclara qu'il bénissoit Dieu de voir qu'ils s'accordoient parfaitement sur les principaux articles de la Religion chrétienne, et que le différend qu'ils

<sup>(1)</sup> Hospin. Hist. sac. p. 574.

avoient sur la manière dont Jésus-Christ étoit présent dans l'Eucharistie, ne méritoit pas qu'on rompît les liens de l'union. « Pour moi, « disoit-il à ses collègues qu'il avoit assemblés. « je crois que nous devons assister de tout a notre pouvoir ceux qui ont dressé cette « Confession de foi; je les reconnois pour « mes frères; je veux vivre en paix avec eux; « et pour vous en donner une marque, je « leur offre ma main en votre présence. » Afin d'abolir aussi la division qui régnoit entre les Eglises de Pologne, on résolut de s'assembler à Sendomir. (1570.) Là se trouvèrent les princes, les barons et les députés des Eglises Bohémiennes, Suisses, et de la Confession d'Augsbourg. Après avoir remarqué qu'ils n'avoient aucun différend que sur la manière dont Jésus-Christ étoit présent dans l'Eucharistie, ils résolurent de s'unir, et dressèrent cet article, qui fut signé d'un commun consentement par tous les députés: Nous croyons, comme le dit saint Irénée, que l'Eucharistie est composée de deux choses, l'une terrestre, et l'autre céleste; qu'elle n'est point un signe vide, mais qu'elle confère ce qu'elle promet à ceux qui croient et qui ont la foi. On reconnoissoit aussi que la pré-

sence substantielle de Jésus-Christ n'étoit pas seulement représentée dans la Cène, mais que son corps étoit véritablement offert et distribué, parce que les signes dont on se sert ne sont point nus ni destitués d'efficace; enfin, on laissoit à chacun la liberté de retenir ses observances; et afin que l'union fût plus ferme. on se promit de ne disputer plus sur les questions qui pouvoient faire quelque difficulté: elle fut ensuite ratifiée par un Synode provincial des Luthériens et des Bohémiens, tenu la même année à Posnanie, où non-seulement on promit d'observer religieusement les arrêtés de Sendomir, mais on commença à entrer dans les assemblées les uns des autres, dans lesquelles on se fit de nouvelles protestations pleines d'amour et de charité. (1573.) Afin qu'elle fût plus ferme, on assembla un Synode national à Cracovie, auquel assistèrent les députés de toutes les Eglises de Lithuanie, de Russie, de la grande et de la petite Pologne, avec une partie de la noblesse, qui scella le premier accord par la célébration de la sainte Cène, à laquelle tous les députes participèrent selon les observances de l'Eglise de Cracovie. (1577.) Les Théologiens d'Allemagne ayant répandu quantité d'écrits sur cette matière, les Eglises de Pologne en furent alarmées; mais au lieu de se déchirer, comme faisoient les autres, elles écrivirent aux princes allemands, et, par des exhortations fort vives, les portèrent à suivre l'exemple édifiant qu'elles avoient donné, et qu'elles confirmèrent dans le Synode qu'on tint en 1578 dans la petite ville de Rezow ou Peotkrow; et cette union si souhaitable, qui fut encore ratifiée par les Synodes suivans, a toujours subsisté, avec l'approbation des rois de Pologne, auxquels on en a souvent présenté les actes. (1583.)

(1577.) En rentrant en Allemagne, on y trouve les esprits plus aigris, l'union plus éloignée, et la division plus éclatante qu'elle n'avoit jamais été, par l'impétuosité de quelques Théologiens violens qui avoient changé la doctrine de Luther sur la Grâce, établi l'Ubiquité, et qui vouloient la faire recevoir dans tous les lieux où ils avoient quelque empire. Six de ces Théologiens, choisis par l'électeur de Saxe pour dresser le livre fameux de la Concorde, (1) établirent cette doctrine,

<sup>(1)</sup> Ce livre de la Concorde, attribué à Schmidlin, fut imprimé en 1582.

et condamnèrent l'opinion des Réformés. Ce livre fut ensuite retouché dans le monastère de Berghen, proche de Mayence, et c'est de là qu'il a tiré son nom; mais les changemens que l'on y fit n'étoient pas assez considérables pour rétablir la paix, ni pour satisfaire ceux qui étoient éloignés de ces sentimens : on se révolta contre ces Théologiens, et on refusa de signer leur formulaire; mais la violence étoit si grande, que Peucer même, illustre par ses écrits et par son alliance avec Melanchton, perdant la faveur de son prince, l'électeur de Saxe, dont il avoit joui longtems, souffrit la prison un grand nombre d'années. Les princes de Hesse, de Neubourg et de Deux-Ponts, soutenus de quelques villes impériales, au lieu d'imposer à leurs Théologiens la nécessité de signer ce livre, refusèrent de le faire eux-mêmes; et l'ambassadeur d'Angleterre s'étant joint aux Réformés dans leur assemblée de Francfort, (1577) sollicita les Protestans de suspendre la rigueur qu'ils exercoient, et d'attendre la convocation d'un Synode où l'on entendît les parties intéressées avant que de les condamner. Tous les princes accordèrent une demande si raisonnable, excepté l'électeur

de Saxe, qui, après avoir promis de le faire, s'en rétracta; et se laissant séduire par les auteurs du livre de la Concorde, qui avoient un intérêt particulier à empêcher la tenue d'un Synode, où leur conduite seroit examinée, il continua de persécuter ceux qui résistoient à ses ordres. La conduite de ce prince fut condamnée par son propre fils, qui lui succéda, et qui, laissant à chacun la liberté naturelle d'expliquer ses sentimens, donnoit l'espérance de voir bientôt la paix fleurir où la division avoit si long-tems régné. Ce calme ne dura pas long-tems, et toutes les espérances furent non-seulement éteintes par sa mort, mais les choses changèrent de face sous l'administration du prince Frédéric-Guillaume, qui fit recevoir ce livre de la Concorde par tous les Théologiens de Saxe. D'un autre côté, le sentiment des Réformés s'établissoit dans le Palatinat : s'ils y éprouvèrent quelque révolution par l'exil de leurs pasteurs, elle ne dura pas long-tems, et la vérité s'y rétablit bientôt sous la domination du prince Jean Casimir. (1585.) Basn. Hist. eccl. tom. 2, p. 1556 à 1560.

(1578.) Le Synode de Sainte-Foi, en exécution de ce qu'on avoit résolu à Francfort,

députa quatre de ses Théologiens pour dresser une Confession de foi, par laquelle on pût former une étroite union avec les Luthériens.

La délibération de ce Synode est conçue comme il suit :

Projet de Réunion entre toutes les Eglises Réformées et Protestantes du Monde chrétien.

ART. I. Sur la lecture des instructions et mémoires produits dans la dernière Assemblée de plusieurs députés de différentes sameuses Eglises Réformées des royaumes et provinces, qui étoient à Francfort, et qui y avoient été invités par le sérénissime prince électeur Jean Casimir, prince Palatin et duc de Bavière, dans laquelle on avoit proposé plusieurs moyens très-expédiens, et des remèdes très-propres et très-efficaces pour unir étroitement toutes les Eglises Réformées du Monde chrétien, et aussi pour étouffer et terminer tous les différends et contestations que nos ennemis font naître parmi elles, et pour empêcher quelques Théologiens fanatiques et bigots de condamner, comme ils ont menacé et protestent de vouloir condamner et anathématiser la plus grande et la plus saine partie des Eglises Réformées qui sont éloi-

gnées; afin donc d'éviter cela, et de prévenir un dessein si imprudent et si mauvais, les députés, après avoir consulté et mûrement délibéré entr'eux, avoient résolu et étoient convenus d'un consentement unanime d'adresser une requête à leurs très-illustres altesses les princes de l'Empire, qui adhèrent à la Confession d'Augsbourg. De plus, ils avoient donné commission expresse de dresser une Confession de foi uniforme, qui seroit prise et regardée comme la Confession générale et commune de tous les Protestans, et d'en envoyer des copies dans les royaumes et provinces où ces Eglises étoient assemblées, pour être examinée et approuvée par elles; et ils étoient aussi convenus du tems et du lieu où les députés de ces royaumes pourroient être convoqués; et ils avoient invité particulièrement les Eglises de ce royaume d'y envoyer quelques personnes prudentes et expérimentées, et approuvées par leur piété et leur intégrité, avec un plein pouvoir et autorité de toutes les Eglises, pour traiter, convenir et décider de tous les points de doctrine et autres matières concernant l'union, la paix et la conservation des Eglises et du vrai culte de Dien.

Le premier Synode national des Eglises Réformées de ce royaume, bénissant Dieu d'avoir inspiré de si bons mouvemens, et des desseins si pieux et si excellens, et applaudissant aux soins, à la diligence et aux bons conseils de ces dignes députés de l'assemblée ci - dessus mentionnée, et approuvant les expédiens et remèdes prescrits par eux, ordonne que si la copie de ladite Confession leur est envoyée à tems, elle sera examinée dans chaçun de nos Synodes provinciaux, ou dans quelque autre endroit, et de la manière qu'il conviendra mieux pour la commodité de nos provinces; et en même tems on établit quatre ministres les mieux versés dans les affaires ecclésiastiques pour s'y appliquer; savoir: M. Antoine de Chandieu, M. Jean d'Estre, ministre de la parole de Dieu dans l'Eglise de Paris, et M. Pierre Merlin, ministre de l'Eglise de Vitré en Bretagne, et M. Gabert, ci -devant ministre de l'Eglise française à Francfort; et ils sont expressément chargés de s'assembler au jour préfix dans le lieu désigné, avec leurs lettres de députation. et avec une pleine et ample commission de tous les ministres et anciens députés par les provinces de ce royaume; et le très - illustre

seigneur le Vicomte de Turenne les y accompagnera, afin qu'ils puissent faire toutes choses suivant leurs instructions.

Mais en cas que les provinces n'eussent ni l'occasion propre, ni la commodité d'examiner ladite Confession dans leurs Synodes respectifs, nous laissons aux plus judicieux et prudens de s'accorder et de venir à une conclusion de toutes ces matières, qui seront débattues entr'elles, soit qu'elles soient point de doctrine, ou quelques autres points qui aient du rapport à la paix, à l'union, au bien public et au bonheur des Eglises.

II. Ces mêmes commissaires députés (comme dans l'article dernier) à la Conférence en Allemagne, sont chargés d'examiner le Traité de M. de Chandieu, intitulé: la Confirmation de la discipline des Eglises françaises, et d'y donner leur approbation, en y souscrivant de leur propre main, et de le dédier avec une préface à l'Eglise, et d'en hâter la publication avec toute la diligence qu'ils pourront.

III. M. Esnard ayant rendu compte de sa commission à cette assemblée, comme il en avoit été chargé au mois de juin de l'année dernière 1577, par diverses Eglises, produisit

et lut les actes, et fit une ample relation de ce qui s'était passé et transigé dans la dernière assemblée synodale à Francfort en Allemagne, le dernier septembre de l'année 1577, où étoient assemblés les députés des Eglises Réformées du Christianisme, et à laquelle il avait assisté aussi comme député de nos Eglises. Cette assemblée fut fort satisfaite de la conduite du sieur Esnard, dans toute sa négociation, l'accepta, l'approuva, et le déchargea des instructions et des blaucs signés, à lui donnés, touchant sa commission, qui furent invalidés et annullés comme étant devenus entièrement inutiles pour l'avenir; et toutes les copies desdites commissions et instructions qu'il s'étoit obligé d'observer et de suivre, y ayant souscrit et apposé son sceau, furent pareillement révoquées et cassées, afin qu'il en pût être entièrement déchargé et quitte, sans qu'on pût ensuite lui faire rendre compte de sa commission, ni l'obliger de parler jamais plus à qui que ce soit d'aucune chose concernant cette matière.

Donné à Sainte-Foi, ce 13 février 1577. Aymond, Syn. nat., t. 1, p. 131.

(1583.) Ce décret du Synode de Sainte-Foi n'eut aucun effet, par la disposition sâ-

cheuse où se trouvoient alors les Luthériens; et la négociation du roi de Navarre, qu'on fit quelque tems après, ne fut pas plus heureuse; il obligea le Synode de Vitré à envoyer des députés en Allemagne, et donna lui-même des instructions à son ambassadeur, par lesquelles il demandoit qu'on assemblât un Synode, dans lequel on pacifiât ce différend, et qu'en attendant on gardât le silence, en arrêtant l'impression de tous les écrits qui se faisoient sur cette matière; et depuis, ce prince y envoya encore le sieur de Clairvaut, avec ordre de solliciter tous les Protestans à sacrifier leurs opinions particulières à l'amour de la paix. (1) Quelques-uns ont cru que ce fut à sa sollicitation que le duc de Wittemberg fit assembler le Colloque à Montbéliard, mais il y a beaucoup plus d'apparence que Schmidlin l'obtint, après l'avoir demandé avec beaucoup de chaleur Ce Théologien avoit d'autres intentions que celle d'obtenir une union sûre et ferme : c'est pourquoi Bèze conféra avec lui, en présence du prince, pendant quelques jours, fort inutilement; car Schmidlin tâcha de multiplier le

<sup>(1)</sup> Duplessis, mém. t. 1, p. 212.

nombre des articles controversés, comme on avoit fait quelques années auparavant à Strasbourg; et quoique Bèze lui représentât qu'ils s'accordoient parfaitement sur les articles les plus importans, ne disputant que sur la manière dont Jésus-Christ étoit présent dans l'Eucharistie, il ne put obtenir la fraternité qu'il souhaitoit. Basn. Hist. eccl. tome 2, p. 1560.

En 1603 le Synode national tenu à Gap prit en grande considération la proposition qui lui fut faite par les députés du Dauphiné d'entrer en conférence et union avec les Eglises d'Allemagne, (qu'on appelle Luthériennes) pour ôter le schisme qui existe entr'elles et les Eglises Réformées. Cette assemblée délibéra d'écrire! aux universités orthodoxes d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ecosse, de Genève et de Sedan, ainsi qu'à M. de Gourdon et de la Fontaine, en Angleterre, pour les prier de concourir à l'établissement de cette union. Au Synode de la Rochelle, qui eut lieu en 1607, il fut fait lecture des réponses faites aux lettres délibérées par le Synode national de Gap. Ces lettres de l'électeur, Palatin, du sénat ecclésiastique du Palatinat, de l'université de Heidelberg, du Synode provincial de Hollande et de Zélande, et du pays de Hanau, de la classe de Lausanne, Morges, Yverdun, etc., du canton de Berne et de l'Eglise de Genève, manifestoient le plus grand desir pour le succès d'une aussi importante entreprise, et en particulier une approbation entière de la Confession de foi des Eglises Réformées de France. Il paroît cependant que ce projet a aussi échoué; mais, presque comme tous les autres, il fut provoqué par les Réformés. Aymon, Syn. nat., t. 1, p. 274 et 300.

En 1631, après le Colloque de Montbéliard, le Synode de Charenton, par un décret, résolut de recevoir sans abjuration les Luthériens qui voudroient communier avec les Réformés.

Voici le texte de ce décret:

« La Province de Bourgogne ayant deman-« dé s'il pourroit être permis aux fidèles de

« la Confession d'Augsbourg de contracter

« leurs mariages dans nos Eglises, et d'y pré-

« senter leurs enfans au baptême, sans avoir

« fait auparavant abjuration des erreurs

« qu'ils tiennent, lesquelles sont contraires

« à la créance de nos Eglises, ce Synode dé-

« clara que parce que ces Eglises de la Con-

« fession d'Augsbourg convenoient avec les « autres Eglises Réformées dans les points « fondamentaux de la véritable religion, et a qu'il n'y avoit ni superstition, ni idolâtrie « dans leur culte, les Fidèles de ladite Com-« munion, qui, par un esprit de paix et d'a-« mitié, se joindroient dans nos Eglises de ce « Royaume, pourroient, sans faire aucune « abjuration, être recus à la table du Sei-« gneur avec nous ; et qu'en qualité de par-« rains ils pourroient présenter des enfans « au baptême, pourvu qu'ils promissent au « Consistoire de ne les solliciter jamais, ni « directement ni indirectement, de transa gresser la foi de nos Eglises; mais qu'ils les « instruiroient dans les points et articles qui « leur sont communs avec nous, et touchant « lesquels les Luthériens et nous sommes « d'accord. » (1)

Ce décret étoit fondé sur la coutume de l'ancienne Eglise; car cette tolérance de communier s'étoit pratiquée et dans l'ancienne Eglise et dans celle de Rome.

L'ancienne Eglise reçut à sa Communion les Novatiens; et Rome, qui reçut les Grecs

<sup>(1)</sup> Vingt-sixième Syn. nat. de Char.

au Concile de Florence, savoit bien qu'ils n'adoptoient pas tous les sentimens des Latins.

Il en est ainsi pour le baptême, que les Luthériens sont obligés de reconnoître légitime de la part des Réformés, comme les Réformés, de leur côté, ne doutent point de la validité de celui conféré par ceux de la Confession d'Augsbourg. Basn., Hist. des Egl. Réf., t. 2, p. 359.

Dans le même tems que le Synode de Charenton offroit sa Communion aux Luthériens établis en France, quelques Théologiens de Saxe, de Brandebourg et de Hesse s'assemblèrent à Leipsick. (1631.) Après un examen fort exact de tous les articles de la Confession d'Augsbourg, on convint que l'union n'étoit pas impossible, puisque la dispute ne rouloit que sur ceux des articles qui n'étoient pas importans, comme la Communion des indignes, la toute présence de la nature humaine de Jésus-Christ, que les Théologiens de Saxe soutenoient, quoiqu'ils reconnussent qu'il n'y avoit aucune confusion entre ces deux natures, et qu'ils prononçassent anathême contre les Eutychiens, et enfin sur la prévision de la foi, qui, selon eux, précédoit le décret de l'élection, quoique d'ailleurs ils attribuassent tout le salut de l'homme à la grâce et à la miséricorde de Dieu; tellement, qu'il y avoit peut-être plus de confusion que d'erreur dans leurs idées. (1) Les Princes Protestans et Réformés qui s'assemblèrent ensuite à Francfort, (1634) résolurent de travailler à l'accomplissement de cette union sur les projets que la plupart des Eglises d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre en avoient dressés; mais quelques intérêts particuliers empêchèrent l'exécution d'un si beau dessein.(2)

Crocius, l'un des Théologiens réunis à Leipsick, mérite de grands éloges par la douceur et la modération qu'il mit pendant tout le tems que durèrent les Conférences. Il fit voir et démontra la conformité des Confessions des Eglises Réformées sur tous les principes de la religion, avec celles des Eglises de la Confession d'Augsbourg; il combattit courageusement le zèle amer et outré que plusieurs Théologiens mirent dans cette dispute. Après avoir vengé l'honneur de l'empereur Sigismond, il cita l'exemple de Maxi-

<sup>(1)</sup> Coll. Leips. an. 1651, ap. Duræum Iren. tract. prodr. p. 90, etc.

<sup>(2)</sup> Dec. ordin. evangel. ibid. p. 111.

milien, qui disoit: Que les contestations de religion ne devoient jamais être décidées par l'épée; que tout homme qui avoit de l'honneur et de la dévotion, qui aimoit la paix et la charité, ne pouvoit pas être d'un autre sentiment. Les Apôtres nous l'ont appris, puisque leur épée étoit leur langue, avec la parole de Dieu et une vie chrétienne. (1) Ce Prince, qui ajoutoit que de tous les péchés le plus grand étoit celui de dominer sur les consciences, scelloit de si belles maximes par son exemple, car il protesta qu'il suivroit celui de Ferdinand son père, lequel avoit rendu la paix et la liberté de conscience en Allemagne; et, non content de le faire dans les états de l'empire, il donna le même conseil à Henri, roi de Pologne, qui passoit à Vienne, dans le dessein de prendre les armes contre les Réformés lorsqu'il seroit rentré dans ses états.

Cette dispute entre les Théologiens fut poussée si loin, qu'il en résulta un schisme parmi eux; ils se divisèrent en Ubiquistes et en Calixtins. (2)

<sup>(1)</sup> Goldast. 2, Const. imper. p. 384.

<sup>(2)</sup> Crocius, Comm. de augustavæ confessionis societate. Casselis, 1647.

Calixte, qui croyoit la réunion possible, et qui la desiroit avec ardeur, fit toute sa vie les plus grands efforts pour la procurer. (1) Il vouloit que chaque parti disputât sans prévention et sans haine; qu'on distinguât entre les points fondamentaux de la religion et ceux qui ne sont pas absolument nécessaires au salut ; il demandoit enfin qu'en croyant les mystères, on n'approfondît pas la manière dont Dieu les opéroit. Selon la maxime de Grégoire de Naziance, il faut respecter par notre silence la génération du Fils. C'est pour vous beaucoup, Chrétiens, que de savoir que le Fils est engendre; mais puisque les Anges ignorent la manière dont il est engendré, nous ne vous accorderons point l'autorité de le connoître et de le décider; ce qui indiquoit aussi qu'il falloit conserver un profond silence sur la manière dont le corps de Jésus-Christ étoit dans le sacrement, et s'en tenir aux paroles de Jésus-Christ, etc. Basn., Hist. des Egl. Ref., t. 11, p. 367.

<sup>(1)</sup> Calixti consens. de tolerantia Reform. id. desiderr. concordiæ ecclesiast.

Idem Ramus Olivæ sept.

Ce ne fut qu'en 1661 que le landgrave de Hesse, ayant convoqué à Cassel les Luthériens de Rintel, les fit conférer paisiblement avec les siens.

Ces Théologiens de Wittemberg, devenus plus pacifiques, proposèrent les quatre articles suivans, par la signature desquels on seroit uni avec eux.

I. Nous naissons tous pécheurs et enfans de colère; mais le Baptême est le sacrement de notre régénération, par lequel les enfans sont incorporés à Jésus-Christ. Ce sacrement est nécessaire, d'une nécessité de précepte, mais non d'une nécessité absolue, comme si Dieu n'avoit pas d'autres moyens pour régénérer les pécheurs; c'est pourquoi les enfans qui meurent sans baptème ne sont pas damnés lorsqu'il n'y a point de leur faute, car ce n'est pas la privation, mais le mépris du baptème qui damne.

II. Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme en unité de personne, et ces deux natures ont été unies par une union hypostatique, indissoluble et sans aucun mélange. La nature humaine de Jésus-Christ subsiste dans l'hypostase de la nature divine, et ensuite de cette union infinie et parfaite. Toute pléni-

tude de divinité habite corporellement en lui, et toute puissance lui a été donnée au ciel et en la terre.

III. Dieu, par un mouvement de miséricorde infinie, a envoyé son fils pour sauver
tous les hommes; car il a été fait la propitiation de nos péchés, et non-seulement
pour les nôtres, mais pour ceux de tout le
monde; et si plusieurs sont damnés, c'est par
leur faute, et par le mépris qu'ils ont fait de
la grâce que Dieu nous a donnée en JésusChrist.

IV. Je crois recevoir dans l'Eucharistie le véritable corps et le véritable sang de Jésus-Christ, avec le pain et le vin, selon ce qu'il a dit: Prenez, mangez; ceci est mon corps: buvez; ceci est mon sang. Pour la manière dont nous mangeons ce corps, je crois qu'elle est sacramentelle, mystique, spirituelle, et qu'elle passe la portée de nos sens. La foi est absolument nécessaire pour recevoir salutairement ce sacrement; et ceux qui le prennent sans la foi deviennent coupables du corps et du sang de Jésus-Christ. (Brevis relat. coll. aut. serinis. princ., etc. apud Duræum, p. 510, l. 14, p. 481.)

Enfin M. Scultet, théologien célèbre de

Hambourg, souhaitant avec ardeur la réunion des Protestans, a proposé quelques articles, à la faveur desquels il seroit aisé de s'accorder; car il reconnoit que l'homme naît prive de la connoissance de Dieu et de la volonté de bien faire; que la foi, la contrition, les desirs de la grace, l'amour de Dieu et la charité pour le prochain, sont des effets du Saint-Esprit qui les produit en nous; et il se contente de dire sur l'Eucharistie qu'après la bénédiction le pain est le symbole uni au corps de Jésus-Christ d'une manière inexplicable; que Dieu donne son corps avec le pain à tous ceux qui s'approchent de la table sacrée, mais d'une manière qu'il n'a jamais révélée en aucun lieu, qu'il n'a pas voulu nous faire connoître, et que personne ne le doit définir, parce qu'il n'y a personne qui le puisse ni concevoir, ni l'expliquer : ainsi, il demeure dans le doute sur la manière dont le corps de Jésus-Christ est présent. Basnage, Hist. eccl., t. 2, p. 156. (1)

(1688.) M. Jurieu répondit à M. Scultet

<sup>(1)</sup> Art. de réunion proposés par un Théologien. in a. 7, 10, 15, etc.

qu'il prenoit une route fort opposée à la réunion, puisqu'il entroit dans une dispute réglée, et faisoit la discussion de plusieurs dogmes qu'il devoit passer sous silence, ou tâcher de les adoucir et de les concilier, au lieu d'en prouver la vérité et d'en exagérer l'importance. Scultet ne laissa pas de persévérer dans sa méthode et dans son sentiment, et reprit dix ans après (1697) le même dessein. Jurieu, de Pace inter Prot., etc. 1688.

M. Pictet, théologien, dont le mérite et les travaux lui font tant d'honneur, parce qu'ils ont été si utiles à l'académie de Genève, entra en lice avec M. Scultet. Il avoit écrit déjà sur cette matière d'une manière très-pacifique; mais Scultet, tout réunisseur qu'il vouloit paroître, ne laissoit pas de demeurer entêté de quelques questions particulières de la prédestination. Pourquoi, lui répond M. Pictet, (1) vous embarrasser de l'ordre des décrets de Dieu, et disputer sur une question dont on peut se passer si facilement? Une différence de sentimens, qui roule sur une matière purement scholas-

<sup>(1)</sup> Pict. disp. de consensu ac dissensu inter Ref. et august. Confess. etc.

tique, n'est point fondamentale; c'est une question de l'école que de savoir si la foi précède l'élection, ou si l'élection précède la foi. La conséquence étoit naturelle; cependant M. Scultet est mort dans son entêtement, et, après avoir passé légèrement sur de grands abymes, il s'arrêta sur les bords d'un petit fossé.

(1707.) Frédéric, électeur de Brande-bourg, roi de Prusse, entra avec beaucoup de zèle dans les projets d'union; l'académie de Genève seconda le zèle du souverain, et l'excita par une lettre très-édifiante. (1) Après avoir aboli le consensus, dont la signature faisoit un obstacle à la paix et à l'union des Réformés et des Protestans, il y eut plusieurs conférences, mais elles n'eurent aucun effet. On apprend seulement que, la même année 1707, le pasteur Réformé et le pasteur de Konigsberg communièrent ensemble, et donnèrent la communion à tous ceux qui voulurent la recevoir de leur main.

Le pasteur Réformé prêcha le premier dimanche, lut après l'action la liturgie des Ré-

<sup>(1)</sup> Lett. de l'ac. de Gen. au roi de Prusse, du 22 août 1707.

formés, distribua le pain pendant que le ministre Protestant donnoit la coupe en prononçant ces paroles: Le pain que nous rompons est la communion avec le corps de Jesus-Christ rompu sur la croix en rémission de vos péchés. La coupe de bénédiction que nous bénissons est avec le sang. Et le pasteur Protestant fit la même chose le dimanche suivant; mais on ignore les suites que cette action peut avoir eues.

Depuis lors, et à l'époque où le trône d'Angleterre passa dans la maison d'Hanovre, milord Wake, archevêque de Cantorbéry, entreprit d'opérer cette réunion; ce fut dans cette vue qu'il en écrivit à l'Eglise et à l'académie de Genève, et lui demanda son concours : celle-ci répondit favorablement à la demande de l'archevêque. M. Jean - Alphonse Turretin, l'un de ses plus illustres professeurs, fut chargé de seconder d'aussi bonnes intentions; et, non content d'y avoir répondu, il composa un ouvrage latin sur cette matière, intitulé la nude de témoins: Nubes testium pro moderato et pacifico de rebus theologicis judicio et instituenda inter Protestantes concordia. In-4°., Genève, 1719.

Ce Théologien habile distingue dans ce dernier traité les points fondamentaux de ceux qui ne le sont pas. Il prouve que les controverses qui s'agitent depuis si long-tems entre les Protestans de la Confession d'Augs-bourg et les Réformés sur la personne du fils de Dieu, la prédestination, la grâce et la présence du corps de Jésus-Christ dans l'usage du sacrement, ne blessent point les fondemens de la foi. Il rapporte les vœux, les desirs, les conseils des Théologiens des différentes Communions et des corps entiers pour la réunion, aussi bien que les différens conseils qu'ils ont donnés, et les avances qu'ils ont faites pour y parvenir.

Il faut mettre aussi au nombre des Théologiens pacifiques M. Pfaff de Tubinge, quoqu'il ne soit pas entièrement d'accord avec M. Turretin; il borne les points fondamentaux à ceux que Dieu a déclarés nécessaires au salut dans sa parole, ou qui le sont par une conséquence évidente; il a soutenu que le corps de Jésus-Christ n'est présent que pendant l'usage du sacrement; il se fait une difficulté de ce que les anciens gardoient l'Eucharistie, qu'on la portoit aux malades, etc.

Il distingue ensuite les diverses manières

dont Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie, savoir : L'assomption, l'augmentation, l'impanation unie à la consubstantiation, la concomitance, et ensin l'union du corps avec le pain, mais unis d'une manière ineffable et incompréhensible. C'est ce dernier sentiment qu'adopte M. Pfaff.

Depuis cette époque aucun autre projet n'a eu lieu, ou du moins n'est parvenu à ma connoissance.

M. Basnage, qui nous a fourni presque tous les matériaux dont nous nous sommes servi, se demande pourquoi cette réunion entre les Réformés et les Protestans ne s'opère pas. Les Théologiens, dit-il, devroient consulter plus souvent le cœur et la conscience que l'esprit, lequel s'éblouit, s'égare souvent, et tombe dans un entêtement d'autant plus dangereux, que ses lumières sont vives; au lieu que le cœur se touche et que la conscience nous porte toujours du côté de la charité, qui n'est pas moins nécessaire que la foi. Si vous aviez un autre sentiment, disoit saint Paul, Dieu vous le révélera; mais ne laissons pas de suivre une même règle dans les choses où nous sommes parvenus. Phil. 3. \* 5.

Lorsqu'on veut réunir une Eglise divisée, dit-il, il faut avoir toujours la vérité devant les yeux; car le sacrifice qu'on en feroit aux hommes ne peut être agréable à Dieu. La charité chrétienne ne demande pas qu'on lui sacrifie, je ne dis pas seulement des vérités fondamentales, mais des vérités claires et évidentes. Il faut aussi peser l'importance des dogmes, et ne pas présenter comme des controverses capitales des dogmes, des cérémonies, et un gouvernement dont l'un peut être meilleur que l'autre, mais qui laisse la porte du Ciel également ouverte à tous.

Il ajoute: Qu'lles bornes donnerons-nous à la tolérance? Si on les rend trop étroites il n'y a point de paix, et si on en étend les cordeaux, on tombe insensiblement dans l'indifférence des religions. Il ne faut pas uniquement avoir égard à l'inclination des Théologiens pacifiques et à leurs desirs, s'ils espèrent tenir en bride ceux qui voudroient s'échapper; il ne faut pas aussi s'imaginer que les Théologiens rigides subissent aisément les lois qu'on voudra leur imposer si elles sont trop sévères.

Enfin, dans tous les Projets de réunion on fait plus de fond sur des idées spéculatives et

sur le devoir essentiel des Théologiens que sur l'état des peuples, qui doivent connoître la religion. La paix est bonne, et le nom en est doux, disoit Grégoire de Naziance; mais lorsqu'on veut la faire il faut peser les droits de tous les intéressés, et ne mettre pas d'un coup de plume à l'écart les Laïques intéressés au salut, et qui doivent connoître leur religion au lieu de l'ignorer; autrement le Pharisien superbe auroit eu raison de rejeter le vulgaire qui vouloit se méler d'une matière aussi obscure que l'accomplissement des oracles de l'ancien Testament, et aussi impénétrable à la raison humaine que l'incarnation du Fils de Dieu et la manifestation du Messie.

Pour suivre le conseil de Grégoire de Naziance, il faut se tenir, dit toujours Basnage, à une tolérance charitable qui laisse à chaque parti la liberté de croire ce qu'il croit évidemment fondé sur l'évangile. Il n'est pas besoin de servir Dieu dans un même temple, comme il n'est pas nécessaire de le prier dans un même rite. L'on peut, dans des temples différens, ne traiter que la théologie positive, instruire les peuples de ce qu'ils doivent croire, sans attaquer ceux

dont les opinions sont différentes, et recevoir à la communion ceux qui voudront la recevoir pacifiquement, comme cela fut résolu au Synode national de Charenton.

Il faudroit donc, 1º. laisser aux Théologiens la liberté de croire ce qu'ils trouvent évident et véritable; 2º avoir les uns pour les autres une tolérance qui s'étende jusqu'à recevoir à la table sacrée des deux communions les pacifiques qui voudront y recevoir le corps de Jésus - Christ, sans entrer scrupuleusement dans la pensée de celui qui le distribue; 3º. si, enfin, il y a des consciences scrupuleuses à qui cette liberté de communion fit de la peine, il faut les laisser à Dieu jusqu'à ce qu'il les illumine, ne contraindre personne, et attendre qu'on se détermine volontairement pour la paix.

L'Eglise Romaine ne pourra nous faire un crime de cette tolérance, puisqu'elle en avoit une plus grande au Concile de Florence pour les Grecs, et pour les différentes écoles de saint Thomas et de Molina, qui sont aussi différentes que celle de S. Augustin l'étoit de celle des semi-Pélagiens. Basnage, Hist. des Egl. Réf., t. 2, p. 377.

## PROJETS DE RÉUNION

ENTRE les Catholiques Romains et les Communions des Réformés et des Protestans de la Confession d'Augsbourg.

La paix est boune, et le nom en est doux; mais lorsqu'on veut la faire il faut poser les droits de tous les intéressés, et ne mettre pas d'un coup de plume à l'écart les laiques intéressés us abit, et qui doivent coupoitre leur religion, au lieu de l'ignorer; autrement le Pharisien superbe auroit en raison de rejuer le sulgaire qui vouloit se mèler d'une matière aussi checure que l'accomplissement des oracles de l'ancien Testament, et aussi impénétrable à la raison lumaine que l'incarnation du Fils de Dieu et la manifestation du Mussies. Gracours par Nazianes.

Les projets de réunion entre toutes les Communions chrétiennes commencèrent en France sous le règne de François ler., et ont été renouvelés de nos jours.

La reine de Navarre et la duchesse d'Etampes, qui professoient la doctrine des Réformés, la firent goûter à François I<sup>er</sup>. Il écrivit à Melanchton, (1534) le plus renommé des disciples de Luther, et celui qu'on estimoit le plus modéré: il l'invitoit à venir en Françe, et lui témoignoit qu'il prendroit plaisir à l'entendre. Ce Réformateur envoya au roi (1535) la Confession de foi des Protestans d'Allemagne,

pour être examinée par les Théologiens de Paris; mais le cardinal de Tournon rompit le coup, et changea si absolument l'esprit du roi, qui lui avoit laissé prendre sur lui un fort ascendant, qu'il n'écouta plus ni sœur ni maîtresse, et qu'il ne sit jamais la moindre faveur à ceux qu'on accusoit d'hérésie. Il n'y a point de doute que le cardinal n'eût recu des ordres de Rome à ce sujet, le roi s'étant découvert lui-même dans les instructions qu'il avait données au cardinal du Bellai qu'il y envoyoit. Il le chargeoit de rendre compte au pape de la lettre écrite à Melanchton et de la réponse de ce docteur; il lui ordonnoit principalement de faire consentir le pape à une espèce d'accommodement qu'il avoit dessein de ménager en Allemagne par une ambassade expresse. Le plus important article de cet accommodement devoit être qu'on reconnût le pape pour chef de l'Eglise universelle; et du reste le roi vouloit prendre des Protestans le plus qu'il pourroit et le plus avant qu'il pourroit; c'est à dire qu'il consentiroit à contenter les Protestans en beaucoup de choses qui regardoient la foi, la religion, les cérémonies, les institutions et doctrines, au moins en attendant le Concile.

On étoit même déjà presque convenu de ce qu'on leur accorderoit, qui consistoit en sept articles, en quoi on réformeroit la messe, sans rien changer dans les cérémonies de la célébration. Premièrement, on ne devoit jamais célébrer sans communion publique; 2°. on devoit retrancher l'élévation; 3°. abolir l'adoration; 4°. on rendroit le calice à tous les communians; 5°. on ne feroit nulle commémoration ni de saints ni de saintes; 6°. on se serviroit de pain commun, que le prêtre romproit pour le distribuer au peuple; 7°. et le mariage seroit permis aux prêtres.

Le vulgaire appeloit la messe ainsi réformée la messe à sept points. Un accommodement de cette nature ne pouvoit être goûté à Rome, où on sentoit bien que l'autorité du Siège ne pouvoit être suffisamment appuyée par le titre qu'on vouloit conserver au pape: aussi cette cour employa tous ses moyens pour détourner le roi de ce projet, et y réussit. Hist. de l'Edit de Nantes, t. 1, p. 9.

## COLLOQUE DE POISSY.

(1561.) Un nouvel édit, vérifié par les parlemens de France, sembloit devoir achever la ruine des Réformés, que la violence des feux et des autres supplices avoit commencée, lorsque la reine soulagea leurs maux en leur permettant de conférer avec les principaux Théologiens romains, pour rétablir l'union et la paix. Monluc, évêque de Valence, qui étoit convaincu de la vérité des sentimens des Réformés, fut peut-être le premier auteur de ce conseil; et le cardinal de Lorraine, qui vouloit faire montre de ce qu'il avoit appris de théologie scholastique, et s'attirer l'admiration des peuples par son éloquence, employa tout son pouvoir pour faire réussir ce projet après qu'il eût été formé. Outre l'état où se trouvoit alors le royaume, deux raisons déterminèrent le conseil à prendre ce parti; l'une étoit la fermeté du pape, qui avoit fait assez sentir qu'il ne se relâcheroit sur aucun des articles controversés, quand même la paix de l'Eglise en dépendroit, et qui avoit déjà refusé la Communion sous les deux espèces, et le mariage des prêtres, quelque pressantes que fussent les demandes qu'on lui en avoit faites : d'ailleurs on étoit chagrin de la bulle qu'il avoit envoyée pour la convocation du Concile, et du refus qu'il faisoit d'en assembler un nouveau, l'empereur

et la France reconnoissant également qu'il y avoit une injustice criante à vouloir que les Protestans reconnussent un Concile qui les avoit déjà condamnés sans les entendre; ce qui fit même dans le sein du Concile la matière d'un si grand nombre de disputes, que peu s'en fallut qu'il ne se formât un schisme entre les Eglises d'Espagne et les envoyés de l'empereur, Palav. Ist. del Conc. di Trid., l. 15.

Les Réformés envoyèrent au Colloque quelques-uns de leurs plus habiles Théologiens. Bèze, qu'une imagination vive et un esprit présent rendoient propre pour les conférences publiques, fut chargé de porter la parole; et Pierre Martyr, qui possédoit une érudition vaste et profonde, le soutint glorieusement.

Le cardinal de Tournon, doyen du collège et primat des Gaules, paroissoit à la tête du clergé romain. Ce fut lui qui parla le premier après le discours de Bèze; mais sa harangue fut courte: il assura le roi que tout ce qu'on avoit dit étoit faux; il pria dévotement la Vierge et tous les saints du paradis de le retenir dans la foi de Clovis, espérant que, par une bonne réponse, il seroit bientôt remis

dans la bonne voie. Un éclat de rire que sit toute l'assemblée le sit apercevoir qu'il avoit dit une sottise. Il tâcha de réparer l'injure qu'il avoit faite à son prince en le soupconnant d'avoir déjà quitté sa religion; mais ce ne sut pas sans peine. Quatre cardinaux qui l'accompagnoient n'étoient ni plus habiles ni plus savans que lui.

Le cardinal de Lorraine réparoit par ses qualités personnelles le défaut d'un grand savoir; les raisons recevoient un nouvel éclat dans sa bouche par le tour qu'il savoit leur donner; et comme il étoit peut-être l'homme le plus éloquent du royaume, il entraînoit souvent les cœurs et les esprits où ils ne vouloient pas aller. Le docteur Despence, qui étoit un Théologien profond, l'appuvoit avec beaucoup de force; il étoit judicieux, équitable, et ne dissimuloit point les vérités dont il étoit frappé. Ce furent ces deux personnes qu'on chargea principalement de la défense de l'Eglise. Claude de Saintes, qui les accompagnoit, et qui fut depuis envoyé au Concile de Trente, se contentoit de répéter en d'autres termes les objections du docteur Despence, qui ent toute la gloire de la dispute.

Bèze étant arrivé, le cardinal de Lorraine voulut essayer ses forces contre lui dans une conférence particulière qui se tint dans la chambre de la reine. On y agita la question de la présence réelle avec beaucoup de douceur et de modération de part et d'autre; ce qui fortifia l'espérance qu'on avoit conçue de voir les esprits se réunir. La reine avoua publiquement au chancelier que le succès de ce premier combat avoit été fort désavantageux au cardinal, parce qu'on l'avoit obligé de reconnoître diverses choses favorables aux Réformés.

On régla sans beaucoup de peine les conditions, et l'on vint bientôt aux conférences publiques, où le roi fut présent, assis sur son trône, environné de toute sa cour et des prélats qui étoient à ses côtés. Bèze commença par une prière à Dieu qui édifia toute l'assemblée. Son discours qui suivit fut écouté long-tems avec une attention extraordinaire; mais il eut le malheur de la perdre en disant que le corps de Jesus-Christ étoit aussi éloigné de l'Eucharistie que la terre l'est du haut ciel. Le cardinal de Tournon frémit en entendant ces paroles, et l'assemblée murmura.

Les Réformés de leur côté soutenoient que saint Augustin et Vigilius s'exprimoient comme Bèze. Le Seigneur, disent-ils, est là-haut, mais sa vertu est ici-bas. Il faut que le corps que Jésus-Christ a repris lorsqu'il est ressuscité soit dans un seul lieu, qui est le ciel; mais sa vertu est répandue partout. Un ancien évêque, disputant contre Eutychès, disoit: Si on regarde la Divinite', Jesus-Christ est present; mais si on regarde son corps, il est absent; car comme, lorsqu'il étoit sur la terre, son corps ne pouvoit être dans le ciel, présentement qu'il est dans le ciel, il ne peut être icibas : enfin, les Réformés étoient choqués à leur tour des expressions d'un auteur catholique romain, qui dit : Jesus-Christ descend du ciel sur les autels toutes les fois qu'on le demande; il est soumis à tout le monde; on le porte où l'on veut; il obéit à la parole d'un prêtre, tel qu'il soit; à sa parole, à toute heure il entre dans la bouche du méchant comme dans celle du juste; il ne résiste point à la demande du méchant, et ne retarde pas sa venue d'un seul moment. Pratique de piété pour honorer le saint Sacrement, prat. 27, p. 82.

Après cette audience publique commencèrent les conférences particulières, dans lesquelles on chercha un moyen de réunion sur l'Eucharistie. Les Réformés reconnurent une présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, pourvu qu'elle se fit par la foi; c'est ce qu'ils exprimèrent par ces termes : Comme la foi, appuyée sur la promesse de Dieu, rend présentes les choses reçues, et qu'elle prend réellement le corps vrai et naturel de Jesus-Christ en ce sens, nous croyons, etc. Ils s'expliquèrent encore plus nettement dans la suite; et de peur qu'on n'abusât de leurs termes, ils déclarèrent que l'union qu'ils établissoient dans l'Eucharistie ne se faisoit point par la descente du corps de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, mais en tant que le pain et le vin signifient efficacement que Dieu donne ce corps et ce sang à ceux qui participent sidèlement aux signes même, et qui les reçoivent vraiment par la foi. Une déclaration si positive ne plut point aux Théologiens de Rome, qui, opposant leur présence charnelle à celle que la foi produit, rendirent la réunion impossible.

On entreprit de mortifier les Réformés

pendant ces conférences, et de leur opposer les Théologiens de la Confession d'Augsbourg sur l'Eucharistie. On prétendoit tirer de là deux avantages ; l'un, que s'ils refusoient de conférer ensemble on les accuseroit d'avoir rompu le Colloque, ce qu'on souhaitoit avec ardeur; l'autre, que s'ils entraient en dispute on rendroit leur division plus éclatante, et, en faisant rire la populace par cette opposition de sentimens, on rendroit le Parti Réformé méprisable. La chose fut inventée par Baudouin, célèbre jurisconsulte, qui avoit abandonne la Religion Réformée, et ménagée par le cardinal de Lorraine, avec l'électeur Palatin et le duc de Wittemberg, qui envoyèrent leurs Théologiens jusqu'à Paris; mais, étant arrivés trop tard, ce projet n'eut aucun succès : on se contenta donc de demander aux Réformés s'ils vouloient signer le dixième article de la Confession d'Augsbourg avec la consultation des Théologiens de Wittemberg. Bèze se plaignit de ce qu'on lui présentoit seulement quatre ou cinq lignes détachées d'une consultation de quelques Théologiens particuliers; et, faisant au cardinal la même demande qu'on lui avoit faite, il le supplia de vouloir

signer le premier toute la Confession, parce qu'alors il ne resteroit plus que le seul article de la Cène en dispute, sur lequel on pourroit s'accorder. Subtile, mais vaine défaite, dit-on, car les Catholiques n'avoient à se soucier en aucune sorte de l'autorité de Luther, ni de la Confession d'Augsbourg; c'étoit aux Calvinistes à y prendre garde, de peur de porter la condamnation jusqu'à l'origine de la reforme. C'est la maltraiter Bèze sans aucun sujet, dit Basnage; il avoit raison de ne répondre pas fort juste, puisque c'étoit un piège qu'on lui tendoit; mais sa réponse est hors de toutes les atteintes de la critique; car, premièrement, puisqu'on travailloit à réunir l'Eglise Réformée à la Romaine, Bèze devoit supposer qu'on lui proposoit la signature de la Confession d'Augsbourg comme un moyen pour y parvenir; et, dans cette supposition qui étoit naturelle, il avoit raison de demander au cardinal qu'il signât le premier cette Confession, parce qu'autrement sa proposition étoit inutile pour l'union : mais de plus, au lieu de ménager les Luthériens, il rejetoit ouvertement le dixième article de la Confession d'Augsbourg, et refusoit de le signer. Ainsi, il déclaroit assez qu'il ne vouloit pas trahir sa foi, par la crainte de choquer ceux de la Confession d'Augsbourg. Au fond, on voit bien qu'il y avoit de la malice dans ce dessein du cardinal de Lorraine, et que comme toutes les divisions causent ordinairement du scandale, celle des Luthériens avec les Réformés pouvoit choquer quelques esprits foibles; mais lorsqu'on considère la chose de sang froid, on ne sait comment on relève avec tant d'éclat un artifice qui n'a rien d'essentiel pour le fond de la cause.

Enfin, on accusa Bèze dans ce Colloque d'avoir affoibli l'autorité des rois, et de conseiller la rebellion des sujets contre leur prince légitime; mais il repoussa ces accusations avec vigueur, et se déchargea pleinement de ces crimes, dont ses ennemis seuls étoient coupables; car Lainez, qui fut depuis général des Jésuites, eut l'insolence de censurer publiquement la reine de ce qu'elle souffroit un Colloque où l'on voit des singes, des renards et des monstres d'hommes: c'est ainsi qu'il appeloit les Réformés, et soutint qu'elle usurpoit une autorité qui ne lui appartenoit pas. Il porta si loin les

droits du pape sur les rois, que même l'assemblée en murmura. Il semble que ce fût là le sentiment de tout le clergé; car on soutenoit alors en Sorbonne que le pape étoit maître de toute la puissance temporelle des rois, et qu'il pouvoit ôter le sceptre et la couronne à ceux qui lui refuseroient une exacte obeissance. Thuan, hist., l. 28, p. 49 et 50. On ne s'en tenoit pas à des paroles; car à peu près dans le même tems on arrêta un prêtre qui passoit en Espagne pour y demander un puissant secours, afin d'empêcher, disoit-on, le changement de Religion dont le royaume de France étoit menacé. Basnage, Hist. des Egl. Ref.

Ainsi finit ce fameux Colloque. Les Réformés y eurent l'avantage d'être entendus publiquement; leur doctrine ne déplut point; et lorsqu'ils présentèrent l'article de la Cène, le cardinal de Lorraine avoua qu'il ne croyoit pas autre chose, et qu'il espéroit que l'assemblée de Poissy en seroit satisfaite. Cela n'arriva pas; mais au sortir des Conférences on ne laissoit pas de dire que la messe étoit aux abois. Le nombre des Réformés augmenta considérablement; la vérité fut

publiquement prêchée; et, au lieu de ce petit reste de liberté mourante qu'on avoit conservée jusque là, on obtint l'édit de janvier, qui fit cesser les supplices, et donna quelque repos aux Réformés. Pierre Martyr s'en retourna comblé de gloire, avec ce témoignage du docteur Despence, que jamais personne n'avoit mieux expliqué que lui le mystère de l'Eucharistie; et même en passant par Troyes, il obligea le fils du prince de Melphe, qui en étoit évêque, à faire une profession ouverte de la vérité. Au contraire, le pape fut violemment ému de ce Colloque. Le duc d'Albe, après avoir mortifié avec sa dureté naturelle l'ambassadeur de France, ne craignit point de le menacer que si la reine n'arrêtoit pas le cours de l'hérésie, l'Espagne se chargeroit de le faire. En effet, ce fut alors que l'on commença à jeter les fondemens de ces ligues, dont les suites ont été si funestes à la France.

En 1562, après ce Colloque, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine s'abouchèrent avec le duc de Wittemberg et quelques ministres, auxquels ils représentèrent la bonne volonté qu'ils avoient eue à Poissy pour ceux de la Confession d'Augsbourg, dont les Réformés avoient rejeté constamment la doctrine. Ils demandèrent à s'unir avec eux, afin d'empêcher par ce moyen le sentiment de Zuingle de s'établir, et pour réformer ensemble la religion. L'on eut peur à Rome qu'ils n'entrassent tout à fait dans le parti des Luthériens; c'est pourquoi cette Conférence y fut condamnée. (1)

le cardinal fut fort ébranlé dans la conférence particulière qu'il eut en sa présence avec Bèze, et il défendit mal la cause de son Eglise sur l'Eucharistie. Enfin, le cardinal Santa-Croce dit dans le mémoire secret joint à sa lettre du 28 septembre 1562, p. 185, que le cardinal de Lorraine vouloit aller au Concile de Trente avec un grand nom-

Si l'on en croit le témoignage de la reine,

décider ce qu'on doit croire touchant le sacrement de l'Eucharistie; qu'il vouloit faire éclaircir cet article, et en dissiper les ténèbres; que, pour ce qui est des images, Son Eminence avoit projeté de faire mettre en délibération si on ne pourroit pas accorder à ceux qui voudroient s'en servir,

bre de prélats, dans la résolution de faire

<sup>(1)</sup> Palavis. Ist. del Conc. di Trid. l. 16, c. 2, p. 294.

de les garder, et à ceux qui en improuveroient l'usage, de n'en retenir aucune,
et de donner la même liberté touchant l'invocation des Saints; que, pour ce qui concernoit les abus, le cardinal en avoit fait
une grande liste pour la montrer au pape,
et que le chancelier disoit à ce sujet, par
dérision, qu'il falloit commencer cette réforme par la suppression de tant d'abbayes
que S. E. le cardinal de Lorraine et M. le
légat possédoient. Basn. Hist. des Egl. Réf.
t. 2, p. 413 à 427.

En 1563 la reine Catherine de Médicis, persistant dans le Projet de réunion formé par François I<sup>et</sup>, chargea le cardinal de Lorraine et les prélats qui le suivirent au Concile de Trente, de proposer la réunion, et notamment 34 articles de réformation; ceux de la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres n'y furent pas oubliés.

En 1593 il s'éleva une foule de conciliateurs de religion: il y eut plusieurs ministres qui entrèrent dans ces projets de conciliation, et s'il faut ajouter foi à ce que dit Sully dans ses mémoires, le roi Henri IV les favorisa beaucoup. Le savant Jean de Serres, ministre à Nîmes, composa dans cette intention un ouvrage intitulé le Recueil des livres des anciens docteurs, pour prouver que notre religion est ancienne et catholique, et celle du papisme nouvelle et particulière, ou Harmonie, etc. Voyez sur cet ouvrage et son auteur le Dictionnaire de Prosper Marchand, tome I, page 197. Grotius, Casaubon, et même Arminius, secondèrent par divers écrits le projet du roi. Il ne faut pas cependant considérer comme un acheminement à la réunion la fameuse Conférence qui eut lieu à Fontainebleau entre le cardinal Duperron et le vertueux et docte Duplessis-Mornay; ce ne fut qu'une dispute de controverse, dans laquelle on s'efforca de faire succomber Duplessis-Mornay pour donner gain de cause à l'Eglise Romaine : il paroît même que le roi, par des raisons de politique, n'étoit pas fâché que Duplessis succombât. Voyez à ce sujet l'auteur de l'Histoire de l'Edit de Nantes, an 1600.

En 1601 on tint un Colloque à Ratisbonne, sous les auspices de Maximilien, duc de Bavière, et de Philippe-Louis, comte Palatin de Neubourg. (1) De célèbres Théologiens de

<sup>(1)</sup> On peut consulter sur tous ces Colloques l'His-

l'Eglise Romaine y disputèrent avec des Théologiens de la Communion Luthérienne, qui n'avoient pas moins de réputation sur la véritable règle de la foi, et sur le Juge suprême des controverses; mais ils ne purent tomber d'accord sur rien. Au mois de novembre de la même année, et dans la même ville, il y eut encore une assemblée semblable, comme pour suppléer au Colloque précédent, mais dont l'évènement ne fut pas plus heureux.

Henri IV mourut assassiné en 1610; et les Projets de réunion et les ouvrages sur cette matière continuèrent à se répandre. L'illustre Grotius continua às'en occuper avec beaucoup de zèle, et il étoit secondé par plusieurs princes allemands. Parmi les auteurs qui, précédemment et à cette époque, écrivirent sur ce sujet, l'on a distingué Erasme, Melanchton, Cassander, Wicelius, Modrevius, Casaubon, Baudius, Grotius, Deserres, Petit, Lamil-

toire de l'Eglise et des Hérésies, par M. Arnold, part. 2, liv. 17, ch. 4, où il indique les sources dans lesquelles on peut puiser les détails. Voyez aussi Gaspard Sagittarius dans son introduct. in Hist. Eccles. t. 2, p. 1569, 1581, 1592, 1598. Abrégé de l'Hist. Ecclés. de Formey, tom. II, 1763, p. 288.

letière, Charles Dumoulin, François Baudouin, Hermanus, Bodius, Dureus, Graverol, Guilhaume, Forbes, Pierre Baron, Jean Burnes, Truccesius, Venus, Alexandre Morus, Louis Dulaurent, Alexandre Dyse, etc.

En 1612 Georges-Frédéric, marquis de Bade, et François, duc de Lorraine, rassemblèrent à Dourlach (1) des savans Catholiques et Protestans pour y conférer amiablement sur quelques articles de la doctrine chrétienne: mais comme le duc de Lorraine, par la persuasion des Jésuites, exigeoit des Protestans que, sans recourir à la voie des conséquences, ils fissent voir que la doctrine romaine, énoncée formellement en certains projets, étoit clairement condamnée dans l'Ecriture, et qu'il persistoit opiniâtrement dans cette demande, on se sépara infructueusement.

Vint ensuite, en 1615, le Colloque de Neubourg (2) dans le Haut-Palatinat, auquel assista le prince Palatin Wolfgang-Guillaume, qui venait d'embrasser le Papisme. Les tenans de la dispute furent Jacques Heilbronner,

<sup>(1)</sup> Les actes de ce Colloque furent imprimés à Strasbourg en 1614.

<sup>(2)</sup> Les actes de ce Colloque parurent à Ulm en 1616.

théologien distingué del'Eglise Luthérienne, et un Jésuite, nommé Jacques Keller. Il fut principalement question de l'authenticité de divers témoignages des Pères qu'Heilbronner avoit cités dans un de ses ouvrages : mais de toutes ces assemblées la plus fameuse fut sans contredit celle qu'on nomme le Colloque de Charité, (1) tenu à Thorn dans la Prusse polonoise, en 1645, par ordre d'Uladislas IV, roi de Pologne, afin que les trois Eglises, Romaine, Luthérienne et Réformée, examinassent de concert s'il y auroit quelque moyen efficace pour accommoder à l'amiable, et terminer enfin les anciennes disputes qui les divisent. Personnen'ignore que tous ces efforts furent vains; et ce n'est pas la peine d'indiquer ici diverses autres assemblées moins considérables, qui ne furent pas plus utiles.

<sup>(1)</sup> On peut lire là-dessus l'Histoire de l'Eglise de Prusse en allemand, par Christophe Hartknoch, liv. 4, ch. 6, à quoi l'on fera bien de joindre les écrits du Parti Réformé, présentés au Parti Catholique dans l'assemblée de Thorn de 1645, et imprimés à Berlin en 1646, in-4°. On trouvera d'autres auteurs indiépiés dans Arnold, ub. sup. §. 8, dans les notes. Voyez aussi M. Pfaff dans son introd. in Hist. Liter. Theol. tom. 2, p. 178.

(1) Les docteurs catholiques romains employèrent ensuite une voie qui leur parut et plus abrégée et plus sûre : ils crurent qu'il n'y avoit rien de mieux à faire que d'obliger les autres Communions chrétiennes à fonder tous leurs dogmes, tant affirmatifs que négatifs, sur des expressions formelles de l'Ecriture, sans leur permettre de faire aucun usage des conséquences. C'est le parti que prirent le cardinal Duperron, Gontier, Véron, et surtout les frères Walembourg. D'autres voulurent faire valoir la prescription en faveur de l'Eglise Romaine. Cette méthode fut adoptée par Barthold Niusius, qui avoit abandonné l'Eglise Luthérienne, par Henri Marcellius, jésuite, et par les frères Walembourg. Le cardinal Duperron et le père Cotton, jésuite, de même que les frères Walembourg, firent beaucoup valoir le reproche de nouveauté que l'on fait à la Religion Réformée. Enfin, le cardinal de Richelieu fut l'inventeur d'une méthode, en fait de controverse, qui fut publiée dans un ouvrage imprimé après sa mort; elle consis-

<sup>(1)</sup> Ce sujet a été traité tout au long par Georges Calixte dans sa Digressio de arte novâ, imprimée à Helmstadt en 1634, et par Fréd. Spanheim le fils, tome 3 de ses œuvres, part. 2.

toit aussi à mettre à l'écart l'examen de la doctrine, pour opposer continuellement aux Protestans le seul article de l'Eglise et de son autorité comme un rempart à l'abri de toutes leurs attaques. Abrègé de l'Hist. Eccl. de Formey, tom. II, p. 288.

En 1631 on parut vouloir encore s'occuper de Projets de réunion entre les Catholiques et les Réformés, quoique ces derniers fussent alors violemment persécutés; aussi crut-on que ce n'étoit que pour la forme.

Les premières ouvertures en furent faites par le célèbre capucin connu sous le nom de père Joseph; ce qui fit croire que cela venoit du cardinal de Richelieu, dont il étoit le favori et le ministre de ses intrigues les plus secrètes. Jacques Gaffarel, bibliothécaire de ce ministre, publia à cette époque un ouvrage intitulé: Quæstio pacifica, num Religionis dissidia per philosophorum principia, per antiquos Christianorum orientalium libros rituales, et per propria hæreticorum dogmata conciliari possint? In-4°. 1645. L'on dit que le cardinal vouloit l'employer dans ce projet.

Pour remplir ce but on avoit le dessein de lier une conférence entre les ministres réformés et quelques docteurs catholiques; mais, afin de conserver l'avantage à la Religion Romaine, on avoit résolu deux choses : la première, qu'elle ne relâcheroit rien ni de sa doctrine, ni de son culte. Pour ôter le prétexte que cette constance de l'Eglise Romaine dans ses dogmes et dans ses pratiques pourroit inspirer aux Réformés de persévérer dans leur séparation, il y avoit deux expédiens mis sur le bureau; l'un étoit de convenir avec eux d'expressions qui adouciroient les articles qui leur faisoient le plus de peine; l'autre étoit de faire voir par des écrits bien concertés que la doctrine Catholique n'étoit pas aussi différente de la Réformée qu'on le croyoit vulgairement, et que cette diversité étoit si légère, qu'elle ne pouvoit pas être une cause légitime de désunion.

La seconde chose qui devoit servir à sauver l'honneur de la Religion Romaine étoit qu'il falloit rendre les Réformés solliciteurs, afin que dans la réunion ils parussent rentrer dans les bras de leur mère, et se remettre dans leur devoir.

Deux sortes de gens approuvoient ce projet: les gens de bonne foi croyoient qu'on pouvoit tirer des Catholiques une composition tolérable, et qu'après qu'on seroit convenu des expédiens qui mettroient la conscience à couvert, on pourroit se réunir, et que le schisme, regardé des deux côtés comme un grand mal, cesseroit par cet accommodement, et avec lui la discorde, la haine et la persécution, qui en sont les suites inévitables; qu'étant rentrés dans le sein de l'Eglise Romaine, les habiles gens pourroient mieux travailler à la guérison de ses maladies, parce qu'ils ne seroient plus suspects, et qu'armés de la vérité ils dissiperoient avec le tems, par salumière, les ténèbres des préjugés et de l'erreur. Il y a en de tout tems des esprits flattés de cette agréable illusion.

D'autres personnes, d'un caractère tout différent ou séduites par des promesses, ou par l'ambition, aspirant à la gloire d'avoir contribué à terminer ces funestes dissentions qui depuis plus de cent ans avoient causé dans toute l'Europe de si cruelles agitations, saisissoient avec avidité toutes ces ouvertures de concorde.

On dit que le cardinal voulut se servir de ces deux sortes de personnes pour travailler à cette réunion, d'autant que, visant à toutes les choses qui paroissoient grandes, une entreprise aussi importante que celle de la réunion des Religions étoit bien digne de flatter sa vanité; aussi son nom parut-il à la tête du projet; ce qui doit faire penser qu'il y tenait tout de bon.

On vouloit même se servir des Synodes pour parvenir à ce but, en commençant par les Synodes provinciaux, dans lesquels les ouvertures de réunion devoient être faites; alors on auroit fait tomber la députation au Synode national sur des personnes propres à conduire ce dessein, et chargées du pouvoir d'embrasser, au nom de leurs provinces, les expédiens de réunion dont on pourroit convenir.

Le premier pas qu'on prétendoit qu'ils devoient faire étoit de députer au roi pour lui représenter que des personnes mal intentionnées lui vouloient persuader que la Religion Réformée inspiroit des sentimens contraires au bien de son service, mais qu'ils avoient dessein de faire voir le contraire par une fidèle exposition de leurs sentimens; que pour cet effet ils supplioient le roi de leur permettre d'entrer dans une conférence libre avec les docteurs qu'il lui plairoit de nommer, et que si on pouvoit leur faire connoître que le salut étoit possible dans la profession de la Religion Catholique, ils ne s'éloigneroient pas de la réconciliation.

Ils devoient être pris au mot sur cette proposition, et parce qu'on ne demandoit qu'à lier la conférence, on devoit la leur accorder aussi libre et aussi longue qu'ils le pourroient desirer.

Pour faire réussir ce Projet il fallut s'assurer d'un nombre suffisant de ministres; on avoit sondé ceux qui étoient dans le voisinage de Paris, et on les avoit trouvés dans des dispositions peu favorables au projet. Beaucoup d'autres prêtoient l'oreille à ces propositions; il y en eut même qui dressèrent aussi des plans de réunion, lesquels furent communiqués au cardinal, afin qu'il jugeât s'il s'en accommoderoit. On fait monter jusqu'à quatre-vingts le nombre des ministres qui étoient de l'avis du cardinal.

Pour les Réformés laïques on les trouvoit presque tous du sentiment des ministres entêtes qui n'approuvoient pas le projet; et la plupart même, non contens de rejeter la proposition comme impossible, la regardoient encore comme captieuse, et servant de couverture à quelques mauvais desseins.

En effet, l'on sut qu'on y vouloit employer

la violence; et, après le succès de la conférence où le roi se seroit trouvé en personne, pour tourner plus facilement les choses du côté qu'il le souhaitoit, on devoit obliger tout le reste du royaume à passer par le traité que les ministres députés auroient conclu. Les édits, le bannissement des opiniâtres et les exécutions militaires devoient appuyer les résolutions prises dans la conférence; mais on devoit permettre à ceux qui n'accepteroient pas la réunion de disposer de leurs biens, et de se retirer dans un certain délai.

Pour exécuter ce projet on vouloit hâter la convocation du Synode national, parce qu'on croyoit que les choses étant bien disposées dans les provinces, cette assemblée serviroit à les avancer.

Une fâcheuse conjoncture retarda cette même assemblée. La peste ravageoit plusieurs provinces du royaume; presque toute communication d'un lieu à l'autre étoit interdite, et dans le Synode qui se tint à Charenton il y eut de grandes plaintes des empêchemens que cette maladie avoit apportés à l'arrivée des députés qui devoient s'y trouver.

Ce Projet de réunion traîna long-tems, et passa par plus d'une main, puisqu'on en trouve des mémoires jusqu'à l'époque de la mort du cardinal, et qu'il dura jusqu'en 1671; mais il lui survint tant d'affaires lors de la conspiration de Saint-Mars, et il fut accablé de tant d'infirmités corporelles, que ce projet ne put plus être suivi par lui.

L'on peut ajouter que l'illustre Hugues Grotius étoit entré dans ce Projet de réunion, et qu'il en étoit resté très-partisan toute sa vie. Il paroît par des lettres que Duvair, garde-des-sceaux, lui écrivit en 1621, de devant Saint-Jean-d'Angély, qu'il y avoit déjà long-tems qu'il étoit d'avis de cet accommodement. Il proposoit, au sujet de la présence réelle, d'adopter la formule suivante: Nous croyons que dans l'usage de la Cène l'on reçoit vraiment, réellement, substantiellement, c'est à dire dans sa propre substance, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ.

(1670.) Le maréchal de Turenne, né Réformé, ayant changé de religion et embrassé le culte Catholique Romain, voulut en 1670 renouveler le Projet de réunion que tant de personnes avoient entrepris avant lui. Le maréchal, pendant la paix ne pouvant continuer à moissonner des lauriers comme grand

capitaine, voulut acquérir une nouvelle gloire comme théologien. Il est vrai qu'il fut secondé par quelques ministres convertis qui vouloient se procurer de l'occupation, et obtenir quelques pensions ou quelques bénéfices.

On avoit donc le dessein d'engager dans ce parti le plus de ministres qu'il seroit possible, en suivant le plan qu'on disoit que le cardinal de Richelieu en avoit dressé, et dont je viens de parler. On voulut commencer par ceux qui avoient leurs Eglises aux environs de Paris pour s'en servir à jeter les premiers fondemens de l'entreprise; on étoit de bonne composition avec eux; on recevoit ce qu'ils vouloient donner; on ne leur demandoit que de se défaire de leurs préjugés, d'aplanir les difficultés de controverse, évitant les chicanes qui ne rouloient que sur les mots, conciliant les sentimens opposés, expliquant précisément en quoi consistoit le malentendu.

On ne pressoit pas même beaucoup ceux qui ne vouloient pas s'engager aussi avant, et on se contentoit qu'ils promissent de ne point s'opposer par entêtement à une si bonne œuvre, et d'en dire leur avis avec modération dans les Synodes quand il y en seroit parlé. On tiroit des promesses par écrit de ceux qui les vouloient faire, et on se contentoit d'une promesse verbale quand on rencontroit des gens plus défians, et qui refusoient d'entrer trop avant dans le projet.

Le roi voulut bien qu'on mît son nom à la tête de ces propositions, et qu'on assurât ceux qui voudroient contribuer au succès de son dessein qu'il les récompenseroit de leur bonne volonté. Ces négociations ne furent pas sans effet, et il se trouva plus de ministres qu'on ne l'auroit cru qui y donnèrent les mains.

Plusieurs, étonnés du désordre où se trouvoient les affaires des Réformés, et de la déclaration qu'on leur faisoit en secret de la part du roi, que ce prince ne vouloit plus souffrir qu'une Religion dans son royaume, croyoient faire une action de prudence en favorisant la réunion, et se flattoient d'obtenir quelque chose de plus favorable par un accommodement que si l'on attendoit avec une résolution désespérée l'extrémité.

Ces négociations firent d'assez grands progrès; non-seulement elles gagnèrent plusieurs ministres dans le Synode de l'Isle-de-France, mais elles en attirèrent aussi quelques-uns des Synodes voisins, et particulièrement de ceux d'Anjou et de Berry.

Mais comme il n'était pas possible que cette affaire se traitât avec assez de secret pour n'être point découverte, on le sut promptement en divers lieux, et le député général des Eglises Réformées de France, résidant à la cour, en instruisit les Réformés.

Alors la cour, qui depuis long-tems avait témoigné de la répugnance à permettre aux Réformés de tenir un Synode national, offrit, sans en être sollicitée, la permission de l'assembler. Elle donna même à entendre que si on n'acceptoit pas cette offre, elle contraindroit à le convoquer: ainsi, ce qui avait paru si nuisible, parut dans cette circonstance pouvoir devenir très - avantageux pour le Projet de réunion.

(1671.) Les Réformés prirent ombrage, et conçurent le soupçon qu'on vouloit les tromper, puisqu'on vouloit les forcer à assembler un Synode national : ils crurent que la cour avoit acquis la certitude d'avoir à sa disposition la majorité des membres qui le composoient.

Cependant, après y avoir réfléchi, les Églises Réformées se décidèrent à accepter la proposition. De son côté le conseil changea d'avis, et refusa de permettre cette assemblée.

Cette négociation avoit gagné jusque dans les provinces les plus éloignées de la capitale; elle s'étoit répandue en Saintonge et jusqu'à la Rochelle, où un gentilhomme, nommé Laroche Eli, avait eu des conférences avec le secrétaire d'état Letellier concernant le Projet de réunion.

Outre le grand projet dont je viens de parler, qui depuis le cardinal de Richelieu dura jusqu'à la tenue du Synode provincial de Charenton en 1671, où l'on finit par n'en plus parler, il y avoit un autre projet de conciliation: les chess de ce parti cherchoient des expédiens par lesquels on pût s'accommoder de toutes les Religions.

Ce dessein avoit déjà sait de grands progrès avant d'être rendu public; mais l'entreprise éclata par l'édition d'un ouvrage dont on ne douta point que l'auteur ne sût d'Huisseau, l'un des ministres de Saumur, aidé par Lesèvre, professeur d'éloquence dans la même ville. L'auteur de cet ouvrage sembloit dire qu'on pouvoit être Episcopal en Angleterre, Presbytérien en Ecosse, Luthérien en Suède, et Catholique dans les états où cette dernière Religion était dominante.

Pierre Jurieu, ministre protestant, devenu célèbre, réfuta le livre de d'Huisseau, qui eut des apologistes ainsi que des adversaires.

En 1677 de nouvelles tentatives de réunion furent faites, et n'eurent encore aucun succès. Dyse, qui était professeur en théologie à Die, composa un ouvrage sur cette matière : il ne plut pas au Synode de sa province, qui lui défendit de le publier. Malgré cette défense, Dyse, entraîné par les flatteuses espérances que lui donnoit le président de la Berchère, fit le voyage de Paris, chargé des recommandations de ce président pour les principaux du Conseil. Il communiqua cet écrit à l'évêque de Condom. Il ne pouvoit pas être agréable aux Catholiques, parce que l'auteur leur faisait trop relâcher, et que sous d'autres expressions il faisoit passer la plupart des articles de la doctrine réformée. Dyse fut donc obligé de s'en retourner sans avoir contenté personne, et il s'estima fort heureux de conserver les gages de professeur sans en remplir les fonctions.

(1684.) Au milieu des souffrances et des

persécutions qu'éprouvaient les Réformés, et à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, on remit encore sur le tapis les anciens Projets de réunion.

La marquise des Portes et l'intendant d'Aguesseau renouvelèrent cette proposition dans les Cévennes, dans le Vivarais et dans le Bas-Languedoc: ils prétendirent que plusieurs ministres des Cévennes, du Languedoc, du Vivarais, d'Alais, de Montpellier, de Montauban, de Tours, d'Orléans, de Paris et de divers autres lieux, avoient donné leur consentement à ce projet, en déclarant qu'ils contribueroient à le faire réussir autant qu'ils pourroient sans blesser leur conscience. Les seules signatures qu'on obtint furent celles des ministres Ducros et Lacoste, gens sans mérite ni réputation, et qui changèrent de religion bientôt après.

La marquise avoit fait diriger ce projet par l'abbé de la Vergne, janséniste, en qui elle avoit une extrême confiance.

On dit que, s'étant chargé de porter à la Cour l'original de ce plan, signé des ministres, il se noya au passage de la rivière de Cèse, qui étoit alors fort grosse, et que la cassette où étoient ses papiers périt avec lui.



L'intendant chargea, vers la fin de cette année, Bagnols, habitant de Montpellier, de communiquer de sa part une copie de ce projet à Cheiron, ministre de Nîmes. Par ce moyen le Projet fut mis en délibération entre plusieurs personnes, qui témoignèrent qu'on ne pouvoit accepter de telles propositions, si premièrement le roi ne faisoit cesser les vexations, et n'obligeoit le clergé à laisser les Eglises en repos.

Ce refus n'empêcha pas l'intendant de revenir à la charge, et d'avertir que si les Réformés vouloient éviter les maux dont ils étoient menacés, il étoit tems d'accepter cette ouverture d'accommodement, qui en étoit le seul remède.

Peu après l'intendant communiqua une Profession de foi qu'on lui avoit envoyée du Conseil, et qui contenoit, sans en rien rabattre, l'approbation de tous les dogmes et de tous les cultes de l'Eglise Romaine; ce qui fit cesser tout à coup les négociations.

Cette Confession de foi contenoit dix-huit articles: le premier et le second vouloient qu'on ne disputât du Purgatoire ni pour ni contre; qu'on parlât peu de l'état des ames après la mort; qu'on n'associât point au mérite de Jésus-Christ les œuvres que les Scholastiques appellent pénales et satisfactoires, et qu'on les regardât seulement comme des devoirs chrétiens et des parties de la condition imposée aux fidèles par l'Evangile.

Le troisième portoit qu'on réduiroit la permission des images à leur usage historique, de quoi les prédicateurs seroient chargés d'avertir le peuple, et qu'on retrancheroit les représentations de la Trinité.

Le quatrième portoit que Dieu seul seroit invoqué, mais qu'on pourroit le prier d'accorder aux prières de l'Eglise triomphante les grâces que la froideur des nôtres nous rendoit indignes d'obțenir.

Le cinquième article donnoit au Baptême et à l'Eucharistie la propriété du mot de Sacrement et la préférence sur toutes les autres cérémonies; mais il laissoit le même nom, dans un sens plus vague, aux cinq autres pratiques dont l'Eglise Romaine fait des sacremens légitimes.

Le sixième article réduisoit la doctrine de la nécessité du Baptême aux propres termes du Concile de Trente, dont les canons y étoient cités.

Le septième autorisoit la doctrine de la

présence réelle, laquelle devoit être estimée incompréhensible; pour quoi il ne falloit ni la définir, ni en disputer.

Le huitième vouloit que dans l'acte de la communion celui qui la recevroit se mit en état d'adoration, mais que cet honneur fût adressé à Jésus-Christ seul, sans qu'on fût obligé de rendre au sacrement autre chose que la simple vénération qu'on reconnoît due aux choses saintes; que l'usage de la coupe fût rendu au peuple; que le sacrement ne fût point porté en procession, et qu'on pourvût à la communion des malades, en sorte que le respect dû au sacrement ne fût point violé, et qu'on n'obligeât personne à se prosterner dans les rues.

Le neuvième réduisoit la doctrine du sacrifice de la messe à croire qu'il n'y avoit nul autre sacrifice salutaire que celui de la croix; mais que dans la messe on en faisoit seulement la commémoration, l'application aux particuliers, et la présentation à Dieu.

Le dixième proposoit de corriger l'abus de la confession avant d'y assujettir la conscience, et en réduisoit l'usage à l'instruction, à la consolation, et à la correction des pécheurs.

Le onzième parloit de la réforme des moi-

nes, et surtout des mendians, et vouloit principalement remédier à la force des vœux irrévocables, par lesquels on s'engageoit à des choses qui passent la mesure ordinaire de la grâce.

Le douzième permettoit au peuple de lire l'Ecriture sainte, et vouloit qu'au moins tous les dimanches on en fit la lecture publique dans les paroisses en langue vulgaire. On y ajoutoit que le chant des psaumes pourroit se faire aussi en public, et qu'on se serviroit pour cela de la version la plus grave.

Le treizième disoit qu'il falloit que les choses saintes fussent à l'avenir administrées gratuitement; qu'il ne fût permis ni de les taxer, ni de les vendre; que, pour éviter qu'on ne tombât dans cette faute, on pourvût d'ailleurs à la subsistance des ecclésiastiques, et qu'on défendît les bagatelles dont les couvens font une espèce de commerce.

Le quatorzième abolissoit les fêtes en apparence; mais illes rétablissoit presque toutes, en exceptant du retranchement celles qui ont du rapport aux mystères de la Rédemption, celles des Apôtres et celles des Saints des premiers siècles.

Le quinzième canonisoit les décisions de

l'assemb'ée du clergé en 1682, touchant le pape, présupposant qu'elles seroient immuables, et qu'on ne donneroit plus au pontife que le rang de premier entre ses égaux.

Le seizième vouloit la suppression de toutes les cérémonies dont il n'y avoit point de traces dans la plus pure antiquité, et qu'on fit le même traitement aux sociétés et aux confréries condamnées par les parlemens.

Le dix-septième déclaroit qu'on devoit s'en tenir à la doctrine de S. Augustin, touchant la prédestination et la grâce, et on associoit l'évêque de Meaux à ce docteur.

Le dernier enfin statuoit que les ministres demeureroient ecclésiastiques.

Ce projet, plein d'équivoques, de promesses illusoires, n'étoit pas néanmoins entièrement du goût de la cour, ni de celui des Jésuites, dont la doctrine y étoit condamnée; cependant on agissoit comme si on avoit eu sérieusement le dessein de concilier les différends, et l'on ne parloit à la cour, à Paris et dans les provinces que de conférences amiables pour y réussir.

On attendoit une assemblée générale du clergé l'année suivante, et on ne doutoit point qu'elle ne proposât de conférer sur les moyens de réunion; qu'il n'y eût des ministres Réformés, de réputation, engagés à l'accepter; que, s'il étoit nécessaire, le roi ne s'en mêlât, et n'ordonnât d'entrer en conférence.

Mais plusieurs choses firent juger qu'il y auroit parmi les ministres des rigoristes qui ne se laisseroient jamais fléchir.

Le ministre Claude avoit éprouvé la mauvaise foi de l'évêque de Meaux dans une conférence qu'ils avoient eue ensemble pour faire plaisir à une demoiselle de la maison de Duras qui avoit dessein de changer de Religion, mais qui ne le vouloit pas faire sans formalités. Claude, ayant encore dans l'esprit le souvenir de cette affaire, refusa constamment toute conférence; il la refusa avec une déclaration si formelle, qu'on jugea bien qu'on ne l'y feroit jamais consentir, et que, comme il avoitune grande suite d'approbateurs, il seroit imité par un grand nombre.

La même chose fut confirmée par un petit écrit, où les raisons de ne point écouter la proposition de ces Conférences étoient déduites, et où l'on ne consentoit de l'accepter qu'à des conditions que le clergé, de son côté, n'auroit pas voulu accorder; mais surtout ce qui empêcha que tout cela n'eût des suites, c'est qu'il survint des évènemens politiques qui firent changer de vues au clergé et au conseil du roi. Tous ces détails se trouvent dans l'Hist. de l'Edit de Nantes. In-4°. en 5 vol.

Le maréchal de Fabert, qui protégea beaucoup les Réformés de Sedan tant qu'il commanda dans cette province, desiroit aussi la réunion, et il la croyoit possible : il pensoit de bonne foi que la différence entre les Catholiques et les Réformés n'étoit qu'en paroles, et que si l'on parvenoit à s'entendre, et qu'on voulût traiter franchement de part et d'autre, l'on seroit bientôt d'accord.

En 1691 de nouvelles tentatives de réunion furent faites tant en France qu'en Allemagne. Des princes Protestans chargèrent Molanus, abbé de Lockum, et le savant Leibnitz, de conférer avec Bossuet sur ce grand projet. L'empereur Léopold chargea l'évêque de Neustadt d'intervenir en son nom dans cette correspondance. Molanus avoit un esprit assez conciliant; mais Leibnitz, toujours engoué de son plan de République chrétienne, traita cette affaire trop politiquement, et fut trop rigide dans ses distinctions théologiques et méthaphysiques.

Après une correspondance de quatre années, qui fixa l'attention de toute l'Europe savante, cette grande discussion se termina sans aucun résultat satisfaisant.

C'est à l'occasion de ce projet que Bossuet composa son fameux ouvrage de l'Exposition de la Foi catholique. Les Protestans n'y virent qu'un artifice : leur soupcon parut fondé lorsque, loin d'avouer cette Exposition, les docteurs de Louvain et de Paris la condamnèrent, et que le pape lui refusa son approbation. Elle contient en effet certaines doctrines que l'esprit de l'Eglise Romaine repousse. « Quand ce seroit pour convertir tous les Huguenots, disoit un Jésuite, nous n'éteindrions pas un cierge. Ce Jésuite étoit dans les principes, et Bossuet en étoit sorti; mais il le savoit bien, et en bon négociateur il s'étoit arrangé pour cela. » (Note de M. Grouvelle dans son édition des Lettres de madame Sévigné.)

Depuis lors, et en 1717, un nouveau projet fut conçu pour réunir les Eglises gallicane et anglicane. Les disputes du clergé romain, au sujet de la bulle *Unigenitus*, donnoient quelques espérances de succès: une correspondance s'ouvrit sur cette matière entre quelques Théologiens français et l'archevêque de Cantorbéry. Le plan qui avoit été concu pouvoit opérer la séparation de l'Eglise gallicane du Siège de Rome; mais le rapprochement qui eut lieu bientôt après entre les parties que la bulle avoit divisées, fit avorter ce grand projet.

Il y eut dans le même tems des tentatives. faites par la Sorbonne pour opérer la réunion de l'Eglise de Russie à l'Eglise Romaine. Les premières ouvertures en furent faites au czar Pierre Ier par les membres de la Faculté de Théologie, qui le recurent lorsque le 14 juin 1717 il alla visiter la Sorbonne. Le czar accueillit favorablement la proposition sur ce qu'on lui observa qu'en reconnoissant la primaute' du pape on pouvoit ne rien changer dans le gouvernement de l'Eglise grecque, et s'en tenir aux principes de l'Eglise gallicane. Il demanda un mémoire, et promit de faire répondre par ses évêques. Ce mémoire sut fait en vingt-quatre heures, traduit en latin, et envoyé au czar, qui étoit aux eaux de Spa. Ce prince fit répondre par ses évêques à ce mémoire, qui rouloit principalement sur la primauté du pape et la procession du Saint-Esprit. Dans cette lettre, si-

gnée de trois évêques seulement, l'on insistoit sur la nécessité de convoquer un Concile général, et de consulter les autres nations intéressées, ainsi que les quatre patriarches de l'Orient; que cela n'empêchoit pas néanmoins qu'on agitât la question dans des conférences particulières ou par correspondance. Il paroît que l'archeveque de Novogorod, président du Synode perpétuel, favorisoit les Luthériens, et contrarioit beaucoup le projet de la Sorbonne. Elle envoya cependant M. Jubé, curé d'Asnières, en Russie pour coopérer au succès de cette œuvre pieuse, qui échoua par les intrigues des Jésuites. Voyez à ce sujet l'ouvrage intitulé: Histoire et Analyse du livre de l'action de Dieu, tome 3, 1753.

La révocation de l'édit de Nantes, les violentes persécutions qu'éprouvèrent les Réformés, et surtout le système adopté et suivi de soutenir qu'il n'y avoit point de Réformés en France, durent nécessairement suspendre la manifestation de tout Projet de réunion.

Nous devons néanmoins faire encore mention d'un ouvrage de M. Dutens, qui parut à Londres en 1798, dans lequel l'auteur, après avoir discuté les divers points de controverse entre l'Eglise Romaine et les autres Communions chrétiennes, propose ses idées sur les moyens à employer pour opérer cette importante réunion. Il s'exprime ainsi p. 173, ch. 4:

« Je reviens encore une fois à la définition de l'Eglise universelle, dans laquelle je comprends l'Eglise primitive; ce qui me conduit à former le souhait qu'un grand prince voulût entreprendre de ramener les fidèles à ces heureux tems où tout le monde chrétien étoit uni par une même croyance; ce qui pourroit s'exécuter en assemblant un Concile pendant la vacance du Siège de Rome, pour rencontrer moins de difficultés. On y formeroit un Symbole de foi composé des décisions des Conciles des six premiers siècles de l'Eglise, qui certainement contenoient la Religion chrétienne dans sa plus grande pureté; on rejetteroit, comme innovations inutiles et dangereuses, tout ce qui ne se trouveroit point compris dans les actes de ces Etats généraux de l'Eglise, comme la transubstantiation, dont le mot même a été introduit par Pierre de Blois, mort en 1200, et ensuite par le quatrième Concile de Latran en 1215; on restitueroit au peuple, dans la sainte Cène, la

coupe qui ne lui a été ôtée par autorité qu'au quinzième siècle par le Concile de Constance.

« Dans ce Concile assemblé pour rendre la paix à l'Eglise on ne prononceroit point anathême contre ceux qui n'invoqueroient pas les Saints, parce que cette pratique n'est non-seulement pas autorisée par l'Ecriture sainte, mais qu'elle y semble contraire; on se contenteroit de laisser subsister la question du Purgatoire dans l'état où elle étoit du tems de saint Augustin, qui mettoit la chose en doute, et disoit que l'on pouvoit rechercher si cet état intermédiaire existoit ou non; on feroit à cet égard comme on a fait pendant quatorze siècles que ce dogme n'a été établi par aucun Concile; ce qui fit que les Pères de l'Eglise grecque au Concile de Florence, en 1438, furent surpris quand on l'y proposa, et demandèrent sur quels fondemens on établissoit cette doctrine; (ch. 7, p. 215.) on n'insisteroit point sur la nécessité de la confession auriculaire, que j'ai fait voir être entièrement d'institution humaine; mais d'un autre côté les Protestans ne devroient point se refuser à l'admettre telle qu'elle étoit au tems de la primitive Eglise; (ch. 8, p. 229.) enfin, on délivreroit les

prêtres du joug du célibat, sujet à tant d'inconvéniens, et qui n'est d'aucun avantage à la Religion, suivant en cela l'usage établi du tems des Apôtres, et dans les siècles où l'Eglise a été remarquable par la plus grande innocence de ses mœurs.

« Si tout esprit de parti étoit oublié; si l'esprit de l'Evangile seul pouvoit animer les pères d'un Concile assemblé pour une si belle fin; si l'on y procédoit avec ordre et simplicité, il n'est pas douteux qu'il seroit possible d'accomplir le grand ouvrage de la conciliation à la satisfaction de toutes les nations, à la cour de Rome près, qui verroit diminuer sa puissance; mais en se prêtant à des vues aussi salutaires, comme il convient au Siège le plus distingué de la chrétienté, elle gagneroit en sainteté ce qu'elle perdroit en faste; elle s'attireroit le respect des fidèles au lieu de leurs reproches, et acquerroit à juste titre sur tous les cœurs et les esprits le véritable empire que donne une confiance méritée, au lieu d'une obéissance souvent disputée, qui se soutient à peine par la superstition et par la crainte des interdits. »

Considérations héologo-politiques, par M. Louis Dutens, sur les moyens de réunir les différentes Eglises chrétiennes. Londres, 1798.

Depuis cette époque aucune proposition raisonnable n'a été faite; je dis aucune proposition raisonnable, car la lettre adressée aux pasteurs de Paris par Mgr. l'archevêque de Besancon, et celle du canoniste Lucet aux Réformés, pour leur proposer de se réunir à l'Eglise Romaine, ne peuvent pas paroître telles, quoique ces Théologiens manifestent le desir de voir renouer la négociation commencée entre Bossuet et Molanus. Dans tous les projets qui ont été concus l'Eglise Romaine sacrifioit quelques points de sa doctrine : aujourd'hui Mgr. l'archevêque de Besancon et M. Lucet concluent à une réunion pure et simple au culte romain. Une pareille proposition n'est point raisonnable; celle de François Ier, quoique faite au commencement du seizième siècle, l'étoit davantage. Si les Réformés faisoient la proposition aux Catholiques Romains de professer leur doctrine, appelleroient-ils cela un Projet de réunion? Je ne considère pas non plus comme un Projet de réunion, mais seulement comme un livre de controverse, l'ouvrage de le Camus, évêque de Belley, intitulé : Avoisinement des Protestans vers l'Eglise Romaine, (1) avec des notes de Richard Simon, dans lesquelles cet ex-oratorien prétend que Bossuet, dans son exposition de la doctrine catholique, s'est servi des raisonnemens de l'évêque de Belley. Il en est de même d'un ouvrage de P. D. Rouvière, avocat au parlement de Paris, imprimé en 1756, mal à propos intitulé: Projet de Réunion des Protestans aux Catholiques Romains.

Plusieurs des ouvrages dans lesquels nous avons puisé des documens nous ont été procurés par M. le pasteur Marron, qui nous a envoyé aussi la notice de quelques ouvrages qui ont paru sur cette matière, et que nous n'avons pas été encore dans le cas de compulser; ce sont les suivans:

1°. Dans un volume in-8° publié à Hanovre par M. Feder, sous le titre de Commercii-Epistolici-Leibnitiani typis nondum vulgati selecta specimina, l'on trouve les lettres de l'évêque Ursinus de Baer au duc Antoine Ulric de Brunswick, avec les réponses de ce

<sup>(1)</sup> Imprimé en 1640; seconde édition en 1648; réimpression par Richard Simon, 1703.

dernier, et plusieurs autres pièces relatives au même sujet.

2º. De stratagematibus Satance in Religionis negotio per superstitionem, errorem, hæresim, odium, calumniam, schisma, etc. Lib. 8, auctore Jacobo Acontio. A Bâle, 1565, in-8º.; et à Amster. 1674., in-8º.

Cet ouvrage a été dédié à Elisabeth, reine d'Angleterre. Il en a paru une traduction française à Bâle en 1565, in-4°.; à Delft en 1611 et 1624, in-8°. L'auteur propose dans cet ouvrage de réduire à un petit nombre les dogmes de la Religion chrétienne, et d'établir une tolérance réciproque entre toutes les sectes qui divisent le Christianisme. Peignot, Livres brûlés, tom. 2, p. 208.

3°. Thenasled Gospel, etc., c'est à dire l'Evangile nu, où l'on prétend montrer, 1°. quel étoit l'Evangile qu'ont publié Notre-Seigneur et ses Apôtres; 2°. quelles altérations et quelles additions les siècles subséquens y ont apportées; 3°. quels avantages et quels inconvéniens il en est résulté. Publie pour la première fois par Arthur Bury, à Londres, 1691, în-4°.

L'université d'Oxford a condamné cet ouvrage au feu; aussi est-il très-rare, même

en Angleterre. L'auteur cherche à simplifier le Christianisme; il réduit la croyance nécessaire pour être chrétien aux points les plus simples : il suffit, selon lui, de croire que Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu. La consubstantialité du Verbe étoit, à l'en croire, inconnue aux premiers Chrétiens; il prétend que du tems de Justin on regardoit encore comme Chrétiens ceux qui croyoient que Jésus-Christ étoit homme, né de l'homme, et que l'on parloit de ces gens-là sans leur dire des injures. C'est seulement depuis que l'on dispute sur ces matières que la chaleur des contendans et les partis qui se sont formés dans l'Eglise ont fait paroître ces questions importantes, à peu près comme la peine qu'on a à trouver les diamans et à les polir les rend précieux. Voyez Peignot. Dictionnaire des Livres condamnés au feu. tom. 1, p. 66.

M. Petersen, pasteur, président du Consistoire de Strasbourg, nous donne la note des ouvrages suivans, que nous allons nous procurer:

1º. Appel à la réunion des Religions, 1801, imprimé en allemand, par le pasteur Van Alpen de Stolberg. Dahlberg. Manheim, 1778. L'on y trouve les deux passages suivans: « Toi que la « Providence a fait naître au sein du Chris- « tianisme, rends grâces à Dieu de ce que « sa lumière t'éclaire; mais garde-toi d'in- « sulter ton frère, auquel ne luit que le « crépuscule; plains-le. Non, rien n'est plus « contraire à la charité chrétienne; non, « rien n'est plus indigne de l'humanité que « ce faux zèle qui condamne son prochain. « Toi qui le fais n'oublie point que les « Pharisiens ont traité Notre-Seigneur même « d'hérétique.

« Ah! nous aussi nous formons ce vœu « avec tous les cœurs droits et sensibles, que « toutes les différentes Confessions parmi les « Chrétiens veuillent bientôt retourner au « sein maternel de l'Eglise! mais c'est l'ou- « vrage de la Providence, comme le dit « très-bien Bossuet dans ses Epîtres à Mola- « nus et Leibnitz. »

3°. Le Livre de la Réunion, ou Instruction du bonheur pour tous les hommes, par Masius. Leipsick, 1785.

L'auteur avance que pour opérer cette réunion les Catholiques doivent renoncer, 1°, à l'infaillibilité de leur Eglise; 2°. à celle du pape; 3°. à la hiérarchie; 4°. à l'autorité des doctrines et sentences du Concile de Trente; 5°. à la Confession auriculaire; 6°. à la Transubstantiation; 7°. à toutes les doctrines contraires et indignes de Jésus-Christ et de l'Ecriture sainte; 8°. au nombre de sept Sacremens; 9°. aux Vœux religieux.

Les Réformés doivent renoncer, 1°. à la préférence de leur Eglise; 2°. à la doctrine de l'Ecriture sainte, que rien de contraire à celle-ci, ni rien d'incompréhensible ne doit être admis dans la Religion chrétienne; 3°. à la Prédestination; 4°. à l'explication du mot est par signifie, dans ce qui concerne l'Eucharistie. Cet auteur est peu estimé.

4°. Un ouvrage de Jérusalem, prélat Protestant, intitulé: Von der Kirchenvereiniguns Ein Bedenken des Herrn Ant. Jerusalem, 1772.

Un comte allemand, prié par le cardinal de la Lance, archevêque de Turin, de lui indiquer un Théologien savant et célèbre avec qui on pût entrer en conférence sur des articles de réunion, proposa M. Jérusalem. Ce savant traita ce sujet dans l'ouvrage précité, avec toute la franchise et la délicatesse dont il est susceptible. Il finit ainsi:

- Quelles maximes perverses! Nous ne voulons pas nous tolérer avec charité, mais, au contraire, nous traiter d'hérétiques, nous persécuter et nous condamner, jusqu'à ce que nous soyons d'accord ensemble sur tous les dogmes, les cérémonies, et même sur la police ecclésiastique : c'est justement le moyen le plus sûr de perpétuer la discorde, et de nous éloigner davantage. Qu'on commence au contraire, d'après la volonté de Notre-Seigneur, à se supporter les uns les autres avec charité, à accorder à la raison et à la conscience leurs droits inaliénables; alors les haines cesseront, et les différens partis se rapprocheront peu à peu : laissons donc à la Providence le soin d'opérer notre parfaite réunion par le laps du tems et par l'accroissement des lumières.

Pour completter autant qu'il est en nous la collection des détails historiques sur les Projets de réunion des Communions chrétiennes, nous joignons ici:

1°. Fragment tiré de l'Histoire ecclésiastique de Mosheim, sur les divers Projets de réunion de tous les cultes chrétiens.

- 2°. Lettre de M<sup>st</sup>. l'archevêque de Besancon à MM. Marron, Rabaut-Pomier et Mestrezat, pasteurs de l'Eglise Réformée, consistoriale du département de la Seine.
- 3º. Réponses de M. Marron et de MM. Rabaut et Mestrezat.
- 4°. Lettre de M. Molines, pasteur à Orange, à M<sup>sr</sup>. l'archevêque de Besançon.
- 5°. Lettre de M. Lucet, canoniste, aux Réformés.
- 6°. Précis historique sur les Projets de réunion des Chrétiens des diverses croyances, inséré dans les Archives littéraires de l'Europe, n°. 15, p. 308 et 381.
- 7°. Un discours prononcé à Paris dans le temple de la rue Saint-Thomas du Louvre, par M. le pasteur Marron.

## FRAGMENT

de l'Histoire ecclésiastique de Mosheim, Docteur en Théologie et Chancelier de l'Université de Gottingue, tom. 5, p. 123 de l'édition de Maëstricht, 1776.

Les défenseurs les plus prudens de la Religion Romaine s'étant apercu des mauvais succès qu'avaient eus les moyens violens et sanguinaires dont ils s'étaient servi pour affermir son autorité, eurent recours à des méthodes plus douces, et essayèrent de ramener les Protestans dans le giron de l'Eglise par la ruse et l'artifice. Plusieurs partisans de Rome approuvèrent cette méthode, mais ne s'accordèrent point sur la manière de l'employer, et chacun prit une route différente pour arriver au même but. Les uns proposèrent d'établir des Conférences entre les principaux Théologiens des parties contendantes, dans l'idée peu réfléchie, et dont l'expérience du passé aurait dû leur démontrer la folie, que les ennemis de l'Eglise Romaine seraient convaincus dans la dispute,

ou du moins témoigneroient moins d'aversion pour elle. D'autres furent d'avis de suspendre toutes les disputes, et de trouver quelque moyen pour réconcilier les deux Eglises, en fermant les yeux sur quelques articles qu'on avait regardés jusqu'alors comme extrêmement importans. D'autres enfin, persuadés que leurs Théologiens avoient plus de zèle que d'érudition, et plus d'attachement pour l'Eglise de Rome que de capacité pour défendre sa cause, préparèrent leurs combattans, leur enseignèrent un nouvel art militaire théologique, et leur fournirent une nouvelle méthode fort ingénieuse de vaincre, ou du moins de harceler et d'embarrasser leurs adversaires hérétiques.

Il y eut en l'an 1601, à la sollicitation de Maximilien, duc de Bavière, et de Philippe-Louis, électeur Palatin, une célèbre Conférence à Ratisbonne entre quelques fameux docteurs Luthériens et trois célèbres Jésuites. La dispute roula sur deux grands points, auxquels on peut réduire toutes les contestations des Protestans et des Catholiques Romains; savoir, la règle de foi et le juge des controverses. Wolfang-Guillaume, prince Palatin, qui venoit d'embrasser la Religion

Romaine, en indiqua une autre, l'an 1615, à Neubourg, entre Jacques Heilbronner, Luthérien célèbre, et un Jésuite appelé Jacques Keller. La plus fameuse de toutes ces Conférences fut celle qui se tint l'an 1645 à Thorn, par l'ordre d'Uladislas IV, roi de Pologne, entre plusieurs Théologiens Catholiques, Luthériens et Réformés. Cette Conférence avoit pour but d'appaiser le schisme qui régnoit entre ces Eglises, et de les réconcilier; ce qui lui fit donner le nom de Conférence charitable. Quelque tems après, Ernest, landgrave de Hesse, pour colorer son apostasie, et montrer qu'il n'avait abandonné la Religion Protestante qu'avec connoissance de cause, obligea Valérianus Magnus, religieux capucin, d'entrer en lice avec Habercorn, ministre Réformé du château de Reinfeldt. Outre ces Conférences publiques, il y en eut d'autres particulières. entre les Théologiens des deux Eglises, dont la plus remarquable fut celle qu'eut le ministre Claude, le plus savant Théologien Réformé de France, avec Jacques-Bénigne Bossuet, que son esprit et son érudition ont mis à la tête des plus fameux docteurs de son siècle. Cette dispute, qu'ils eurent

l'an 1683, se termina comme les autres, et ne fit qu'augmenter la plaie au lieu de la fermer. Ni l'un ni l'autre ne voulut céder, et tous deux sortirent de la lice plus affermis dans leurs opinions, et plus opposés à celles de leurs adversaires qu'ils ne l'étoient auparavant.

Ceux d'entre les Catholiques Romains qui desiroient sincèrement l'union et la paix, eurent recours aux fraudes pieuses pour venir à bout de leur dessein; ils s'efforcèrent de persuader aux Protestans zélés et aux Catholiques rigides que la différence de leurs sentimens étoit moins grande et moins importante qu'ils ne pensoient, et que le vrai moven de mettre fin à leurs dissentions et de se réconcilier étoit de ne point nourrir le feu de la discorde par des disputes et des conférences, et de voir si on ne pourroit pas concilier leur système et leurs contradictions apparentes en les expliquant de bonne foi : ils s'imaginèrent qu'en exposant adroitement les doctrines de l'Eglise Romaine qui choquoient le plus les Protestans, ils viendroient à bout de vaincre leur aversion pour elles. Tel fut le principe général qui fit agir les pacificateurs : ce fut sur cette

base qu'ils fondèrent leurs opérations pacifiques; mais ils furent si peu d'accord sur
la manière de l'employer, et ils usèrent de
tant de méthodes différentes pour exécuter
ce stratagème délicat et dangereux, que l'évènement ne répondit point à leur attente.
La bonne méthode exigeoit, avant qu'ils en
vinssent aux explications, aux exhortations
et aux conseils, qu'ils se réconciliassent ensemble pour rendre leurs explications et leurs
exhortations agréables et même supportables;
mais il s'en fallut beaucoup que les moyens
qu'ils employèrent fussent proportionnés à
la fin qu'ils se proposoient.

Le premier et le plus célèbre de ceux qui éprouvèrent la force de leur génie dans cette entreprise périlleuse fut le cardinal de Richelieu, ministre de France, lequel employa les promesses et les menaces, les ressources du sophisme et de l'éloquence, en un mot, l'art de la persuasion, pour ramener les Protestans de France dans le sein de l'Eglise Romaine. L'exemple de cet illustre prélat fut suivi, mais avec moins de dignité et de succès, par Masénius, jésuite allemand; Volusius, théologien de Mayence; Prœtorius, prussien; Gibbon de Burg, théologien

irlandais et professeur à Erfurth; Marcellus, jésuite, et quelques autres Théologiens moins célèbres; mais aucun controversiste moderne n'employa cette méthode avec tant d'art et de dextérité que M. Bossuet, évêque de Meaux, homme d'un vrai génie, et qui étoit dirigé par la prudence la plus consommée. Le but que cet auteur subtil et insinuant se proposa dans la fameuse exposition de la Foi catholique romaine fut de prouver aux Protestans que les raisons qu'ils alléguoient pour ne point retourner dans le sein de l'Eglise Romaine disparoîtroient aisément s'ils vouloient examiner ses doctrines dans leur véritable jour, et non point dans celui où il avoit plu à leurs confrères de la représenter. Dezius, jésuite de Strasbourg, employa la même idée, mais avec moins d'adresse et de succès, pour prouver qu'il n'y avoit presque point de différence entre la doctrine du Concile de Trente et celle de la Confession d'Augsbourg, quoiqu'elles soient aussi opposées entr'elles que le feu et l'eau. On remarquera que ceux qui entreprirent de réconcilier les deux Eglises agirent en leur propre et privé nom, et ne furent autorisés par aucun de ceux à qui il

appartenoit d'expliquer et de modifier les doctrines et les rites de l'Eglise Romaine qui choquoient les Protestans, et justifioient leur séparation. Il est vrai néanmoins que l'an 1686 ce plan de réconciliation fut fortement recommandé par une personne qui prétendoit être autorisée à le faire. Ce pacificateur fut Christophe de Rohas, évêque de Tinia, dans le district de Bosnie, lequel fréquenta, dans cette vue, pendant plusieurs années, les cours des princes Protestans d'Allemagne pour les engager à convoquer un nouveau Concile plus impartial dans ses décisions, et moins gêné dans ses procédés que celui de Trente, et qui alla même jusqu'à assurer aux Protestans qu'ils obtiendroient aisément les droits, les privilèges et les immunités qu'il leur plairoit d'exiger du pape, pourvu qu'ils voulussent reconnoître son autorité paternelle, et se soumettre humblement à son doux enspire. Les Théologiens Protestans ne tardèrent point à pénétrer les vues de ce spécieux missionnaire, et ils reconnurent, de même que leurs souverains, que le but de la cour de Rome étoit bien moins de se réconcilier avec eux que de procurer à ses évêques

l'empire qu'ils exerçoient jadis sur le monde chrétien. (1)

Les médiateurs romains trouvèrent parmi les Protestans, et surtout parmi les Réformés, certains docteurs qui, naturellement portés pour l'union et la paix, ou dans des vues d'intérêt ou d'ambition, parurent disposés à adopter leur plan, et à leur en faciliter l'exécution. Ces docteurs prétendirent que les points sur lesquels les deux Eglises disputoient n'étoient pas assez importans pour justifier leur séparation. Les Protestans françois soupconnèrent Louis Leblanc et ses disciples de s'être trop avancés; ils accusèrent de la même chose, mais avec plus de fondement, Huisseaux, professeur de théologie à Saumur, Milletière, Lefèvre et quelques autres. Les Théologiens anglois parurent moins disposés à pallier les absurdités du papisme. William Forbes fut le plus distingué de ceux qui se

<sup>(1)</sup> Voyez Jo. Wolff, Joageri, Hist. eccl. sœculi 17; Christ. Eberhardi Weismanni, Hist. eccl. sœculi 17, p. 735. Le lecteur trouvera dans le Commercium-Epistolico-Leibnitianum, t. 1, p. 411, 415, 426, le détail des conditions de paix que l'électeur de Mayence proposa, par ordre du pape, aux cours d'Allemagne.

montrèrent faciles à concilier un grand nombre de ces différentes opinions qui séparoient ces deux Eglises. A l'égard des Hollandois, personne n'ignore l'ardeur avec laquelle le fameux Grotius desiroit la réunion de toutes les Eglises chrétiennes par les liens généreux de la charité et de la concorde, non plus que le zèle avec lequel il s'efforca de réformer quelques abus énormes de l'Eglise Romaine, et d'en excuser d'autres. Tous ces arbitres, et une infinité d'autres que je me dispenserai de citer pour ne point abuser de la patience du lecteur, ne retirèrent d'autre fruit de leurs travaux, peut-être bien intentionnés, que de mécontenter les deux parties, et de s'attirer les reproches les plus amers de leurs Eglises respectives.

Plusieurs historiens mettent au nombre des docteurs Protestans qui témoignèrent un zèle outré pour la réunion des deux Eglises, George Calixte, professeur de théologie dans l'université d'Helmstadt, et l'un des plus savans hommes de son tems: il est néanmoins certain que ce grand homme mit au jour les erreurs et les abus de l'Eglise Romaine avec une érudition et une évidence qu'on ne trouve dans aucun des auteurs de ce siècle, et soutint

constamment que les décrets et les anathêmes du Concile de Trente avoient banni toute espérance de réconcilier les Eglises Protestantes avec le Siège de Rome. Il est vrai pourtant que Calixte regarda avec plus de modération et d'indulgence que les autres quelquesunes des controverses qui divisoient les deux Communions, et les décida d'une manière qui ne paroissoit point s'accorder avec le goût et l'esprit du tems. Il soutint encore que l'Eglise Romaine n'avoit point détruit les vrais principes du Christianisme, mais les avoit défigurés par ses fictions insensées, et ensevelis sous un tas de décombres, de doctrines, et de cérémonies extravagantes et insupportables. C'est sans doute pour cette raison que quelques-uns l'ont mis dans la classe des médiateurs imprudens dont j'ai parlé ci-dessus.

Il n'étoit pas difficile de faire échouer les desseins, et de ruiner le crédit de ces médiateurs pacifiques qui ne composoient après tout qu'une société bizarre et mal assortie, et, qui plus est, affoiblie par ses divisions intestines. Il falloit infiniment plus de dextérité et de génie qu'ils n'en avoient pour arrêter les progrès et éluder les sophismes d'une classe d'hommes qui avoient inventé de nou-

velles méthodes de défendre le papisme, et de combattre leurs adversaires. On donna à cette nouvelle espèce de docteurs polémiques le nom de Méthodistes; et les plus célèbres furent ceux de France, où les controverses continuelles avec les savans Huguenots avoient augmenté l'adresse et perfectionné les talens théologiques des controversistes Romains. On peut diviser les Méthodistes en deux classes, relativement à leur facon de manier la controverse dont je parle. Je mets dans la première les Théologiens qui ne disputoient pas de bonne soi avec les Protestans, et qui imitoient l'exemple de ces généraux qui enferment leurs troupes dans un retranchement ou dans une place forte pour les mettre à couvert des attaques de l'ennemi. Telle fut la conduite du Jésuite Véron, lequel prétendoit que les Protestans devoient prouver la vérité des doctrines de leurs Eglises par des passages de l'Ecriture, sans se donner la liberté de les expliquer, de les commenter, et d'en tirer des conséquences : on peut mettre dans la même classe Nihusius, apostat Protestant, les deux Walenburgs et d'autres controversistes, qui, s'imaginant qu'il leur étoit plus aisé de soutenir leurs prétentions que de

montrer les principes sur lesquels elles étoient fondées, obligeoient leurs adversaires à prouver toutes leurs assertions, soit affirmatives, soit négatives, se bornant à répondre à leurs objections, et à repousser leurs attaques. On peut encore mettre au nombre de ces Méthodistes le cardinal de Richelieu, lequel, sans s'arrêter aux accusations, aux objections et aux reproches dont les Protestans accabloient les différentes branches du gouvernement de l'Eglise Romaine, sa discipline, sa doctrine et son culte, réduisoit toute la controverse au seul article de l'institution et de l'autorité divine de l'Eglise, qu'il s'efforcoit de prouver par les plus forts argumens, persuadé que c'étoit le vrai moyen de mettre le papisme à couvert de toute insulte.

Les Méthodistes de la seconde classe prétendoient que le moyen le plus sûr d'imposer silence aux Protestans n'étoit point de les attaquer par pelotons, mais de les accabler tout à la fois par le poids de quelque principe général, de quelque argument universel, qui comprît, ou que l'on pût appliquer à tous les points sur lesquels on disputoit. Ils imitèrent la conduite de ces généraux qui, au lieu de perdre leur tems et leurs forces à des sièges

et des escarmouches, se hâtent de mettre fin à la guerre par une action générale et décisive. Ce fut Nicole, fameux théologien Janséniste, qui inventa ou du moins qui perfectionna cette méthode, employant pour cet effet tous les secours que son esprit et son éloquence purent lui fournir. Plusieurs controversistes Romains l'adoptèrent, persuadés qu'étant bien ménagée elle suffiroit pour anéantir les Protestans. En conséquence, quelques-uns de ces controversistes établirent la défense du papisme sur le seul principe de la prescription; d'autres sur la vie scandaleuse de plusieurs princes qui avoient soustrait leurs états au joug de Rome; d'autres enfin sur la nature criminelle du schisme religieux qu'ils imputoient aux partisans de la Réformation. Ils étoient tous persuadés qu'en faisant valoir leurs argumens, et prouvant leurs accusations, ils imposeroient silence à leurs adversaires, et feroient triompher la cause de Rome et de ses évêques. Le fameux Bossuet se distingua parmi les membres de cette classe, dont il fit l'ornement par la supériorité de son génie et les charmes insinuans de son éloquence; mais ses argumens sont plus spécieux que solides, et les circonstances

dont il les emprunte (1) mal choisies. Il conclut de la variété d'opinions qui règne parmi les docteurs Protestans, des changemens qu'ont éprouvés leur discipline et leur doctrine, que l'Eglise fondée par Luther n'est pas la véritable Eglise; et de l'identité et de l'uniformité qui règnent dans les dogmes et le culte de celle de Rome, que son origine est divine. Cet argument est d'autant plus surprenant, que M. Bossuet, homme instruit, ne pouvoit ignorer ni l'esprit temporiseur des pontifes romains, ni les changemens qu'ils ont permis que l'on fit à leur discipline et à leur doctrine, pour se conformer aux tems, aux lieux, et aux caractères de ceux qu'ils avoient intérêt de s'attacher. Un pareil argument, dis-je, est surprenant dans la bouche d'un prélat françois, vu que les Théologiens de cette nation soutiennent unanimement qu'il y a autant de différence entre l'âge de fer et l'âge d'or qu'entre l'Eglise Romaine moderne et l'ancienne primitive Eglise de cette fameuse ville.

Ces différentes tentatives des partisans de Rome exercèrent à la vérité la vigilance et

<sup>(1)</sup> Nous avons copié littéralement cette locution viciense.

l'activité des Théologiens Protestans; mais elles ne furent suivies d'aucune révolution importante, et ne produisirent aucun fruit considérable. Elles engagèrent néanmoins quelques princes et un petit nombre de savans à embrasser la Communion de cette Eglise, à la tyrannie et la superstition de laquelle leurs ancêtres s'étoient soustraits; mais ces défections ne furent que personnelles, et ces exemples ne furent suivis par aucune nation ni aucune province. On compte parmi ces illustres transfuges de la Religion Protestante Christine, reine de Suède, princesse de beaucoup d'esprit, mais fougueuse et inconsidérée dans toutes ses démarches, et qui préféroit son repos, ses plaisirs et sa liberté à toute autre considération; Wolfgang William, comte Palatin du Rhin; Chrétien William, marquis de Brandebourg; Ernest, prince de Hesse; Jean-Frédéric, duc de Brunswick; et Frédéric-Auguste, roi de Pologne.

Les savans qui embrassèrent la Communion de l'Eglise Romaine furent le baron de Boinebourg, secrétaire de l'électeur de Mayence, qui protégeoit beaucoup les gens de lettres; Christophe Ranzow, gentilhomme du Holstein; Gaspard Scioppius, Pierre

Bertius, Christophe Besold, Ulric Hunnius, Nicolas Stenon, médecin danois très-célèbre; Jean-Philippe Pfeiffer, professeur à Konigsberg; Lucas Holstenius, Pierre Lambechius, Henri Blumius, professeur à Helmstadt, homme savant, mais très-orgueilleux; Daniel Nesselius, André Frommius, Barthold Nihusius, Christophe Helwigius, Mathieu Prætorius, et quelques autres qui tenoient un rang moins distingué dans la république des lettres. Ces conversions, de même que les motifs qui les occasionnèrent, furent en réalité beaucoup moins honorables à l'Eglise Romaine qu'elles ne le paroissent ; car si l'on retranche de la liste des princes et des savans que je viens de nommer ceux que les tentations de l'adversité, l'impulsion de l'avarice et de l'ambition, les suggestions de la légèreté, les effets des attachemens personnels, l'empire de la superstition sur les esprits foibles et irrésolus, et d'autres motifs pareils engagèrent à embrasser la religion romaine, le nombre de ces prosélytes sera trop petit pour exciter l'envie des Eglises Protestantes.

Le même auteur rapporte qu'à l'époque où Maurice, landgrave de Hesse, et Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, re-

noncèrent au Luthéranisme pour embrasser la Communion des Eglises Réformées, plusieurs Théologiens fameux, tant Luthériens que Calvinistes, s'efforcèrent de réunir les deux Eglises que leurs opinions divisoient, par les liens de la charité chrétienne et de la communion ecclésiastique. Ces médiateurs prudens et pacifiques connoissoient trop bien la nature humaine et les passions dont elle est susceptible, pour ne pas sentir qu'une parfaite uniformité dans les opinions étoit impossible, et qu'il y avoit de la folie à prétendre que l'une de ces communautés adoptât généralement, et sans restriction, les doctrines de l'autre. Ils s'efforcèrent donc de persuader à ceux qui étoient les plus animés que les points en litige entre les deux Eglises n'étoient point essentiels à la vraie Religion; que les doctrines fondamentales du Christianisme étoient recues et professées dans les deux Communions, et que la différence que l'on remarquait dans les opinions des parties contendantes rouloit sur des points abstraits et incompréhensibles, ou sur des matières indifférentes qui ne rendoient les hommes ni plus sages, ni meilleurs, et qui n'intéressoient en rien la véritable piété.

Ceux qui voyoient les choses sous ce point de vue furent obligés d'avouer que cette diversité d'opinions entre les deux Eglises n'étoit point un motif qui dût les obliger à se séparer, et que l'Evangile qu'elles professoient toutes deux exigeoit d'elles nonseulement qu'elles vécussent dans l'exercice d'une charité mutuelle, mais encore qu'elles entrassent dans les liens fraternels d'une communion ecclésiastique. La plupart des Théologiens Réformés parurent disposés à convenir que les erreurs des Luthériens n'étoient ni importantes ni dangereuses, et que les doctrines fondamentales du Christianisme n'avoient souffert aucune altération considérable dans cette Communion, ce qui étoit déjà un grand acheminement vers la paix; mais la plupart des docteurs Luthériens déclarèrent qu'ils ne portoient pas le même jugement de la doctrine des Réformés. Ils soutinrent opiniâtrement l'importance des points qui divisoient les deux Communions. et assurèrent qu'une grande partie de la dispute rouloit sur les principes fondamentaux de toute religion et de toute vertu. On ne doit point être surpris que les Réformés aient traité cette fermeté des Luthériens

d'opiniâtreté, d'arrogance et d'orgueil. Ces derniers ne ménagèrent pas plus leurs adversaires; ils a lèrent en récriminant, et leur reprochèrent plusieurs fautes aussi blâmables les unes que les autres, entr'autres d'avoir déguisé sous des termes ambigus la vraie doctrine des Eglises Réformées. Ils observèrent encore que, malgré la prudence et la circonspection dont ils se piquoient, ils avoient donné dans plusieurs occasions des preuves convaincantes que le penchant qu'ils témoignoient pour la réconciliation des deux Eglises étoit plutôt l'effet de leurs vues intéressées que celui de leur zèle pour le bien public.

On ne doit pas omettre au nombre des évènemens publics, relatifs à la réunion des Luthériens et des Réformés, la démarche que fit Jacques ler, roi d'Angleterre, l'an 1615, pour accomplir ce dessein salutaire. Celui que le monarque anglois employa pour cet effet fut Pierre Dumoulin, qui passoit pour le Théologien Réformé le plus fameux qu'il y eût en France; mais ce projet ne réussit point, parce qu'il fut mal conduit. On fit, l'an 1631, une autre tentative de même espèce au Synode de Charenton, dans lequel les Théologiens Réformés, qui com-

posoient cette assemblée respectable, passèrent un acte par lequel ils déclarèrent que le systême religieux des Luthériens ne contenoit aucune erreur fondamentale ou dangereuse, et étoit conforme à l'esprit de la véritable piété. Cet acte offroit aux Luthériens la plus belle occasion du monde de se réunir avec les Réformés à des conditions honorables, et d'entrer dans les liens de la Communion, tant civile que religieuse, avec les Calvinistes; mais cette démarche charitable produisit peu d'effet, parce que la plupart des Luthériens ne voulurent point profiter de l'occasion qu'on leur offroit de terminer les dissentions qui séparoient les deux Eglises. Il y eut cette même année une Conférence à Leipsick entre les docteurs saxons Hoe, Lyser et Hopfner, d'un côté, et les plus savans Théologiens de Hesse-Cassel et de Brandebourg de l'autre. L'objet qu'on eut en la tenant fut de les mettre à même d'exposer d'une manière exacte et précise leurs opinions respectives, et d'examiner au vrai quels étoient les obstacles réels qui s'opposoient à la réunion des deux Eglises. Cette Conférence fut ménagée avec beaucoup de décence et de modération; les

délibérations ne furent troublées ni par un zèle immodéré, ni par un esprit de contention et de dispute; mais on n'y trouva ni cette franchise, ni cette confiance mutuelle, si essentielles à ces sortes de projets de pacification. Les Théologiens Réformés exposèrent avec beaucoup de précision et de clarté les doctrines de leur Eglise, et accordèrent même aux Luthériens plusieurs choses qu'ils ne devoient pas attendre; mais ces derniers, naturellement timides et soupconneux, craignant toujours qu'on ne leur tendît des pièges pour les surprendre, ne voulurent pas même convenir qu'ils étoient satisfaits de ces explications et de ces offres, de manière que la Conférence finit sans qu'on fût plus avancé qu'on ne l'étoit auparavant. Pour se former une juste idée de ces délibérations pacifiques, des raisons qui y donnèrent lieu, et des principes qui firent agir les parties intéressées, il faut étudier avec attention l'histoire civile de ce période intéressant.

Uladislas IV, roi de Pologne, forma un plan d'union religieuse beaucoup plus étendu que ceux dont je viens de parler. Il proposa une réconciliation non-seulement entre les Eglises Réformée et Luthérienne, mais encore entre celles-ci et celle de Rome. Pour cet effet il fit tenir, l'an 1645, une Conférence à Thorn, dont l'issue, ainsi que l'on devoit naturellement s'y attendre, ne fut nullement favorable à l'union qu'il se proposoit; car ceux que les trois Eglises employèrent pour calmer leurs divisions, ou du moins leur animosité, sortirent de la Conférence plus possédés de l'esprit de parti, et avec moins de charité chrétienne qu'ils n'en avoient auparavant.

La Conférence qui se tint à Cassel l'an 1661, par l'ordre de Guillaume VI, landgrave de Hesse, entre Musœus et Henichius, professeurs à Rintelen, du côté des Luthériens, et Curtius et Heinsius, de l'université de Marpourg, de celui des Réformés, eut plus de succès; et si elle ne concilia pas parfaitement les sentimens, elle produisit, ce qui vaut infiniment mieux, un esprit de tolérance et de charité chrétienne. Ces docteurs sincères et impartiaux, après avoir soigneusement examiné la nature, et pesé l'importance des controverses qui divisoient les deux Eglises, s'embrassèrent l'un l'autre avec des marques réciproques de vénération et d'es-

time, et déclarèrent mutuellement que leurs doctrines respectives différoient moins l'une de l'autre qu'on ne le croyoit généralement, et que cette différence n'étoit pas assez essentielle pour les empêcher de s'aimer comme frères. Malheureusement ces docteurs modérés de Rintelen ne purent inspirer cet esprit de paix et de charité qui les animoit aux Luthériens leurs frères, ni leur persuader de regarder la différence d'opinion qui divisoit les Eglises Protestantes avec la même indulgence qu'ils l'avoient considérée dans la Conférence de Cassel, Au contraire, leur modération leur attira la haine de presque tous les Luthériens; ils les accablèrent de reproches amers dans quantité de libelles qu'ils publièrent pour réfuter leurs sentimens et blâmer leur conduite. Personne n'ignore les peines que prirent. depuis les princes de la maison de Brandebourg, et surtout Frédéric-Guillaume et Frédéric son fils, pour appaiser les dissentions et l'animosité qui régnoient parmi les Protestans, et établir une union fraternelle entre les Eglises Luthériennes et Réformées établies dans la Prusse et dans leurs autres Etats; mais l'on sait aussi les obstacles innombrables que l'on opposa à l'exécution de ce projet salutaire.

Indépendamment de ces Conférences publiques que l'on tint par l'ordre des princes, pour établir la paix et la concorde parmi les Protestans, une foule d'individus, animés de l'esprit de la charité chrétienne, se chargèrent de la même cause de leur autorité privée, et offrirent leur médiation et leurs bons offices pour réconcilier les deux Eglises. Il est vrai que ces pacificateurs étoient, généralement parlant, de l'Eglise Réformée, et que ceux d'entre les Luthériens qui prirent cet aimable caractère furent peu nombreux, en comparaison des Calvinistes, qui favorisèrent ce projet difficile. Le plus fameux de ces médiateurs Calvinistes fut Jean Dureus, natif d'Ecosse, homme justement renommé à cause de sa bienveillance universelle, de sa piété solide et de sa profonde érudition, mais en même tems plus remarquable pour son esprit et sa mémoire que pour son discernement et son jugement, ainsi qu'il me seroit aisé d'en donner des preuves si c'étoit ici le lieu d'entrer dans de pareilles discussions. Quoi qu'il en soit, peut-être n'a-t-on jamais vu aucun exemple d'un zèle et d'une

persévérance égale à celle de Dureus, qui, pendant l'espace de quarante ans, éprouva des vexations, et essuya des fatigues qui demandoient le courage le plus intrépide et la patience la plus invincible; qui écrivit, exhorta, admonesta, pria et disputa; en un mot, qui employa tous les moyens que la sagesse humaine est capable de suggérer, pour mettre fin aux dissentions et aux animosités qui régnoient parmi les Eglises Protestantes. Ce ne fut pas simplement par l'éloquence persuasive de sa plume, ni par des projets concus dans le silence de son cabinet que ce digne Théologien remplit la tâche que son zèle et sa bienveillance lui avoient imposée. Son activité et son industrie égalèrent son zèle : il voyagea dans toutes les contrées de l'Europe où il y avoit des Protestans; il contracta des liaisons avec les Théologiens des deux partis; il s'adressa aux souverains, aux princes, aux magistrats et aux ministres; il leur exposa avec les couleurs les plus vives et les plus frappantes l'utilité et l'importance du plan qu'il avoit formé, espérant de les intéresser plus ou moins à sa cause, ou du moins de tirer quelques secours de leur crédit et de leur protection : mais ses espérances

furent frustrées. On applaudit, à la vérité, généralement à son dessein, et il fut favorablement recu de la plupart de ceux auxquels il s'adressa; mais il trouva peu de gens sérieusement disposés à le soulager dans ses travaux, à lui fournir les secours dont il avoit besuin, et à l'aider de leur crédit et de leurs conseils. Il y a plus; quelques-uns soupconnant que ce zèle de Dureus provenoit de quelques motifs mystérieux et sinistres, et craignant qu'il n'eût dessein de faire tomber les Luthériens dans quelque piège, l'attaquèrent dans leurs écrits avec un acharnement et une animosité inconcevables, et l'accablèrent d'invectives et de reproches; de manière que cet homme si bien intentionné, négligé enfin par ceux de sa propre Communion, rebuté et rejeté par les partisans de Luther, plongé dans une infinité d'embarras, épuisé par des travaux infructueux, opprimé et abattu par les traitemens injurieux qu'il recut, reconnut, par une funeste expérience, qu'il avoit entrepris une tâche au-dessus des forces d'un particulier, et passa le reste de ses jours dans le repos et l'obscurité à Cassel.

Il convient d'observer ici que Dureus, qui, nonobstant la droiture de ses intentions

en général, manquoit quelquefois de franchise et de sincérité, avoit joint à son plan de réconciliation certaines doctrines qui, si elles étoient susceptibles de preuves, pourroient servir de base à l'union non-seulement des Luthériens et des Calvinistes, mais encore à celle de toutes les sectes qui portent le nom de chrétiennes. Il soutenoit, entre autres choses, que le Symbole des Apôtres étoit un corps complet de théologie; les dix commandemens un système parfait de morale, et l'oraison dominicale un sommaire des demandes que l'on pouvoit faire à Dieu pour obtenir les bénédictions qu'il promet aux fidèles. Si cette notion, que ces compositions sacrées contiennent tout ce qui est essentiel à la foi, à l'obéissance et à la dévotion, eût été généralement adoptée, ou démontrée d'une manière évidente, on n'auroit pu traiter de chimérique le projet que Dureus avoit formé de réconcilier toutes les Eglises chrétiennes selon ce plan, et de rendre ces compositions le fondement de leur union; mais c'est à tort qu'il espéroit que toutes les sectes chrétiennes adopteroient cette notion, et verroient de bon œil que l'on réduisit toutes les doctrines du Christianisme à ces sortes

de principes généraux. On observera encore, par rapport à Dureus, qu'il témoigna beaucoup de penchant pour les sentimens des Mystiques et des Quakers, parce qu'il les jugeoit propres à faciliter son projet de réconciliation. Il faisoit consister comme eux l'essence de la religion dans l'élévation de l'ame à Dieu, dans la connoissance de la parole cachée, et dans le soin qu'on a d'attiser l'étincelle divine qui réside dans les recoins du cœur humain; et, en conséquence de ce système, il étoit intimement persuadé que la différence de sentimens dans les matières purement théologiques n'intéresse en rien la véritable piété.

Ceux des Luthériens qui témoignèrent le plus de zèle pour cette réconciliation furent Jean Matthiæ, évêque de Strengnes dans la Suède, et Georges Calixte, professeur de théologie à Helmstadt, à qui Dureus avoit communiqué une portion de son esprit indulgent et charitable. Le premier étoit un homme de capacité et de mérite; le second se distinguoit parmi les Théologiens de ce siècle par son savoir, son génie, sa probité et sa candeur; mais tous deux échouèrent dans leur entreprise, et eurent beaucoup à souffrir de

la part de ceux qu'ils cherchoient à réconcilier. Les Rameaux d'Olivier (1), c'est le titre que Matthiæ donnoit à ses productions pacifiques, furent condamnés et supprimés par un édit en Suède; et l'auteur, pour appaiser la fureur de ses ennemis, fut obligé de se démettre de son évêché, et de passer le reste de ses jours dans la retraite. Le zèle que montra Calixte pour calmer l'esprit tumultueux et violent des parties contendantes, lui attira les reproches les plus sanglans, et, qui plus est, l'animosité et le ressentiment de ceux qui étoient plus jaloux de maintenir leurs opinions particulières que d'établir cette charité qui est la fin du commandement; et pendant qu'il s'efforcoit de détruire toutes les sectes, et d'appaiser les divisions qui les déchiroient, plusieurs de ses frères le regardèrent comme un nouveau sectaire qui cherchoit à fonder la plus pernicieuse de toutes les sectes; savoir, celle des Syncrétistes, qu'ils croyoient chercher la paix aux dépens de la vérité. Je tâcherai avant de finir ce chapitre de donner un détail plus exact et plus circonstancié des sentimens et des souffrances

<sup>(1)</sup> Rami Olivæ septentrionalis.

de ce grand homme, à qui l'on imputa plusieurs choses, indépendamment du crime de vouloir unir les disciples du même maître par les liens de la charité, de la concorde et de la tolérance mutuelle, et dont les opinions et les desseins occasionnèrent de vifs débats dans l'Eglise Luthérienne.

N. B. Les détails annoncés par Mosheim, sur la vie de Georges Calixte, étant étrangers à la matière que nous traitons, nous les avons supprimés. Note de l'Editeur,

funitionally also presentiment descent qui écolent plus jaloux de maimenter teurs opinions particullères que d'établir cotte etianions particullères que d'établir cotte etianité qui est la lin du commandement ; et pendant qu'il s'efforcoit de détroire toutes les
soltes, et l'appaiser les divisions qui des déle la repaiser les divisions qui des dérent comme un nonveau sectaire qui cherrent comme un nonveau sectaire qui cherchoit à fondez la plus perminence de toutes
revoient chercher la pais perminence de toutes
voirné. Je tachersi asunt de fine est charivonstancie des continuent et des southerses
invonstancie des continuent et des configurées

## LETTRE

de Mgr. l'Archevêque de Besançon, à MM. MARRON, RABAUT-POMIER et MESTREZAT, Ministres du Culte Protestant à Paris.

Paris, 17 brumaire an 15. (8 novembre 1804.)

JE ne crois pas, Messieurs, avoir eu une seule fois le plaisir de vous voir. Vous ne m'êtes connus que par la réputation que vous donnent vos talens et vos vertus; mais cette réputation sussit pour m'inspirer en vous trois la consiance la plus entière: aussi me décidet-elle à vous communiquer l'un des vœux les plus chers à mon cœur, et pour l'accomplissement duquel, très-volontiers, je donnerois tout mon sang. Voici donc, Messieurs, ma pensée.

Nous touchons à un évènement, résultat admirable de cent autres évènemens prodigieux, auxquels ni vous, ni nous ne pouvons douter que n'avoit présidé la divine Providence. La Religion et la patrie de concert vont proclamer empereur des François le héros pacificateur de la France et de l'Europe; le grand homme qui a déjà étonné son siècle, et qui étonnera plus encore les siècles à venir. Que de hauts faits, que de gloire, que de circonstances imprévues, que de choses étonnantes se réunissent pour relever la majesté de cette auguste cérémonie! Qui pourroit se flatter de pouvoir y ajouter encore quelque nouveau degré d'intérêt? Qui, Messieurs! vous et nous.

Que la réunion des Protestans et des Catholiques de France, depuis long-tems si desirée de part et d'autre, soit aussi proclamée dans ce grand jour; que Samarie et Jérusalem abattent enfin le mur funeste qui depuis tant d'années les tient séparées; qu'elles se rapprochent, s'entendent, et viennent ensemble, présenter à notre nouvel empereur, comme les premiers de leurs hommages et de leur dévouement, une solennelle promesse de ne vouloir, sous son empire, avoir qu'un cœur, qu'une ame, qu'une religion, qu'un culte, et de travailler dans une sainte harmonie à la prospérité et à la gloire de son règne. Napoléon pourra-t-il être indifférent

à ce nouvel effet de son génie pacificateur, à ce religieux phénomène occasionné par son couronnement? Quel ami de la divine Religion de Jésus-Christ n'en sera dans le ravissement? L'Europe elle-même dans quel étonnement ne sera-t-elle point forcée d'entrer? Et cet exemple donné en France, qui pourroit dire où s'en arrêteroient les influences bienfaisantes?

Et cette réunion, Messieurs, dont l'idée seule me fait tressaillir de joie, quel obstacle désormais pourroit encore la retarder? Une sage et douce tolérance nous a rapprochés; nos cœurs se sont parlés, et quel a été leur langage? «Aimons-nous, entendons-nous pour « travailler de concert à la gloire de notre « Dieu, et au bonheur de nos communs frères. « Pourquoi resterions-nous plus long-tems « divisés? Jésus-Christ, par qui seul nous « pouvons nourrir nos grandes, nos immor-« telles espérances, n'est-il pas le prince de la « paix et de la concorde? » Princeps pacis. Des cultes divers, des temples séparés, des adorateurs désunis pourroient-ils êtres agréables au Dieu Sauveur qui, au moment de donner pour nous tout son sang, adressoit à son Père éternel cette touchante prière?

« Père saint, conservez en votre nom ceux « que vous m'avez donnés, et qu'ils ne « soient qu'un, comme vous et moi nous « ne sommes qu'un. » Je l'ai dit, et vous ne pouvez l'ignorer, Messieurs, cette réunion est ardemment desirée. Que de preuves je pourrois produire de ce précieux desir! Ah! qu'elle ait lieu aujourd'hui plutôt que demain, me disoit il y a quelque tems, à l'Archevêché de Besancon, un de vos plus estimables confrères; et nos cœurs attendris, et nos larmes confondues dans un embrassement charitable le disoient encore plus énergiquement: « Soyons unis pour notre bon-« heur et pour celui de nos frères; soyons « unis pour la défense et la gloire d'une « religion qui peut seule modérer les pas-« sions, resserrer les nœuds des familles, « répandre la véritable sagesse, embellir « la société, consacrer les traités, et assurer « le bonheur des peuples; soyons unis pour « ne jamais plus nous diviser. »

Pendant combien de siècles vos pères et les nôtres ne furent-ils pas réunis par les mêmes dogmes religieux, par le même mode de culte extérieur, et dans les mêmes temples! Nos neveux respectifs ne rétablirontils pas cette antique et précieuse union? Certes, Messieurs, vous n'en doutez non plus que nous. Mais ce jour si desiré quand paroîtra-t-il? Dieu le sait; nous l'ignorons. Mais Dieu nous défend-il de l'accélérer par nos vœux, lui qui nous déclare qu'il n'est qu'union et charité? Deus charitas est, et qui manet in charitate, in Deo manet et Deus in ea. Pourquoi d'ailleurs laisserions - nous faire au tems ce que nos cœurs dès ce moment pourroient opérer.

Déjà les Luthériens et vous, Messieurs, vous vous êtes réunis. La distance qui vous séparoit n'étoit guère moins grande que celle qui vous sépare des Catholiques. Ah! puissiez-vous de même franchir ce dernier intervalle! Voyez nos bras étendus pour vous recevoir; voyez nos cœurs brûlans d'une fraternelle charité, et volant au devant de vous tous.

Permettez - moi de vous rappeler un fait d'autant plus agréable, qu'il semble aplanir toutes nos difficultés. Le 28 avril 1707, la savante Université d'Hermstadt, après avoir prouvé que le fondement de la Religion subsiste dans l'Eglise Romaine, en sorte qu'on peut y être orthodoxe, y bien vivre et y ob-

tenir le salut, tira cette conséquence: « Donc « la princesse de Wolfembutel, quoique « Luthérienne, peut en faveur de son ma-« riage avec l'archiduc embrasser la Religion

« Catholique. »

Si, de l'aveu des Théologiens d'Hermstadt, cette princesse pouvoit en faveur d'un mariage embrasser la Religion Catholique, qui de vous se feroit un scrupule de prendre un semblable parti, en vue d'un intérêt cent fois plus grand et plus important encore? Qu'est-ce que l'importance d'un mariage au prix de celle de toute la chrétienté? Et c'est de quoi il s'agit ici. Combien les sinistres espérances des ennemis de l'Evangile et du Christianisme seroient bientôt affoiblies si elles cessoient d'être alimentées par nos divisions! Combien l'influence de notre sainte et auguste Religion sur la restauration des mœurs deviendroit plus active et plus puissante si tous, usant des mêmes moyens, nous imitions l'admirable unanimité des Apôtres et de leurs disciples! Si dans tous les momens et dans tous les lieux nous ne faisions entendre que la même doctrine, que la même morale; si nous n'annoncions que les mêmes rites, les mêmes sacremens, le même sacrifice; si un

royaume divisé contre lui-même est livré à la désolation, quelle devient la force! quelle devient la prospérité d'un royaume où règne une union, une harmonie complette et inaltérable!

Je le sais, un Philosophe Protestant, célèbre d'ailleurs par ses talens, se permit d'improuver la décision de l'Université d'Hermstadt: mais par quel motif? parce qu'il lui paroissoit important pour les intérêts du prince d'entretenir en Angleterre la plus grande haine contre la Religion Catholique. Quelle peut être la foi d'un homme qui ne rougit pas de faire de sa religion un instrument de machiavélisme?

Un autre écrivain très-moderne, dont je ne connois point les opinions religieuses, s'est dernièrement, par un motif que je ne connois pas davantage, efforcé d'avilir la Religion Romaine, et d'élever sur ses ruines le Protestantisme.

J'ignore quel cas dans votre Communion l'on fait d'un aussi étrange champion; mais je ne crains pas de le dire, si le même homme, avec un semblable échafaudage de mensonges ou d'erreurs, se présentoit à nous pour vous attaquer et nous défendre, nous en rougirions, et nous le prierions de porter ailleurs son étalage d'érudition indigeste, et ses armes, qui sont bien loin d'être des armes évangéliques : Non tali auxilio nec defensoribus istis Christus eget.

Une Religion céleste ne doit être annoncée, ne doit être défendue qu'avec les intentions les plus droites; disons le mot, qu'avec des intentions également célestes. Oh! que les hommes se trouveroient facilement d'accord sur les grandes vérités du salut si, à l'exemple des premiers prédicateurs de l'Evangile et des premiers adorateurs de Jésus-Christ, ils se dépouilloient de tout esprit, de tout intérêt humain; s'ils ne recherchoient les uns et les autres qu'à montrer et qu'à suivre la vraie route tracée par le Sauveur des hommes!

Animés par ces motifs purs et sublimes, deux hommes célèbres tentèrent, vers le commencement du dernier siècle, le grand œuvre qui fait ici l'objet de nos vœux: tous deux avoient profondément médité sur les dogmes du Christianisme et sur les canaux par lesquels la connoissance nous en est parvenue; tous deux respectoient les Pères de l'Eglise et la chaîne sacrée de la tradition; tous deux re-

connoissoient la nécessité d'une autorité infaillible pour ramener les Chrétiens au même centre lorsqu'ils tendent à s'en éloigner; pour maintenir dans l'Eglise cette sainte et indispensable unité que le Sauveur nous recommande si souvent et si énergiquement dans son Evangile: enfin, tous deux, gémissant sur le tort que fait au Christianisme la scission survenue entre ses sectateurs, conçurent la précieuse pensée de faire cesser cette funeste et douloureuse scission.

Molanus, le plus habile et le plus pacifique des Luthériens d'Allemagne, dressa un plan de réunion dans lequel, selon M. Leibnitz lui-même, il concilioit au moins cinquante articles de nos controverses.

Ce plan fut communiqué à Bossuet. Ce grand homme, dès l'entrée de sa réponse, ne craignit pas de dire que, si l'on suivoit les sentimens de l'illustre savant Molanus, la réunion entre les Protestans et les Catholiques seroit faite ou presque faite.

Après quelques observations franches, sages et essentielles sur le plan du docteur Luthérien, l'évêque de Meaux conclut que le docte abbé avoit ouvert aux siens, comme il se l'étoit proposé, le chemin à la paix, et

comme le port au salut, un seul corps et un seul esprit. Ephes. IV.

L'on peut voir dans Bossuet et dans son savant et estimable abréviateur, M. Lucet, les facilités que l'on offroit à cette conciliation, et l'attention avec laquelle on en écartoit tout ce qui eût pu paroître mortifiant : la charité ouvroit la route à la bonne foi.

Pourquoi donc cette paix si desirée ne futelle point conclue à cette époque? Je n'ai pas besoin de vous le dire, Messieurs; vous savez que malheureusement l'auteur de l'harmonie préétablie brigua l'honneur de concourir à cette pacification; de lui-même il vint se mettre entre Molanus et Bossuet. Dès lors les heureux préliminaires du traité furent brouillés: à la place de la franche et noble théologie de l'abbé de Lokum s'introduisit la subtile et opiniâtre dialectique de Leibnitz, et les plus belles, les plus prochaines espérances de réunion s'évanouirent.

Que l'occasion me paroît favorable, Messieurs, pour renouer cet auguste traité! Les esprits en général sont plus éclairés; les plus grands spectres qui les pouvoient éblouir ont disparu; les cœurs se sont rapprochés; les passions haineuses se sont éteintes; les contestations aigres ne sont plus de mise: il ne reste plus de part et d'autre qu'un sentiment d'estime mutuelle, qu'un amour sincère de la paix.

J'aime à voir en vous, Messieurs, les dignes successeurs du savant et sage abbé de Lokum. Notre grand Bossuet sera plus difficile à retrouver; mais si notre âge ne présente point d'hommes qui aient hérité de la plénitude des lumières et des talens de Bossuet et de Molanus, du moins en offre-t-il qui partagent leur desir ardent de faire cesser un schisme dont les ennemis de la Religion de Jésus-Christ ne cessent de se prévaloir, surtout depuis un siècle : des cœurs droits, une charité à toute épreuve, un brûlant amour de Jésus-Christ et de son Eglise, ne pourroient-ils remplacer les qualités brillantes de nos deux anciens conciliateurs? Et un ouvrage qu'ils portèrent si près de son terme ne pourroit-il être achevé par leurs disciples et leurs admirateurs?

Le saint et auguste chef de l'Eglise va paroître au milieu de nous : ses vues évangéliques sont connues de toute l'Europe; c'est à son amour pour la paix que la France doit en grande partie sa tranquillité. Ce long et pénible voyage, il l'entreprend pour la gloire de Dieu et le salut des hommes : il ne cherche que les occasions de soulager et de bénir. Avec quelle ardeur il se prêteroit à tous les moyens de notre conciliation, compatibles avec les droits rigoureux de la vérité! Avec quelle joie il ouvriroit ses bras à des enfans dont l'éloignement déchire son cœur paternel! Combien il seroit flatté de pouvoir joindre à la gloire de bénir l'Empereur des François celle d'ouvrir le sein de l'Eglise Catholique à des Chrétiens dont les talens et les vertus la consoleroient bientôt de la défection de ceux qu'une philosophie fausse et sensuelle lui a ôtés dans nos jours de troubles et de scandales! Tout me semble donc favorable pour l'accomplissement du projet de Molanus et de Bossuet; et j'ai la douce espérance de pouvoir, avant de descendre dans la tombe, m'écrier avec le pieux Siméon, à la vue de notre sainte réunion : « Nunc a dimittis servum tuum, Domine, secundum « verbum tuum in pace.»

Puissiez - vous, Messieurs, partager ces sentimens! Quelle jouissance pouvez - vous donner à vos cœurs, et quelle gloire il dépend de vous d'attacher à vos noms! (163)

Agréez l'assurance de l'estime et de la considération la plus distinguée, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé T. CH. LECOZ, archevéque de Besançon.

P.-H. MARRON, Ministre du saint Evangile, l'un des Pasteurs de l'Eglise Réformée consistoriale du département de la Seine, et Président de son Consistoire,

A Monsieur LECOZ, Archevêque de Besançon.

Paris, 18 brumaire au 13. (1804)

Monsieur et très-honoré Frère,

Dans les fonctions publiques de mon ministère sacré je ne manque pas d'employer cette invocation en implorant la bénédiction de Dieu sur son Eglise: «Hâte la paternelle « réunion de tous les cultes en un seul, digne « de l'Être infini qui le reçoit, de l'Être in-« telligent et sensible qui l'offre! »

Je fais habituellement précéder la récitation du Symbole des Apôtres de cette courte prière: «Donne-nous de proférer du cœur « comme des lèvres cette confession, la base « et le garant de la fraternelle unité de « tous les Chrétiens. »

Dans une prière inaugurale, prononcée il y a dix-huit mois à la ci-devant Eglise des Filles de Sainte-Marie, et dont j'ai l'honneur de vous offrir un exemplaire, je disois;

« O Dieu! ne permets pas que la Reli-« gion, cette chaîne d'or qui lie la terre « au ciel, soit plus long - tems parmi les « mortels, parmi ceux en particulier qui se « réclament du nom de ton Christ, une « semence de division et de haine, un germe « fatal de discorde et de troubles !... Que de « simples nuances d'opinions, que des rites « diversement modifiés cessent de nous éloi-« gner les uns des autres! Ton Christ a abattu « le mur de séparation qui faisoit du genre hu-« main deux parts étrangères entr'elles. Oh! « qu'entre des Chrétiens il ne s'élève pas de a nouvelles barrières, ou plutôt que celles qui « existent disparoissent, et réalisent enfin les « prédictions consolatrices qui nous peignent « dans toute l'étendue du globe un seul « troupeau sous un seul berger!»

(Evang. sel: saint Jean, 10. 16.)
Je me fais un devoir de m'abstenir de la

controverse avec mes confrères Luthériens

les aumôniers des chapelles de Suède et de Danemarck. J'ai adopté, il y a dix-huit ans, quand j'étois encore seul pasteur de mon Eglise, pour règle de nos instructions religieuses, le Catéchisme de Vernes, intitulé: à l'usage des jeunes gens de toutes les Communions chrétiennes, et dont j'avoue que c'est là, à mes yeux, le principal mérite.

En adressant au vénérable vieillard, qui occupe si dignement le Siège archiépiscopal de Paris, mon Discours sur le Rétablissement du Culte, j'accompagnai cet envoi de ces vers que M. Dejoux vient de faire graver sous son portrait.

Sous des drapeaux divers servant le même Maître, Gardons-nous d'isoler nos communs intérêts: La gloire de Sion de sa paix doit renaître, Et la douce concorde accomplir nos souhaits.

L'original latin (car je le fis en deux langues) étoit ainsi conçu:

Uni una at varie, devotos lege magistro,

Causa eadem sancto jungat amore duos,

Gloria prisca tibi, concordia è pace renascens,

Alma Sion, totum reddet ut antè Deum.

Je puis donc me féliciter, M. l'arche-

vêque, de me trouver parfaitement à l'unisson des sentimens et des vœux que vous exprimez dans la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, ainsi qu'à mes deux collègues, en date du 17 brumaire, et que j'ai reçue hier au soir.

Je voudrois également partager votre confiante idée sur le prochain accomplissement de ce vœu, sur l'auguste sanctification que vous imaginez de la fête du Couronnement, et du séjour du saint Père dans la capitale de l'Empire françois.

Vous l'avouerai-je? votre projet me paroît le rêve d'un homme de bien... ou plutôt le rêve d'un ange.

Quelle qualification avons-nous respectivement pour consommer ce grand ouvrage?

Ce seroit, je pense, à vos yeux comme aux miens, un malheur qu'il se fît par un coup d'autorité.

Quel mode faudroit-il adopter pour cette réunion?

Vous nous invitez assez explicitement à embrasser la Religion Catholique; n'avonsnous pas le même droit de vous inviter à embrasser la Religion Réformée?

A vous dire franchement mon avis, ce

n'est pas ainsi qu'on s'accorde, et vous avez bien plus de pas à faire en avant que nous n'en pouvons faire de rétrogrades.

« Nos Pères, dites-vous, étoient un; » soit: mais à quelle époque s'est faite la réformation à la bannière de laquelle vous semblez vouloir nous soustraire? quand toutes les Eglises l'appeloient à grands cris; quand plusieurs Conciles successifs étoient convenu de sa nécessité, et s'étoient inutilement occupés de l'effectuer, quoiqu'avouée indispensable, in fide et moribus, in capite et membris. Voyez Labbé, collect. concilior. t. 810, l. 231.

Dans le plus intéressant de tous les buts nous sommes prêts à tout faire, hors ce qui seroit désavoué par la conscience et l'honneur.

La complaisante décision de l'Université d'Hermstadt ne me paroît qu'un monument de foiblesse.

J'en conviens encore, je suis loin de juger comme vous un derivain très-moderne que vous caractérisez en passant.

Bossuet et Molanus échouèrent dans leur Projet de réunion : cela ne prouve pas que ce Projet ne soit qu'une chimère; mais cela prouve du moins la difficulté de l'entreprise.

« Le saint Père (vous en êtes persuadé) « se prêtera avec ardeur à tous les moyens « de notre conciliation, compatibles avec les « droits rigoureux de la vérité. » Je vous le jure, M. l'archevêque, et nous aussi! oui, quelque desirable que soit l'unité, la vérité doit lui être préférée. L'unité dans la vérité seroit la perfection du bien; mais qui pourroit vouloir l'une là où il reconnoîtroit l'absence de l'autre?

La parfaite uniformité d'opinion en matière de foi, comme en toute autre, me paroît une chose impossible par sa nature; et je me plais à voir dans cette impossibilité même une action de grâce envers la Providence. Un célèbre prélat de l'Eglise Anglicane, député à un trop fameux Synode, (celui de Dordrecht) écrivoit « que si l'Evan-« gile eût requis cette identité, saint Pierre « et saint Paul n'auroient pu vivre ensemble « dans la même communion, et que l'on ne « trouveroit pas deux Théologiens estimables « qui, en bonne conscience, se donnassent « la main pour aller ensemble à la table du « Seigneur. » Joh. Davenant, in epist. ad Duræum., p. 61. L'unité, non point d'idées,

mais d'affection, l'harmonie des esprits et des cœurs dans la charité, voilà, M. l'archevêque, ce que l'Evangile commande, et que, saint Paul appelle le lien de la perfection. Convenons du grand principe, « hors de l'E-« glise point de salut, » mais gardons nous d'attacher à ce mot d'Eglise un sens exclusif, et, selon le précepte de l'apôtre, recherchons la paix avec tous ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. (2 Tim., 11, 22.) J'aime, M. l'archevêque, à vous attribuer ce caractère, à vous tendre à ce titre la main de fraternité. Unissons nos efforts; mais allionsles à la sagesse, et gardons-nous d'appeler avec précipitation de nouveaux schismes en travaillant à l'unité.

Cette réponse est la mienne; c'est l'exposé des impressions individuelles que j'ai reçues de votre lettre: je n'ai pas encore été à portée de la communiquer à mes collègues; mais je me propose de le faire aujourd'hui.

Agréez les sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur et trèshonoré frère, votre très-humble et trèsobéissant serviteur.

P.-H. MARRON.

RÉPONSE de Messieurs RABAUT-POMIER et MESTREZAT à la Lettre de Monsieur l'Archevêque de Besançon.

## Monsieur L'Archevêque,

Nous avons recu communication, par M. Marron, notre collègue, de la lettre en date du 17 brumaire, dont vous nous avez honorés, et de celle par laquelle il a devancé notre réponse. Nous partageons avec vous, Monsieur, et avec lui, le desir de voir toutes les Communions chrétiennes réunies en une seule, et c'est une des demandes que nous faisons à Dieu dans nos prières publiques et particulières. S'il nous est permis d'exprimer notre opinion individuelle, nous croyons qu'on doit considérer comme un bienfait pour l'humanité et pour le christianisme tout Projet de réunion qui, sans arrière pensée. n'auroit rien de contradictoire avec la religion du Christ, telle qu'elle est renfermée dans l'Ecriture sainte, et qui par conséquent auroit, entr'autres avantages, celui de soumettre l'autorité religieuse à l'autorité civile dans tout ce qui n'est pas objet de foi; mais si ce projet n'est pas bien conçu et bien conduit, s'il n'a pas pour lui l'opinion publique, il échouera comme tous ceux qui l'ont précédé, et deviendra, ainsi que l'observe notre collègue, une occasion de haines et de divisions, plutôt qu'il ne seroit un moyen de conciliation et de concorde.

Le résultat de votre lettre nous a paru être une invitation d'adhérer à la Foi Catholique Romaine. Cette invitation ne nous a pas offensé, parce qu'elle nous a semblé l'effet de votre conviction et d'un desir que vous avez vivement exprimé, plutôt que celui de la pensée, que nous puissions y être conduits par des motifs humains ou autres que ceux d'une intime persuasion.

L'auteur moderne que vous désignez a pu se tromper dans quelques-unes de ses données, mais la plupart nous paroissent appuyées sur des faits évidens. Quant à ses intentions, nous croyons qu'elles ont été inspirées par le desir d'être utile; et l'aveu qu'il sait faire de ses faux aperçus, sa persévérance à soutenir ceux qu'il croit fondés, lui donnent un caractère de franchise et de générosité auquel nous ne saurions être insensibles.

Le non-succès du Projet de réunion entrepris par Molanus, Bossuet et Leibnitz, nous paroît devoir être attribué à leur caractère personnel, et au trop de controverse et de dialectique qu'ils mirent dans leurs discussions.

La connivence des Théologiens d'Hermstadt est loin de notre cœur; mais l'influence d'une autorité civile sur une réunion qui ne peut réussir qu'autant qu'elle laisse une pleine liberté à la foi, cette influence n'est point à craindre sous un prince généreux, dont la pensée libérale, en établissant la liberté des cultes, a proclamé hautement celle des consciences.

Le rapprochement des Réformés avec les Luthériens est plus facile qu'il ne le seroit avec l'Eglise Romaine, et même avec l'Eglise Gallicane, parce qu'ils sont déjà plus rapprochés par les dogmes, par les cérémonies, par la discipline, et que, participant tous au pain et au vin, ils laissent à chacun d'eux, ce qui ne peut être ôté à personne, la liberté de croire qu'il participe en figure ou en réalité; et nous sommes convaincus qu'aucune réu-

nion des Réformés avec l'Eglise Gallicane ou avec l'Eglise Romaine, ne peut réussir si cette liberté n'est laissée aux communians.

Nous avons cependant avec l'Eglise Romaine, et surtout avec l'Eglise Gallicane, des points de contact qui peuvent amener un jour cette unité qui fait l'objet de nos desirs, de notre espérance et de notre foi.

Nous croyons tous, Monsieur, au même Dieu, au même Sauveur, à la même éternité, à la même morale; nous adoptons, ainsi que tous les Chrétiens, le Symbole des Apôtres; nous croyons que les disciples du Christ doivent être soumis, comme leur maître le fut et le veut, aux princes et aux lois, parce que Dieu les a établis; nous avons les uns et les autres desiré et obtenu du prince libérateur que Dieu nous a donné cette liberté des cultes qui établit parmi leurs sectateurs un esprit de paix et de concorde, bien propre à rapprocher les opinions.

Si à cette sage prévoyance du prince tous les Chrétiens ajoutoient cette persuasion digne du Créateur des hommes et des sentimens de bienveillance qu'il a gravés dans leurs cœurs, qu'il n'imputera point à ceux qui admettent son Christ et son Evangile, l'erreur involontaire à laquelle les bornes de leur raison auroit pu les exposer sur quelques opinions particulières, malgré la sincérité avec laquelle ils auroient cherché à ne pas y tomber, alors sans doute, unis par l'espoir d'un même salut, nous serions plus aisément amenés à borner l'expression de notre foi commune à des articles fondamentaux précisés comme ils le sont dans l'Ecriture, à n'admettre dans notre culte que ce qui, sans être opposé à notre foi, seroit propre à sanctifier le Chrétien, et dans notre discipline ce qui, sous l'inspection et l'aveu du Gouvernement, suffiroit pour maintenir la foi, l'ordre et les mœurs.

En attendant que cette heureuse union des cœurs et des esprits en une même foi s'effectue, la liberté des cultes établie par la loi, et à laquelle un serment solennel va donner une nouvelle sanction, cette liberté préviendra les divisions que l'intolérance a toujours excitées : elle aura pour l'ordre social l'avantage d'une émulation vertueuse et civique entre les Chrétiens; les entreprises des sectes sur l'ordre et l'autorité civile seront déjouées par une mutuelle surveillance; l'attachement pour la Religion que l'on admet inspirera le desir de

l'honorer par une conduite pure, et de prouver qu'en formant le bon Chrétien elle forme aussi le bon citoyen. Comme dans tous les pays où cette liberté est établie, on ne s'informera pas de la foi des citoyens, mais on les jugera par leurs mœurs; les ministres des cultes chercheront à se surpasser en lumières et en vertus, et les rapports utiles à la société, que la Loi et la Religion auront établis entre eux, les uniront par les liens sacrés des mêmes devoirs et des mêmes intérêts. Ces avantages précieux ont été bien sentis et heureusement exprimés dans le discours du ministre des cultes, qu'il prononca, comme orateur du Gouvernement, dans la séance du 15 germinal an 10, (p. 59) et leurs bienfaisans résultats doivent sans doute être préférés à ceux que paroîtroit présenter une Religion exclusive et dominante, à laquelle il est impossible d'amener, ni par la persuasion, ni par la contrainte, les habitans d'un vaste empire.

Notre Religion et notre reconnoissance envers le chef auguste de l'Empire françois nous imposent l'étroite obligation de réaliser autant qu'il dépend de nous ces précieux avantages par nos discours et par nos exemples, et nous avons été, nous serons fidèles à cet engagement sacré. (177)

L'arrivée prochaine du pape, que vous nous représentez disposé à nous ouvrir le sein de son Eglise, et surtout le couronnement de l'empereur, sont de grands évènemens disposés par la Providence. La cérémonie du sacre donnera à nos yeux aussi un plus grand caractère au chef de l'Etat, parce que la Religion lui aura imprimé son auguste sceau. Nous vénérons le chef de votre Eglise, parce qu'il est vénéré sous ce rapport par la majorité des François, par une partie de l'Europe, parce qu'il mérite de l'être par sa piété, par ses vertus; et s'il fait à son autorité le sacrifice qu'une réunion rendroit nécessaire, il nous en paroîtroit plus grand et plus vénérable.

Nous nous félicitons, Monsieur, de ce que les relations que la loi et votre bienveillance ont établies entre nous, nous fournissent l'occasion de vous présenter la franche expression des sentimens de respect, d'estime et d'affection que nous ont inspirés votre caractère, votre philantropie et vos vertus; nous avons reçu avec sensibilité tout ce que votre cœur vous a dicté de sentimens affectueux et fraternels. Une de nos plus douces satisfactions sera de prouver la sincérité de ceux dont nous offrons ici l'hommage à vous, Mon-

(178)

sieur, et à tous ceux qui partagent vos sentimens.

Nous avons l'honneur d'être avec une haute considération,

## MONSIEUR,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs. Signé RABAUT-POMIER, MESTREZAT.

Luteragis. Une de nos plus donces satis.

dout nonzomens fel i hommege h vens I sa

COPIE d'une Lettre écrite par M. MOLINES, Pasteur d'Orange, et Président du Consistoire de l'Eglise Réformée de Vaucluse;

A Monsieur LECOZ, Archevêque de Besançon.

Paris, ce 22 Brumaire an 13.

## Monsieur L'Archevêque,

J'ai lu la lettre que vous avez écrite à MM. les Pasteurs de Paris. Accueillez avec bonté les réflexions que cette lecture m'a suggérées, et que vos yeux seuls et les miens parcourront peut-être.

Vous desirez une réunion de tous les esprits dans une même opinion religieuse. Monsieur, il est une science auguste que consacre l'assentiment de tout l'univers; c'est la morale: partout il est beau d'être vrai, bon et juste; partout il est odieux d'être faux, ingrat, cruel. Ces manières de sentir se reproduisent dans tous les lieux où respirent des êtres humains; mais une perpétuelle variabilité caractérise toujours le résultat du développement des facultés intellectuelles. Que

dans une société savante une discussion s'ouvre, soudain le dissentiment naît....; et l'on pourroit se flatter d'obtenir identité d'opinion sur les célestes abstractions de la foi, qui accablent la faible pensée de l'homme des sublimes profondeurs dont elle est empreinte!

Vous-même, Monsieur, me fournissez la preuve démonstrative de la vérité de mon assertion: votre lettre montre, fondus ensemble, la logique d'un penseur et le cœur d'un homme de bien. Que vous falloit-il de plus, ce semble, pour devenir l'instrument de cette réunion desirée dont vous êtes le vertueux provocateur? Et cependant en quoi consiste le moyen que vous nous proposez pour la réaliser? D'embrasser la Religion Catholique? J'en appelle à votre candeur; n'avez-vous pas pressenti que nous recevrions cette invitation avec les mêmes sentimens que vous eussiez accueilli celle d'embrasser la Religion Protestante, si elle vous fût parvenue de notre part? Ce simple rapprochement fait ressortir avec force l'insuffisance du moyen qu'énonce votre lettre; et de là je conclus que, dans l'ordre naturel des choses, il n'en est point qui puisse conduire brusquement à la fin que vous proposez, puisque celui que vous avez imaginé n'y mène pas.

Mais, Monsieur, si l'homme ne pactise pas avec sa pensée, si l'identité d'opinion n'est, ne fut, ne sera jamais connue du monde intellectuel, il est un point où l'on peut l'invoquer, et où il importe tant de l'obtenir; c'est dans les sentimens du cœur, c'est dans la morale : le siège de la vertu est dans l'ame, et non dans la tête. Ce n'est pas par la succession de mes pensées, étrangères à ma volonté, que je m'offre à l'approbation ou à l'improbation de la raison et de la justice éternelle; c'est par mes sentimens et par mes actions. Je ne vois pas le christianisme de l'Evangile dans les subtilités d'une ténébreuse métaphysique; je le vois essentiellement dans la vertu, surtout dans la charité, dont notre divin Maître nous a donné la lecon et l'exemple. Je retrouve un Chrétien dans l'homme qui adore un Dieu, croit au divin envoyé par qui il se manisesta, espère un avenir rétributeur, suit le mal, fait le bien, et obéit aux lois : si dans les détails de la foi de cet homme il est des nuances que ma raison repousse, à travers ces nuances mon cœur cherche son cœur; et si la Providence me seconde, j'embellirai ma vie par des actes utiles au bonheur de la sienne.

Cette morale, Monsieur, nous est commune.... Hé bien! c'est ce point de contact par où nous tenons aux hommes que vous instruisez, et par où tiendront à nous les hommes instruits par vous et par ceux qui vous ressemblent.

Tel est l'ordre de choses qui est possible, qui, grâce à la liberté des cultes, commence à s'établir parmi nous, qui se renforcera, et que toutes vos sollicitudes et les nôtres doivent concourir à éterniser, s'il est possible, dans l'immense famille humaine.

Quant à celui que vous invoquez, attendons-le de la propagation des lumières, du calme des passions, du silence des préjugés, du libre et généreux essor de la pensée....; attendons-le surtout du grand Être qui donne la sagesse, dirige la volonté, imprime le mouvement aux cœurs ainsi qu'aux corps, et qui, de la même main dont il alluma le soleil dans l'espace, organise l'insecte caché sous l'herbe.

Daignez agréer, M. l'Archevêque, l'hommage de mon estime et de mon respect. Js. Mo-LINES, pasteur d'Orange, Président du Consistoire de l'Eglise Réformée de Vaucluse, signé. LETTRE aux Chrétiens des Eglises Protestantes, sur les avantages de leur réunion à l'Eglise Catholique Romaine.

(Extrait du Journal de l'Homme de goût et du Chrétien.)

L y avoit déjà près d'un siècle que les Donatistes s'étoient séparé de l'unité, et causoient dans toute l'Afrique les plus grands maux, lorsque saint Augustin leur disoitavec une tendresse que la charité chrétienne peut seule inspirer : « Mes frères, nous avons « assez disputé, assez plaidé; enfans par le « saint baptême du même père de famille, « finissons enfin nos procès. Vous êtes nos « frères, bons ou mauvais; voulez-le, ne le « voulez pas, vous êtes nos frères. Pourquoi « voulez-vous ne le pas être? Il ne s'agit pas « de partager l'héritage ; il est à vous comme « à nous; possédons-le en commun tous en-« semble. Pourquoi voulez-vous demeurer « dans le partage? Le tout est à vous. » (Serm. 357, de laudib. Pac.)

Disciples de Luther et de Calvin, je vous

dis aussi, au nom des Catholiques et à l'exemple de cet incomparable docteur:

« Enfans par le saint baptême du même « père de famille, finissons enfin nos pro- « cès : vous êtes nos frères. Revenez à la paix « et à l'unité; revenez à l'Eglise de Jesus- « Christ : ce n'est que dans son sein que vous « posséderez l'héritage de notre Père céleste. « Jésus-Christ, qui l'a établie la colonne de « la vérité, a promis d'être avec elle jusqu'à « la consommation des siècles, pour la ga- « rantir de l'erreur; il lui a donné son Saint- « Esprit pour lui enseigner toute vérité; et « c'est pour cela qu'il ordonne à tous ses en- « fans de l'écouter comme lui-même, et qu'il « met au rang des Païens et des Publicains

« tous ceux qui ne l'écoutent pas.»

Et ne répondez pas que vous ne craignez point d'être rangés parmi ces infidèles, parce qu'au fond vous êtes persuadés ou que les Eglises fondées par Luther et Calvin sont la vraie Eglise de Jésus-Christ, ou du moins que l'on peut y trouver le salut comme dans l'Eglise Romaine, sous prétexte qu'on y fait profession d'enseigner la même morale de l'Evangile.

Ce sont là des erreurs capitales, entière-

ment opposées à l'esprit du Christianisme et aux dogmes reconnus pour fondamentaux, même par Luther et par Calvin. J'espère vous en convaincre aujourd'hui par une suite de raisonnemens si clars que vous en reconnoîtrez l'évidence.

Je dis donc que c'est un dogme fondamental du Christianisme, hautement et unanimement professé, non-seulement par l'Eglise Romaine, mais encore par toutes les sociétés chrétiennes qui s'en sont séparées, que l'Eglise que Jésus-Christ nous oblige d'écouter, à peine d'être mis au rang de Païens, n'est pas double ou triple, mais une, c'est à dire composée de pasteurs qui se succèdent sans interruption jusqu'aux apôtres, et qui sont réunis par la profession de la même foi et par l'administration des mêmes sacremens.

En effet, les Protestans, comme tous ceux qui reconnoissent Jésus-Christ pour Sauveur, disent comme nous le Symbole des Apôtres et celui de Constantinople, qui est un peu plus développé. Ils professent donc comme un article de foi qu'il y a une Eglise Catholique qu'il faut croire, et non plusieurs; que, comme ils croient l'Incarnation ou le Saint-Esprit, ils croient avec la même foi cette

Eglise, qui est Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Credo.... in Spiritum sanctum...., et in Unam, Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam.

Répétons : Je crois l'Eglise Catholique; « parole qui, selon M. Bossuet et le sens vi-« sible du texte, ne veut pas dire, seulement « je crois qu'il y a une Eglise Catholique et « une société où les enfans de Dieu sont re-« cueillis, mais encore et expressément je « crois qu'il y a une Eglise Catholique et une « société unique, universelle, indivisible, où « la vérité de Jésus-Christ, qui est la vie et la « nourriture des Chrétiens, est toujours im-« muablement enseignée; ce qui emporte « non-seulement je crois qu'elle est, mais en-« core je crois sa doctrine, sans laquelle elle « ne seroit pas, et perdroit le nom d'Eglise « Catholique .... » (Sixième Avertissement et Conférence avec le ministre Claude.)

« Ainsi, en quelque tems et en quelque « lieu que le Symbole soit lu et récité, l'exis-« tence de l'Eglise de tous les tems et de tous « les lieux y est attestée; cette Foi ne souffre « point d'interruption, puisqu'à tous momens « le fidèle doit toujours dire : Je crois l'E-« glise Catholique. Quand les novateurs, « quels qu'ils soient, ont commencé leurs « assemblées schismatiques, l'Eglise étoit; il « la falloit croire, puisqu'on disoit : Je crois « l'Eglise. Il falloit être avec elle, à peine « d'être séparé de Jésus-Christ, qui a dit : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la « consommation du siècle....» (Instructions sur les promesses de Jésus-Christ à son Eglise.)

Ajoutons encore qu'il la falloit croire précisément dans l'enseignement de sa doctrine, puisque Jésus-Christ nous a fait ce précepte perpétuel pour tous les tems et pour tous les lieux, d'écouter son Eglise comme luimême, à peine d'être traités comme les Publicains et les Infidèles.

Ainsi, « l'Eglise de Jésus-Christ est de tous « les tems et de tous les lieux, et tellement ré« pandue, que quiconque veut venir à elle, « le peut. Elle n'a point d'interruption dans « sa suite, car il n'y a point de tems où on « n'ait pu dire : Je crois l'Eglise Catholi« que, comme il n'y en a point où on n'ait pu « dire : Je crois en Dieu le Père et en son « Fils et au Saint-Esprit. Cette Eglise est « sainte, parce que tout ce qu'elle enseigne « est saint; parce qu'elle enseigne toute la

« doctrine qui fait les Saints, c'est à dire « toute la doctrine de Jésus-Christ; parce « qu'elle enferme tous les Saints dans son « unité: et ces Saints ne doivent pas être seu-« lement unis en esprit, ils sont unis extérieu-« rement dans la communion de cette Eglise; « c'est là ce que veut dire la communion des « Saints. Dans cette Eglise Catholique, dans « cette communion des Saints, est la rémis-« sion des péchés; là est le Baptême par le-« quel les péchés sont remis; là est le minis-« tère des cless, par lesquelles ce qui est re-« mis ou retenu sur la terre, est remis ou « retenu dans le ciel. ( Math. XVI. « Joan. xx.) Voilà donc dans cette Eglise « un ministère extérieur, et qui dure autant « que l'Eglise, c'est à dire toujours, puis-« qu'on croit cette Eglise en tous les tems, « non comme une chose qui ait été ou qui « doive être, mais comme une chose qui est « actuellement. Vous voyez donc à quoi cette « Eglise est attachée, et ce qui est attaché à « cette Eglise. Elle est attachée immédiate-« ment au Saint-Esprit qui la gouverne : Je « crois au Saint-Esprit, la Sainte Eglise « Catholique. A cette Eglise est attachée la « communion des Saints, la rémission des

« péchés, la résurrection de la chair, la vie « éternelle. Hors de cette Eglise il n'y a ni « communion des Saints, ni rémission des « péchés, ni résurrection pour la vie éter-« nelle. Voilà la Foi de l'Eglise établie dans « le Symbole. » (Conférence avec le ministre Claude.) Le fond de cette doctrine est si clair, et tellement de l'essence du Christianisme, que Luther, le plus emporté des hommes, n'a pas pu le désavouer; que Calvin, le plus orgueilleux des Hérésiarques, l'a hautement professé comme un dogme capital.

Dans son livre contre Silvestre de Pierres, jacobin, (tome I de ses Œuvres, fol. 173 et suiv.) Luther pose en principe: « Que la « foi de tout le monde se doit conformer à « celle que professe l'Eglise Romaine. Je « rends grâces à Jésus-Christ, ajoute-t-il, de « ce qu'il conserve sur la terre cette Eglise « unique par un grand miracle, et qui seul « peut montrer que notre foi est véritable, « en sorte qu'elle ne s'est jamais éloignée de « la vraie foi par aucun décret. Le consente- « ment de tous les fidèles, dit-il encore, « (ibid., f. 251) me retient dans la révé- « rence de l'autorité du pape. Je condamne

« les Bohémiens qui se sont séparés de la « communion de l'Eglise Romaine, et je « proteste qu'il ne m'arrivera jamais de tom-« ber dans un semblable schisme. »

Il y tomba cependant par la fougue de ses passions; mais par cette protestation publique il s'étoit d'avance condamné lui-même, et avoit en quelque sorte averti de ne pas l'imiter dans sa séparation.

Le catéchisme des Calvinistes (Dim. 15, ch. 16) enseigne expressément sur cet article du Symbole, je crois l'Eglise Catholique, qu'on l'appelle ainsi « pour signifier que « comme il n'y a qu'un chef des fidèles, aussi « tous doivent être unis en un corps, telle- « ment qu'il n'y ait pas plusieurs Eglises, « mais une seule, laquelle est répandue par « tout le monde, et hors de laquelle il n'y a « que damnation et mort; que nul n'obtient « le pardon de ses péchés qu'il ne soit mem- « bre de l'Eglise, et que tous ceux qui se sé- « parent de la communauté des fidèles, ne « doivent espérer de salut cependant qu'ils « sont en division. »

Voilà ce que l'esprit du Christianisme et la force de la vérité ont fait avouer à ceux mêmes qui par-là condamnent de leur propre bouche les nouvelles Eglises qu'ils ont dressées à part et dans la division.

La même doctrine est enseignée encore dans la Confession de foi des Calvinistes. (Articles 25 et 26.)

On ne conçoit guère comment après cela vos pères, qui ont dressé cette Confession, ont pu entreprendre ou continuer leur schisme; mais dans les grandes révolutions politiques ou religieuses les passions aveuglent tellement l'esprit, que les plus visibles absurdités sont reçues sans peine comme des raisonnemens invincibles et des excuses légitimes du renversement de tout droit et de toute raison.

Ecoutez, mes frères, et gémissez sur la foiblesse de l'esprit humain. Vos pères ont cru justifier leur séparation, en faisant aux principes incontestables sur l'Eglise, qu'ils viennent de professer avec nous, cette étrange exception (Art. 31): «Il a fallu quelquefois, et « même de notre tems, auquel l'état de l'E-« glise étoit interrompu, que Dieu ait suscité « gens d'une façon extraordinaire pour « dresser l'Eglise de nouveau, qui étoit en « ruine et en désolation. »

Je ne crois pas que des Chrétiens aient jamais proféré un discours, non-seulement plus inconséquent et plus absurde, mais encore plus impie.

1º. Il n'y a point de fanatique qui ne puisse, à aussi bon titre que Luther et Calvin, dire aussi de lui-même que l'Eglise est tombée en ruine, et entreprendre d'en dresser de nouvelles, en se donnant pour suscité d'une façon extraordinaire; car les réformateurs du seizième siècle n'ont donné en preuve de leur prétendue mission extraordinaire ni miracle ni prophétie, mais uniquement leur allégation; et s'ils l'ont soutenue avec beaucoup d'audace et des passions très-violentes, et s'ils se sont encore fait appuyer par des princes ambitieux dont ils flattoient la cupidité, encore une fois il n'y a rien là que le premier fanatique ne puisse imiter; et bien loin de reconnoître à de pareils traits une mission évangélique, il n'y a point d'homme de sang froid qui n'y apercoive au contraire des signes d'erreur et un caractère directement opposé à l'esprit du Christianisme.

2°. Mais quel est le Chrétien qui, entendant dire que « l'état de l'Eglise de Jésus-« Christ a été interrompu, qu'elle est tombée « en ruine, en sorte qu'il a fallu la dresser « de nouveau, » quel est, dis-je, le Chrétien qui, entendant un pareil discours, n'y reconnoisse à l'instant l'impiété et le blasphême?

pneme?

En effet, mes frères, tout ce que nous sommes de Chrétiens nous confessons que Jésus-Christ est envoyé de Dieu, et Dieu lui-même; qu'il est tout-puissant pour faire ce qu'il a promis; qu'ainsi qu'il le dit lui-même le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles ne passeront point et s'accompliront jusqu'à un iota.

Or, Jésus-Christ a promis d'être avec son Eglise tous les jours, par conséquent sans interruption, jusqu'à la consommation des siècles. Il nous a dit qu'il a bâti cette Eglise sur la pierre, et que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, et par conséquent que l'erreur n'y prévaudra jamais, ou qu'elle ne tombera jamais en ruine.

Il nous a fait le commandement exprès, absolu, perpétuel d'écouter son Eglise comme lui-même, c'est à dire évidemment, de l'écouter tous, en tout tems et toujours: donc en tout tems et toujours il la conserve dans l'enseignement public de la doc-

trine de vérité et dans la droite administration des Sacremens; car s'il étoit possible qu'elle corrompît les Sacremens qu'il lui a donnés, ou sa doctrine, de manière à enseigner l'erreur, son commandement d'écouter l'Eglise sans restriction comme lui - même deviendroit un commandement d'obéir à l'erreur, et de croire le mensonge au nom et par l'ordre du Dieu de vérité.

Peut-on, mes frères, proférer un plus horrible blasphême? Et faire ainsi Jésus-Christ protecteur du mensonge, et menteur lui-même dans ses promesses, n'est-ce pas abjurer le Christianisme, et se mettre au rang des infidèles et des impies?

Les Donatistes, voulant excuser leur schisme, se crurent aussi obligés de dire que l'Eglise étoit périe sur la terre quand ils établirent le leur; mais ce discours fut repoussé avec horreur. Vous prétendez, leur dit saint Augustin, que l'Eglise a péri, qu'elle n'est plus sur la terre: «Voilà, leur répond ce « saint docteur, (In Psalm. 101, sem. 1) « voilà ce que disent ceux qui n'y sont point. « Parole impudente! elle n'est pas, parce que « vous n'êtes pas en elle: c'est une parole

« abominable, détestable, pleine de présomp-

« tion et de fausseté, destituée de toute raison, « de toute sagesse, vaine, téméraire, inso-« lente, pernicieuse : abominabilem, detes-« tabilem, vanam, temerariam, præcipi-« tem, perniciosam, etc.»

Il semble qu'on ne puisse accumuler trop de qualifications de haine contre une erreur qui, accusant Jésus-Christ même d'avoir manqué à ses promesses, renferme le plus

exécrable blasphême.

Il est donc indispensablement nécessaire, si l'on ne veut pas se ranger parmi les impies et renoncer au Christianisme, de reconnoître avec nous que l'Eglise de J.-C. est Une, Sainte, Catholique et Apostolique; qu'elle est dans tous les tems sans interruption: puisque Jésus-Christ nous assurant qu'il est toujours avec elle, il faut bien qu'ellemême soit toujours, et toujours avec lui; qu'elle est la colonne de la vérité par l'enseignement perpétuel de la doctrine du salut et la droite administration des Sacremens, et que c'est pour cela qu'il faut, suivant le précepte de Jésus-Christ, l'éconter comme lui-même dans tous les tems et dans tous les lieux.

Voilà, mes frères, une vérité capitale,

et qui, je l'espère, vous paroîtra démontrée.

Il ne s'agit plus entre nous que de savoir où est cette Eglise Une et Catholique à laquelle il faut être uni, et hors de laquelle, comme porte votre Catéchisme cité plus haut, il n'y a que damnation et mort.

Or, c'est ce qu'il me sera facile de vous montrer, avec une égale évidence, par un petit nombre d'observations aussi simples qu'elles me paroissent convaincantes.

1º. Au milieu des sociétés qui se disent chrétiennes, l'Eglise Catholique Romaine porte un si grand caractère de supériorité. d'antiquité et de majesté, que non-seulement il n'y en a aucune autre qui puisse être mise en parallèle avec elle, mais que les étrangers au Christianisme, les Païens eux-mêmes l'ont toujours désignée comme la première, la principale et la plus respectable Eglise des Chrétiens. Nous en avons des preuves incontestables, même dans les auteurs païens. « Celse, qui reprochoit aux Chrétiens leurs « divisions parmi tant d'Eglises schisma-« tiques qu'il voyoit s'élever, remarquoit « (dans l'Eglise Catholique) une Eglise « distinguée de toutes les autres, et toujours

« plus forte, qu'il appeloit aussi par cette « raison la grande Eglise. (Origène, l. 5.)... « Dans le trouble qu'excita Paul de Samosate, « l'empereur Aurélien n'eut pas de peine « à reconnoître la véritable Eglise Chré-« tienne à laquelle appartenoit la maison « de l'Eglise. Il l'adjugea à ceux qui étoient « en communion avec les évêques d'Italie « et celui de Rome, parce qu'il voyoit de « tout tems le gros des Chrétiens dans cette « communion. (Euseb. hist., l. 7.) ... Cons-« tance, qui persécutoit saint Athanase, dé-« fenseur de l'ancienne Foi, souhaitoit avec « ardeur, dit Ammian Marcellin, historien « païen, (liv. 15) de le faire condamner « par l'autorité qu'avoit l'évêque de Rome « au-dessus des autres. En recherchant de « s'appuyer de cette autorité il faisoit sentir « aux Païens même ce qui manquoit à sa « secte, et honoroit l'Eglise dont les Ariens « s'étoient séparés : ainsi, les Gentils même « reconnoissoient l'Eglise Catholique. Si quel-« qu'un leur demandoit où elle tenoit ses « assemblées, et quels étoient ses évêques, « jamais ils ne s'y trompoient. Pour les hé-« résies, quoi qu'elles fissent, elles ne pou-« voient se défaire du nom de leurs auteurs.

« Les Sabelliens, les Paulianistes, les Ariens, « les Pélagiens et les autres s'offensoient en « vain du titre de parti qu'on leur donnoit; « le monde, malgré qu'ils en eussent, vou-« loit parler naturellement, et désignoit « chaque secte par celui dont elle tiroit sa « naissance. Pour ce qui est de la grande « Eglise, de l'Eglise Catholique et Apos-« tolique, il n'a jamais été possible de lui « donner un autre auteur que Jésus-Christ « même, ni de lui marquer les premiers de ses « Pasteurs sans remonter jusqu'aux Apôtres, « ni de lui donner un autre nom que celui « qu'elle prenoit. Ainsi, quoi que fissent les « Hérétiques, ils ne la pouvoient cacher aux « Païens; elle leur ouvroit son sein par toute « la terre; ils y couroient en foule. Quelques-« uns d'eux se perdoient peut-être dans les « sentiers détournés ; mais l'Eglise Catholique « étoit la grande voie où entroient toujours « la plupart de ceux qui cherchoient Jésus-« Christ. » Discours sur l'Histoire Universelle.

Or, l'Eglise Catholique Romaine a conservé jusqu'à présent ce caractère si éminent et si distinctif; et les Infidèles, qui de nos jours se font Chrétiens dans les deux mondes, cherchent encore si naturellement leur salut dans son sein, que cette expérience de dix-huit siècles doit prouver à tout homme attentif que c'est elle qui étoit désignée par les prophètes, comme destinée par Dieu même à rassembler les Gentils.

2°. L'Eglise Romaine porte si visiblement les caractères de la véritable Eglise de Jésus-Christ, que les sectaires les plus passionnés contre elle ont été obligés d'avouer qu'on trouve le salut dans son sein. Nous en avons déjà cité des preuves; mais comme ce point est absolument décisif entre nous pour opérer la réunion, nous le fortifierons encore par quelques faits publics et incontestables.

Lorsque notre bon Henri IV éprouvoit de si grands obstacles pour faire reconnoître ses droits, M. de Sully nous apprend dans ses Mémoires (ch. 38) qu'il eut avec ce grand prince une longue conférence, dans laquelle il lui montra qu'il ne régneroit jamais paisiblement sur la France, et qu'il ne pourroit faire les grands biens qu'il projetoit, surtout par son projet de paix perpétuelle en Europe, à moins qu'il ne se fit Catholique. M. de Sully ajouta, quoique zélé Protestant et résolu de rester dans sa religion, qu'il étoit bien per-

suadé que le roi, en se faisant Catholique, faisoit une chose légitime, parce qu'il tient infaillible qu'on se sauve dans l'Eglise Romaine; et là-dessus, pour appuyer son avis, il lui cita cinq des principaux ministres réformés; savoir, de la Rochandiou, Devaux, d'Espérieu, Gardesi et de Nord, qui ne s'écartoient point de ce sentiment.

« Sur lequel discours, continuent les Mé-« moires de Sully, le roi lui fit paroître de « l'avoir eu bien agréable, et lui dit qu'il y « vouloit méditer, et qu'il assembleroit cinq « ou six de ses plus anciens et principaux « serviteurs pour entendre leurs avis là-« dessus. »

Le résultat de cette conférence avec ses plus anciens serviteurs, et de ses propres méditations, fut la ferme résolution de se réunir à l'Eglise Catholique; et les Mémoires du tems nous attestent que ce grand roi appuya cette résolution sur un raisonnement qui doit entraîner tout homme de bonne foi, et qui desire assurer son salut.

Vous prétendez, dit-il à ses Théologiens réformés, qu'en demeurant avec vous mon état religieux est plus parfait; mais vous convenez aussi qu'on trouve le salut dans l'Eglise Romaine. Les Catholiques Romains prétendent au contraire qu'il n'y a point de salut avec vous, et qu'il n'est que dans leur Eglise: ainsi, en me réunissant à l'Eglise Romaine, je me sauve selon vous et suivant eux; et en restant avec vous je me sauve bien selon vous, mais je me damne selon eux, qui sont plus nombreux que vous, et qui ne paroissent pas moins éclairés. Je serois donc le plus insensé de tous les hommes si, dans une affaire aussi capitale, je ne prenois le parti le plus sûr, en me décidant pour la Religion où je trouve mon salut, de l'aveu de tout le monde, même des gens qui, d'ailleurs, sont les plus opposés entr'eux.

3°. Le salut dans l'Eglise Romaine a été reconnu d'une manière encore plus authentique dans le dernier siècle par les plus habiles de vos Théologiens. En effet, le 28 avril 1707, l'Université d'Hermstadt donna une déclaration dans laquelle les professeurs de cette Université, qui sont Protestans, prouvent d'abord que le fondement de la Religion subsiste dans l'Eglise Romaine, en sorte qu'on y peut être orthodoxe, y bien vivre, et y obtenir le salut. Il conclut de la que la princesse de Volfembutel, luthé-

rienne, peut en faveur de son mariage avec l'archiduc embrasser la Religion Ca-

tholique.

D'où il s'ensuit évidemment, en thèse générale, que la prudence veut que l'on quitte la Religion Protestante, puisque les Catholiques disent généralement que le salut y est impossible; et qu'on embrasse la Religion Catholique, puisque tout le monde, même les Protestans, sont obligés de convenir qu'on y trouve le salut.

Cette conséquence, sur laquelle le journal de Trévoux appuya fortement, en rapportant la décision des professeurs d'Hermstadt, ne peut être contestée, puisqu'elle est fondée sur ce principe du sens commun, qu'en matière de salut il faut se décider pour le parti le plus sûr.

Mais, de l'aveu de ces Théologiens et de ceux de Sully, il faut tirer une conséquence bien plus étendue encore, et qui cependant est incontestable; c'est qu'en revenant à l'Eglise Romaine on prend non-seulement le parti le plus sûr, mais encore le seul qui le soit. En effet, si l'on trouve le salut dans l'Eglise Romaine, donc elle est la véritable Eglise de Jésus-Christ, suivant les principes

certains que nous avons établis sur les Symboles des Chrétiens, et même par les Catéchismes des Protestans; mais si elle est la véritable Eglise, il suit encore évidemment, suivant les mêmes principes, que hors de son sein, et dans toutes les sociétés qui sont séparées d'elle, il n'y a que mort et damnation, puisqu'il est de l'essence du Christianisme de croire que l'Eglise de Jésus-Christ est Une, et que c'est à elle qu'il faut être uni pour n'être pas séparé de Jésus-Christ.

Il me semble, mes frères, que tout cela est si concluant, qu'il seroit superflu d'entrer dans le détail de plusieurs autres preuves qui combattent également pour la même vérité.

Je suis donc bien fondé à vous dire que la paix générale de l'Europe, que le bien commun de votre patrie, et surtout que la paix véritable de vos consciences et votre salut, en un mot, les motifs les plus puissans sur vos cœurs, comme citoyens et comme Chrétiens, vous sollicitent de concert de vous réunir à cette antique Religion de vos pères, qui est cette Eglise vénérable, connue partout pour l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine.

Vous avez tout à gagner et rien à perdre

dans ce retour à l'unité; je crois l'avoir démontré: mais pour dissiper les obstacles qu'on semble se cacher à soi-même dans une longue habitude de la religion où l'on est né, je veux prouver encore directement que vous avez tout à perdre, et rien à gagner en restant dans la vôtre.

Et que pourriez-vous regretter en la quittant, que vous ne trouviez avec surabondance et perfection dans le sein de l'Eglise qui vous tend les bras?

Regretteriez-vous les dogmes qui sont particuliers à la réforme de Luther et de Calvin, et qui la constituent? Mais ces dogmes sont tous insensés, et la plupart visiblement impies. Ne sont-ce pas en effet des impiétés que d'enseigner, comme Luther, que l'homme n'est pas libre; que Dieu fait en nous le mal comme le bien; que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut, mais qu'il faut s'en garder encore plus que des péchés, sous prétexte qu'elles nuisent à la foi en Jésus-Christ. (Tome 2, édit. vit., fol. 435, 444, 465. Voyez aussi son Sermon de novo testam.)

Et ces monstruosités qui sont le fond de sa doctrine, la dernière surtout, sur laquelle il insiste encore plus, ont paru tellement essentielles à ses plus fidèles disciples, qu'en 1557, dans l'assemblée de Worms, ils déclarent solennellement, comme article fondamental de leur foi, que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut, et qu'Amsdorff, dans la préface des ouvrages de Luther imprimés en 1564, le loue particulièrement d'avoir réfuté l'erreur que l'on peut, dit-il, appeler d'une part la plus ancienne et la dernière, et de l'autre la plus méchante et la plus pernicieuse, qui est que les bonnes œuvres soient nécessaires à salut.

Calvin enseigne les mêmes impiétés, et beaucoup d'autres encore, comme dogmes fondamentaux de sa doctrine. On en a recueilli les textes dans un petit ouvrage qui se vend à Paris chez Onfroi, libraire, rue Saint-Victor, et qui a pour titre: La Religion Catholique est la seule qui soit vraie.

On y démontre que Calvin prêche, comme Luther, que l'homme n'est pas libre; que Dieu est l'auteur de tous les crimes; que les bonnes œuvres sont si peu nécessaires au salut; que l'homme pèche mortellement dans toutes ses actions, même dans celles qui paroissent les plus louables; et que, d'un autre côté, les crimes sont si peu nuisibles à la justice chrétienne, que le vrai fidèle, c'est à dire celui qui croit fortement qu'il sera sauvé, ne cesse pas d'être juste et assuré de son salut, même en commettant des crimes atroces.

Et ce dernier dogme, qui seul devroit faire rejeter avec horreur Calvin et sa religion, a été regardé comme lui étant si essentiel, qu'après les plus longs débats le Synode général de Dordrecht, dont les ministres Calvinistes de France jurent solennellement d'enseigner la doctrine, excommunia ceux qui osoient le contredire, et le consacra de nouveau en ces termes : « Les vrais fidèles peuvent être em- « portés en des péchés grands et atroces, in « peccata etiam gravia et atrocia; et Dieu « ne souffre jamais qu'ils perdent par ces « chûtes la grâce d'adoption et l'état de ré- « génération. »

De sorte que les tribunaux, qui puniroient de mort de pareils Réformés, puniroient des hommes innocens et justes devant Dieu.

Je sais que, ne pouvant excuser une si étrange doctrine, vos ministres ont déclaré, dans ces derniers tems, qu'ils s'en tenoient à la sainte morale de l'Evangile, par laquelle ils sont, disent-ils, unis et d'accord avec les Catholiques et tous les gens de bien; que cette morale suffit, et qu'à l'égard des dogmes ils les regardent comme des spéculations qui ne sont point nécessaires.

Mais je vous prie de considérer, mes frères, sous combien de rapports ce discours les condamne.

1º. Pourquoi jurent-ils donc de maintenir les dogmes reconnus par le Synode de Dordrecht, s'ils n'y croient pas? Pourquoi se donnent-ils pour ministres de Luther et de Calvin, ou de la Religion réformée par eux, s'ils abandonnent les dogmes qui la constituent? car ce n'est pas la morale qu'ils prétendent commune à toutes les sociétés chrétiennes qui fait et distingue la Religion Réformée, mais ses dogmes: ils doivent donc avouer, en les abandonnant pour s'en tenir à la morale, qu'ils ont renoncé déjà à la Religion de Luther et de Calvin; qu'à la vérité ils prêchent la morale sous le nom de Réformés ou Protestans, mais qu'en cela ils ne sont point distingués, ou plutôt ils se confondent dans les mêmes rangs, avec les Sociniens, avec tous les Théophilantropes et nos philosophes Déistes; peut-être même avec les Matérialistes et les Athées, comme M. de

Lalande; car lui-même enseigne la morale; il prêche et pratique les œuvres de bienfaisance, et, comme vos ministres, il ne les croit point nécessaires au salut. Les voilà donc tous frères, et unis, selon eux, dans la Communion, qui suffit.

2°. Si les dogmes ne sont que des spéculations non nécessaires, vos ancêtres ont donc eu tort de se séparer pour cela de l'Eglise Romaine; ils ne peuvent donc pas être un motif

légitime de ne pas vous y réunir.

En effet, c'est un principe avoué qu'il faut pour conserver ou rétablir l'union et la paix faire tous les sacrifices possibles. Donc ceux qui pensent que les dogmes sont des objets spéculatifs non nécessaires, ne peuvent, dans ce système, ne pas être prêts à abandonner, pour se réunir à l'unité, leurs dogmes, qui sont au moins nouveaux, s'ils ne sont nuisibles, et embrasser ceux de l'Eglise Catholique, qui sont très-anciens, et que personne n'osera accuser d'être contraires aux bonnes mœurs.

3°. Cela est d'autant plus juste que les Catholiques soutiennent et prouvent que les dogmes de la Religion Romaine sont le fondement du Christianisme; qu'ils nous viennent des Apôtres et de Jésus-Christ même par une succession non interrompue; qu'ils forment une partie nécessaire de la morale et en constituent la sanction.

Jésus-Christ ne dit-il pas formellement en vingt endroits de l'Evangile qu'il faut croire pour être sauvé; qui crediderit et baptisatus erit, salvus erit: que celui qui ne croit pas est déjà jugé; qui non credit, jam judicatus est? (Joan. ch. 3.) Ne nous commande-t-il pas d'écouter son Eglise comme lui-même, à peine d'être mis au rang des Infidèles? Et cette Eglise ne nous prêche-t-elle pas, comme le fondement de la morale, toutes les hauteurs, tous les mystères du Christianisme?

N'est-ce donc pas une partie de la morale chrétienne de suivre le précepte de Jésus-Christ, d'écouter son Eglise? N'est-ce pas une partie de la morale de soumettre notre volonté chancelante et notre foible raison à la souveraine raison de Dieu, en croyant, sans hésiter, sur sa parole, et sans les comprendre, les mystères qu'il propose à notre foi? Cet acte de soumission, si difficile à des créatures qui soumettent le monde entier à leurs raisonnemens, n'est-il pas d'autant plus

moral et plus parfait en lui-même que c'est celui par lequel nous professons plus parfaitement notre dépendance de l'Etre suprême et la souveraine vérité?

Il est si nécessaire pour abattre l'orgueil humain, et nous mettre à notre place devant Dieu; il est tellement l'ame de la vraie morale, que J.-J. Rousseau lui-même l'a hautement reconnu. « Etre des êtres, dit-il, le plus noble « usage de ma raison est de s'anéantir devant « toi. »

N'est-il pas évident encore que les dogmes de l'Eglise de Jésus-Christ nous disposent à la subordination et à toutes les bonnes œuvres? Comment se gêner pour les faire ces bonnes œuvres quand on ne croit pas, comme dans votre Religion Réformée, qu'elles soient nécessaires au salut? et avec quel zèle, au contraire, ne s'empresse-t-on pas de les pratiquer lorsqu'on croit fortement ce dogme de l'Eglise Catholique, qu'au dernier jour Jésus-Christ récompensera par la vie éternelle toutes les œuvres de charité, jusqu'à un verre d'eau donné en son nom, et qu'il séparera à jamais de lui et du bonheur tous ceux qui les auront négligées?

Les dogmes de l'Eglise Catholique, loin

d'être des objets spéculatifs non nécessaires, forment donc réellement une partie essentielle et la sanction de la morale chrétienne.

Enfin, si vos premiers réformateurs ont accusé l'Eglise Romaine d'avoir corrompu la religion par des dogmes nouveaux, elle s'est si bien justifiée de ces calomnies, elle a si bien fait voir qu'elle n'oblige à croire que les dogmes qu'elle a reçus de main en main de Jésus-Christ et de ses Apôtres par la succession non interrompue de ses pasteurs, qu'elle a forcé de lui rendre justice et fermé la bouche aux contredisans.

Vous savez, mes Frères, avec quel applaudissement universel les savans auteurs de la Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie ont démontré que le dogme de la présence réelle a été enseigné dans l'Eglise grecque et latine depuis les Apôtres jusqu'à nos jours.

Il en est de même des autres dogmes professés par l'Eglise Romaine; et, pour n'être pas trop long, je ne vous citerai sur ce point que Grotius, le plus savant homme qui soit né parmi vous.

Après les recherches et les études les plus profondes cet écrivain infatigable fait nettement cet aveu dans une lettre à son frère: (Append. Epist. 671.) « L'Eglise Romaine, « dit-il, n'est pas seulement Catholique, mais « encore elle préside à l'Eglise Catholique, « comme il paroît par la lettre de saint Jérôme « au pape Damase. Tout le monde la con- « noît.... Tout ce que reçoit universellement « en commun l'Eglise d'Occident, qui est unie « à l'Eglise Romaine, je le trouve unanime- « ment enseigné par les Pères grecs et latins, « dont peu de personnes oseront nier qu'il « ne faille embrasser la Communion; en sorte « que pour établir l'unité de l'Eglise le prin- « cipal est de ne rien changer dans la doctrine « reçue, dans les mœurs et dans le régime. » Après cela, mes Frères, il me semble que rous devez conclure avec moi que vous n'avez

Après cela, mes Frères, il me semble que vous devez conclure avec moi que vous n'avez rien à perdre, et que vous avez tout à gagner en quittant les dogmes de la Religion Protestante, pour embrasser en unité avec nous les dogmes anciens et apostoliques de l'Eglise Romaine.

Mais si vous n'avez aucun motif de regretter, pour le bien de la paix générale, vos dogmes réformés, vous n'en avez pas plus de regretter votre morale; car vous ne pouvez vous dissimuler que tout ce que vos ministres vous enseignent de bon en morale, vous le retrouverez dans la Religion Catholique; vous voyez même, d'après ce que nous avons dit, que vous y trouverez cette sublime morale chrétienne plus parfaite et plus solidement appuyée.

Je pourrois ajouter que la morale, dans votre réforme, manque de motifs pour la faire pratiquer, et que vos dogmes fondamentaux, que j'ai ci-dessus exposés, ne sont pas seulement horribles, mais encore, comme l'avoue le ministre Jurieu, subversifs de toute religion et de toute morale parmi les hommes. Mais, dans la crainte de vous humilier en dévoilant la perversité ou l'ignorance des auteurs de votre réforme, je m'arrête à ce qui est décisif; et vous ne pouvez disconvenir qu'au moins vous n'avez rien à perdre du côté de la morale en vous réunissant à l'Eglise Romaine.

Enfin, pourriez-vous regretter quelque chose d'important dans votre discipline?

Mais d'abord c'est une maxime posée par Bossuet, et non contestée par votre savant Molanus, que vous n'avez rien de particulier dans votre discipline que vous ne puissiez et que vous ne deviez sacrifier, s'il le faut, pour un aussi grand bien que la réunion de tous dans l'unité. Mais de plus, de bonne foi, regretteriezvous dans votre discipline ces chants des psaumes de Marot, devenus si gothiques, qu'ils ne sont plus propres qu'à faire rire ceux qui les lisent ou qui les entendent?

Regretteriez-vous cette simplicité ou plutôt cette nudité de vos Eglises, d'où, sous les prétextes les plus mal fondés, vous avez ôté ces tableaux et ces images qui excitoient les plus touchans souvenirs, et jusqu'au signe sacré de notre rédemption? Ces murs nus, froids et glacés, comme la religion qu'on y prêche, exciteront-ils jamais en vous autant de sentimens de piété que la vue des Eglises Catholiques, où la croix rappelle partout l'amour infini de notre Sauveur; où les images de ses plus fidèles disciples nous invitent si puissamment à les imiter; où la pompe des cérémonies et la majesté du culte élèvent les cœurs avec l'encens vers le ciel, et répondent en quelque sorte à la grandeur du Dieu que nous adorons?

Regretteriez-vous ces enterremens si durs où vos ministres accompagnent vos parens et vos amis dans un silence sauvage, pour ne pas dire barbare, comme si ces morts étoient à jamais perdus pour vous; tandis que les pasteurs de la Religion Catholique accompagnent les leurs en chantant des prières qui respirent les sentimens les plus tendres, et nous consolent en nous rappelant que ces parens, ces amis qu'on enterre, sont nos frères toujours vivans devant Dieu, toujours en communion avec nous par les mêmes prières et les mêmes sentimens, et qui ne sont cachés à nos yeux, durant un moment, que pour nous être bientôt réunis plus étroitement que jamais?

Regretteriez-vous de n'avoir plus pour pasteurs des hommes mariés? Mais vos ministres, en se réunissant comme vous, obtiendroient facilement rang de curés ou d'évêques, avec la permission de garder leurs femmes, à condition néanmoins que leurs successeurs garderoient le célibat comme les autres pasteurs de l'Eglise. Or, quoique ce célibat des évêques et des prêtres ne soit qu'un objet de discipline, elle est si ancienne, si générale, si conforme à l'esprit du Christianisme, si importante pour conserver le respect dû au ministère, la charité dans le cœur des pasteurs et la confiance des fidèles, que, loin d'en desirer la suppression, il faudroit l'établir s'il ne l'étoit pas. N'esteil pas

sensible en effet qu'un curé, qui n'a qu'un revenu très-borné, cherchera à l'économiser et à l'augmenter, autant qu'il en trouvera les moyens, pour assurer après lui une existence à sa femme et à ses enfans, et qu'ainsi il n'aura jamais rien à donner aux pauvres? N'est-il pas facile à prévoir que, même en réservant tout ce qu'il pourra pour ses enfans et sa femme, comme il ne peut leur transmettre le revenu attaché à sa cure, il les laissera à sa mort presque toujours dans le besoin, exposés à s'avilir, les filles surtout, par les suites honteuses de la misère? N'est-il pas évident qu'un bon curé trouve à peine assez de tems pour remplir tous ses devoirs envers ses paroissiens, et que s'il étoit encore chargé des soins domestiques qu'exigent une femme et des enfans, il seroit dans l'alternative inévitable d'être un mauvais père ou un mauvais pasteur? N'est-il pas sensible encore que des prêtres mariés n'inspireront jamais la même confiance, et qu'on sentira une invincible répugnance à déposer le secret de ses pensées ou de ses peines dans le sein de celui que le mariage a fait un avec une femme?

Les Eglises Grecques elles-mêmes l'ont bien senti; et quoiqu'elles soient sur ce point moins exactes que l'Eglise Romaine, on se trompe fort néanmoins quand on dit en général qu'elles autorisent le mariage de leurs pasteurs.

« Il faut remarquer, » dit le savant auteur de la Perpétuité de la Foi dans ses remarques sur une lettre de M. Spon, médecin protestant, « il faut remarquer, 1°, que même dans « les Eglises d'Orient la liberté de vivre avec « leurs femmes n'est accordée qu'aux prêtres;

« et que nul n'est évêque qui ne garde le cé-« libat, et qui ne s'y soit engagé par vœu.

2°. « Que nul prêtre ne se peut marier; mais « lorsqu'on les fait prêtres étant déjà mariés, « ils peuvent user de leurs femmes; de sorte « que si elles viennent à mourir il faut né- « cessairement qu'ils demeurent toute leur « vie dans le célibat.

« Mais il n'est pas vrai que cela se soit tou-« jours pratiqué dans toutes les Eglises de « l'Orient; et il est clair qu'autems des Pères « le célibat étoit d'obligation pour les prêtres « et pour les diacres dans l'Orient aussi bien « que dans l'Occident, quoique peut-être « l'obligation n'en fût pas si étroite en quel-« ques lieux. »

Ainsi, en conservant dans l'Eglise le célibat de ses pasteurs, on se conforme à l'espri du Christianisme dans tous les tems; on conserve un moyen plus nécessaire que jamais de faire honorer le ministère, et d'avoir des pasteurs charitables et bienfaisans.

Il s'en faut donc infiniment que le célibat des pasteurs puisse être un motif de suspendre votre réunion à l'Eglise Romaine.

A la bonne heure, direz-vous; mais ne reste-t-il pas encore un grand obstacle si on exige de nous des rétractations, si on nous oblige de condamner nos auteurs, et d'adopter tous les anathêmes du Concile de Trente? Vous n'avez pas oublié sans doute que ces motifs firent manquer l'union projetée entre Bossuet, Molanus et Leibnitz.

Non, mes Frères, ce ne sont pas là les motifs qui suspendirent alors cette réunion si desirée: Bossuet les a détruits demanière qu'à cet égard il ferma la bouche même à Leibnitz.

Il établit donc, 1°. qu'on n'exigeroit point de rétractation positive, puisqu'on y répugnoit, mais une simple déclaration par laquelle on feroit la même profession de foi que celle dressée sous Pie IV, d'après le Concile de Trente, et que font généralement tous les évêques catholiques.

2º. Que l'Egliseétant infaillible, elle ne peut

abandonner le Concile de Trente qui l'a représentée; et que ses anathèmes, quoique nombreux, n'ont rien qui puisse répugner aux Protestans, puisqu'il y a proscrit les erreurs opposées à l'ancienne foi, sans jamais y nommer ni Luther ni Calvin.

Cette charitable condescendance, qui épargnoit leur amour-propre, et leur rendoit plus
facile la voie du retour à la vérité, est d'autant plus remarquable, que le Concile avoit
eu déjà l'attention de donner aux réformateurs en chef deux sauf-conduits pour venir
avec toute sûreté, soit en personne, soit par
des envoyés, s'expliquer et discuter nonseulement avec les théologiens du Concile,
mais avec les évêques; non-seulement dans
des conférences hors du Concile, mais dans
le sein du Concile, en présence même de
tous les Pères, et que les réformateurs
avoient refusé avec le plus insolent orgueil
de se rendre à cette paternelle invitation.

Vous n'avez donc rien à reprocher au Concile de Trente; et il n'y a peut-être point eu dans l'Eglise, depuis les Apôtres, de Concile plus saint, plus savant, et plus propre à concilier tous les esprits raisonnables.

Ainsi, mes Frères, soit que je considère

votre discipline, soit que j'envisage votre morale ou vos dogmes, vous n'avez rien à perdre en quittant la réforme protestante pour vous réunir à l'Eglise Romaine; vous avez, au contraire, tout à gagner en vous jetant dans le sein maternel de cette Eglise Apostolique: vous y êtes hautement appelés par tous les motifs imaginables, comme citoyens et comme chrétiens. Il m'est impossible de croire que vos cœurs y soient insensibles, et que vous ne profitiez pas de l'occasion que la Providence vous a ménagée en amenant si près de vous le respectable chef de cette Eglise. Ce saint pontife vous tend les bras; et il me semble que je l'entends vous répéter avec tendresse ces touchantes paroles de saint Augustin aux Donatistes: « Nous avons assez disputé. « Enfans, par le saint baptême, du même « père de famille, vous êtes nos frères.... « Il ne s'agit pas de partager l'héritage; il « est à vous comme à nous; possédons-le en « commun tous ensemble, dans le sein de « l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et « Apostolique. »

## Par M. LUCET,

auteur de l'Enseignement de l'Eglise Catholique, recueillt de tous les ouvrages du grand Bossuet.

## NOTE DE L'EDITEUR.

En insérant dans cet ouvrage la lettre de M. Lucet aux Réformés nous croyons donner une preuve de notre impartialité : il seroit aisé d'y répondre d'une manière victorieuse, et sans avoir recours à des argumens nouveaux; Claude, Pajon, Basnage, Lenfant, etc., ont dit depuis long-tems tout ce que pourroient dire aujourd'hui nos modernes Théologiens : mais, outre que la lettre de M. Lucet a été peu connue, les Réformés ont eu jusqu'à présent la modération de ne point entrer dans des discussions polémiques qui n'ont eu encore aucun résultat avantageux. Attaqués vivement dans divers écrits, ils ont gardé le silence, qui peut leur être nuisible, mais qui prouvera au moins leur desir de maintenir l'union qui doit régner entre des Chrétiens. malhem des nations, qui, pougavoir plusieurs

fois eté repuissés, n'en sont pas moins reproduits de tens en tens palens le publique sont qu'il les accueille, soit qu'il les improuve, juge rarement en councissance de cause; on il s'avagère des chences mal celetitées, on him

## PRÉCIS HISTORIQUE

Sur les tentatives faites en différens tems pour réunir les Chrétiens des diverses croyances.

## LETTRE A M. \*\*\*.

De ..... ce 1er ventôse an 13.

JE ne sais, MONSIEUR, si j'ai bien saisi votre pensée; connoissant mon goût pour les études historiques, vous prétendez m'ouvrir une voie qui, quoique éloignée des routes battues, conduit à un but vraiment utile.

« Il est, dites-vous, nombre de projets susceptibles d'influer sur le bonheur ou le malheur des nations, qui, pour avoir plusieurs fois été repoussés, n'en sont pas moins reproduits de tems en tems: alors le public, soit qu'il les accueille, soit qu'il les improuve, juge rarement en connoissance de cause; ou il s'exagère des chances mal calculées, ou bien il néglige des écueils qui n'ont point été signalés d'avance. L'ignorance des expériences antérieures livre la génération présente aux conseils de sa présomption, aux suggestions des partis, des enthousiastes ou des charlatans.

Puisqu'on a souvent consacré de longues veilles à l'histoire particulière de certaines sciences, de certains personnages, de certaines époques, pourquoi ne s'attacheroit on pas aussi à celle de certains plans ou entreprises politiques? Ne pourroit-on, rapprochant les essais multipliés qui en ont été faits depuis leur origine, offrir dans un seul cadre les faits, les détails et les considérations qui peuvent nous les faire apprécier, nous engager à les suivre ou à les abandonner, nous mettre en état d'en pénétrer les motifs et d'en prévoir les résultats? »

Vous faites plus encore, Monsieur; sans vous borner à me découvrir dans le domaine de l'histoire cette contrée nouvelle et féconde, vous me pressez de m'en emparer moi-même; vous m'indiquez plusieurs sujets curieux. Non-seulement ce genre de recherches pique mon émulation, mais je me sens surtout stimulé par l'un de ces sujets : c'est l'histoire de diverses tentatives qui ont été faites en

différens tems, et toujours sans succès, soit en France, soit dans le reste de l'Europe, pour opérer la réunion des Protestans ou Réformés avec les Catholiques. Je vais donc tâcher d'en tracer l'esquisse. Je m'y livre d'autant plus volontiers, que déjà dans le cours de mes études j'avois noté ce point comme n'ayant pas été assez approfondi par ceux qui ont écrit de la réformation. Il pouvoit, ce me semble, fournir un intéressant chapitre à l'ouvrage couronné l'an dernier par l'Institut national; et même le parti pris par son ingénieux auteur de ne voir qu'en beau l'influence de la réformation, ne s'y opposoit pas : mais qui pourroit se flatter d'avoir tout vu dans un si vaste espace?

Si l'on remonte à l'origine même du schisme, on ne voit point qu'il ait paru d'abord inconciliable. « Lorsque Luther dogmatisa, (disoit le savant Longuerue) les esprits étoient bien disposés, la cour de Rome en exécration et les ecclésiastiques méprisés avec tout cela, si on eût donné le calice aux laïques et le mariage aux prêtres, le Luthéranisme avoit le dessous. »

On sait en effet que le pape Léon X voulut d'abord ramener à lui Luther par les voies de négociation, et étouffer dans leur naissance ces germes de révolution. Malheureusement il ne sut pas résister aux moines, qui le poussoient aux mesures violentes; mais il s'en repentit. Il étoit lorsqu'il mourut dans des dispositions plus pacifiques; et ce n'est pas sans fondement qu'on a écrit que sa mort prématurée (1521) avoit seule rendu le schisme tout à fait incurable.

Cependant l'illustre Erasme conserva longtems des espérances de paix : son génie supérieur, en combattant l'hypocrisie, les superstitions et la fausse science des écoles, avoit déjà fait entrer son siècle dans un chemin de réformation plus long peut-être et plus détourné, mais plus lumineux, plus sûr, et moins orageux que la voie trop directe ouverte par Luther : il craignoit encore plus le triomphe des moines théologiens, ses adversaires, que les emportemens et l'obstination fanatiques des réformateurs. On le vità diverses reprises intervenir dans le fort de la lutte des partis, leur conseiller la modération, leur offrir des moyens d'accommodement. Il composa son Traité du rétablissement de l'Union ecclesiastique; c'étoit un plan d'uniformité adapté aux opinions des orthodoxes

et des dissidens: il est donc le premier des savans nombreux qui aspirèrent à l'honneur de la médiation; mais le premier aussi il vit son impartialité et son amour de la paix le rendre suspect aux Catholiques comme aux Luthériens, et exciter contre lui une double persécution.

La plupart des historiens ont prétendu que Charles-Quint, qui seul auroit pu prévenir le schisme, l'avoit favorisé dans le principe et nourri à dessein, dans la vue de diviser les princes allemands, et de préparer par leur mésintelligence l'accroissement qu'il méditoit du pouvoir impérial en Allemagne, et de la monarchie autrichienne en Europe. Il faut avouer que les résultats confirment cette opinion; (1) mais ce que les faits montrent encore mieux, c'est que cet habile prince vit dans le Luthéranisme un moyen d'affoiblir la prépondérance de la cour de Rome dans l'empire : de là ses efforts pour obtenir la convocation d'un Concile général,

<sup>(1)</sup> Cette opinion, déjà très-ancienne, puisqu'on la trouve dans le livre très-curieux de Naudé sur les coups d'état, méritoit d'être discutée, ou au moins jugée par Robertson, qui n'en fait aucune mention.

que le lieu de sa réunion rendit assez indépendant pour qu'il pût, au gré des princes et des peuples, réformer efficacement l'Eglise; réformation sans laquelle on ne pourroit plus y ramener les dissidens. Ce qu'on distingue tout aussi clairement, c'est que Charles-Quint tendoit à se mettre en état de concilier luimême les démêlés religieux avec ou sans le concours du saint Siège : de là ces Conférences qu'il autorisa à Worms, à Ratisbonne. entre des Docteurs Catholiques et des Théologiens Protestans; de là tant de projets de convention sur les points de doctrine susceptibles d'être admis par les deux partis. Long-tems ces colloques furent infructueux, et ces formulaires rejetés; mais enfin ils produisirent le célèbre acte de l'interim, présenté par l'empereur, (1548) comme devant servir de guide à tous les Chrétiens, provisoirement et en attendant la décision du Concile; car cette assemblée, après avoir tenu plusieurs sessions à Trente, se trouvoit en quelque sorte paralysée par sa translation à Bologne, laquelle n'avoit point été approuvée par l'empereur. Quoique l'interim eût été attaqué d'abord par les Protestans, Melanchton ce pendant y avoit adhéré; et sans doute son

exemple eût fini par entraîner le grand nombre. Il semble qu'alors la conciliation tint à peu de chose : mais d'abord la cour de Rome repoussa l'interim avec indignation; la guerre d'ailleurs continua en Allemagne, cette guerre qui avoit fait un seul et même intérêt de la Confession d'Augsbourg et de la constitution germanique. Charles éprouva des revers; il desira la paix; et enfin le traité de Passau (1551) vint anéantir toute espèce de réunion religieuse, en consacrant le schisme et légitimant la réformation luthérienne.

L'abdication et la mort de Charles-Quint suivirent de près la paix de religion; mais les projets de conciliation ne furent point ensevelis avec lui: les troubles qui commençoient en France inspirèrent à quelques-uns des plus grands seigneurs qui avoient plus de modération, plus de lumières, plus de patriotisme, et moins d'ambition que les autres, la salutaire pensée qu'on pourroit prévenir de grands malheurs si, par une formule nouvelle, propre à servir de réformation commune à toute l'Eglise, on rapprochoit les différentes opinions. Dans le même tems l'empereur Ferdinand I<sup>ex</sup>. manifestoit de semblables intentions; et Maximilien II, qui lui succéda,

marcha sur 'ses traces. Un docteur belge, nommé Cassander, recut, tant de France que d'Allemagne, les plus pressantes invitations pour traiter cette matière, dans laquelle il étoit profondément instruit : quoiqu'il sût Catholique, et qu'il eût même été attaqué vivement par Calvin, sa modération et ses grandes lumières ne laissoient point douter qu'il ne fût porté à repousser tout ce que la doctrine ultramontaine avoit de plus choquant. Un nommé Baudouin lui écrivoit de Paris, au nom du roi de Navarre, en 1561: Omnes boni et cordati postulabant aliquam dijudicationis et reformationis æquam formulam. (1) Ce roi, père de Henri IV, lui écrivoit l'année suivante dans le même sens. On a aussi de semblables lettres des empereurs Ferdinand et Maximilien au même docteur. (2) Il étoit de plus l'oracle d'un évêque de Munster, qui dans ce tems penchoit pour les évangéliques. Cassander, animé par de si puissantes sollicitations, avoit publié une consultation dans laquelle il expliquoit les

<sup>(1)</sup> Epistolæ clarorum virorum, édit. d'Elzevir, 1617.

<sup>(2)</sup> Même recueil.

articles de la Confession d'Augsbourg de façon à en atténuer l'opposition à la croyance catholique; mais ce médiateur ne fut pas plus heureux qu'Erasme et que Melanchton: Je suis lapidé de droite et de gauche, écrivoit-il à ses amis. Il mourut peu après, pauvre, épuisé de veilles, et déplorant la condition des pacificateurs.

Cependant trente années de discordes, de fanatisme, de massacres firent oublier en France ces premiers pas vers l'union; car apparemment on ne croira point que le desir de s'accorder entrât pour rien dans le grand assaut public de controverse, qu'on appela le Colloque de Poissy. La gloriole du cardinal de Lorraine, qui se prétendoit supérieur en ce genre d'escrime, avoit suscité cet incident théâtral: les fanatiques et les brouillons seuls en profitèrent pour attiser l'esprit de faction et de trouble.

Mais à peine Henri IV eut rétabli l'ordre et la paix, qu'il embrassa l'idée de la conciliation religieuse avec cette ardeur que lui inspiroient toutes les grandes pensées; elle convenoit également à son humanité et à sa politique. Pressé entre les cabales et les plaintes des Réformés et des Catholiques, il eût trouvé dans leur réunion des movens de gouverner plus facilement ses états, et de préparer l'exécution des grands desseins qu'il avoit concus pour la gloire de la France et pour le bien de l'Europe entière. Les Mémoires de Sully lui attribuent ce projet; et, suivant Grotius, qui le tenoit des plus grands personnages de ce tems, (1) Henri se croyoit sûr d'obtenir du saint Siège les concessions les plus propres à le favoriser. Le célèbre Jean de Serres, qui, quoique Calviniste zélé, avoit conseillé au roi son abjuration, paroît avoir été des premiers dans la confidence de ce plan. Il publia un livre intitulé Harmonie, que, dès l'année 1594, il soumit à l'examen du Synode de Montauban : mais les esprits étoient encore chauds de la guerre civile; soit fanatisme, soit ardeur factieuse, les Réformés parurent suspecter ses vues pacifiques; ils se déchaînèrent contre de Serres, et on a prétendu qu'il mourut victime de ses animosités. Cependant le roi suivoit son objet : je crois qu'il faut lui attribuer la Conférence solennelle qu'il permit à Fontainebleau (1600) entre le cardinal Duperron et Duplessis-

<sup>(1)</sup> Vie de Grotius, par Burigny, tom 2.

Mornay; du moins l'opposition qu'y mit d'abord le nonce du pape autorise-t-elle cette conjecture : mais d'ailleurs on ne put méconnoître les vues pacificatrices de Henri lorsque, pour empêcher qu'une injure nouvelle n'allumât de nouveau les passions, il obligea les Huguenots à révoquer les décisions outrageantes pour le Catholicisme, qui avoient été prises dans le Synode de Gap. (1) Enfin, c'est dans le même tems qu'il fit venir à Paris et nomma son bibliothécaire le savant Casaubon : il fut employé à préparer le travail de la conciliation. Le fameux Arminius, son ami, qui, tout en élevant un schisme dans son pays, desiroit éteindre celui de l'Europe, encourageoit ses efforts; mais on trouva que ses écrits en ce genre étoient au-dessous de sa réputation : il semble qu'il faisoit trop peu de cas de la théologie pour la bien savoir. (2)

Ce n'étoit pas seulement en France qu'on

<sup>(1)</sup> Voyez Mézerai, Abrégé chronol. t. 6. (Année 1605.) Ce Synode avoit décrété, comme article de foi, que le pape étoit l'antechrist.

<sup>(2)</sup> On sait que Casaubon entrant dans la Sorbonne, quelqu'un lui dit : Voici une salle où l'on dispute depuis quatre cents ans. Il répondit : Qu'y a-t-on décidé?

s'occupoit de ce grand projet; en 1601 l'électeur de Bavière et le Palatin faisoient discuter à Ratisbonne, dans plusieurs conférences entre des docteurs protestans et catholiques, les deux points principaux de leurs dissentimens; la règle de la Foi et le juge des controverses. (1) Déjà même, dans les commencemens de son règne, la sage Elisabeth avoit tenté, non sans succès, d'établir un accord de fait et de tolérance mutuelle entre les Protestans et les Catholiques. Pendant quelque tems les premiers s'unissoient aux Luthériens dans les prières publiques; mais le pape se hâta d'excommunier la reine, et de proscrire ce mélange : (2) aussi Henri IV ne voyoit-il, quant à l'Angleterre, d'obstacle à son plan que de la part du saint Siège. On sait que le cardinal de Richelieu, véritable successeur de Henri, dut sa gloire à l'exécution de plusieurs des plans de ce grand prince: celui dont nous parlons ici ne fut pas oublié; vers l'an 1621 Grotius, dès long-tems plein de ces idées, s'en entretenoit à Paris avec

<sup>(1)</sup> Mosheim, Histoire ecclésiastique, siècle 17.

<sup>(2)</sup> Concile de Trente, traduit par le Courrayer, t. 5, p. 463.

plusieurs hommes d'état. L'intolérance des Réformés de la Hollande avoit suggéré aux remontrans la pensée de se réfugier en France. (1) Cet incident, aussi bien que les démarches de Grotius, ramenant les esprits vers les plans de conciliation, la Suède, dont ce savant homme étoit devenu l'ambassadeur; la Suède, alors si étroitement liée d'intérêts avec la France, s'y montroit favorable. L'illustre chancelier Oxenstiern ne demandoit qu'à se convaincre de la possibilité du succès; les autres princes affectoient le même zèle. Enfin Grotius dut croire le cardinal de Richelieu dans ces sentimens lorsqu'il vit des docteurs Calvinistes travailler par ses ordres à ce grand ouvrage : (2) aussi les seconda-t-il par d'immenses travaux qui sembloient être attendus par l'Europe entière; il publia sur ce sujet plusieurs livres assez dignes de son beau

<sup>(1)</sup> Voyez dans l'Histoire de la Réformation des Pays-Bas, par Brandt, tom. 2, deux entretiens curieux du docteur Uytenbogaed avec le premier président du parlement et avec l'archevêque de Rouen.

<sup>(2)</sup> Les principaux étoient le savant Lesèvre, père de madame Dacier, et Milletière. Ce dernier, personnage sougueux, intrigant et ambitieux, n'avoit vu dans les plans de conciliation que l'occasion de jouer un rôle,

génie, pour qu'on regrette ce qu'il y en a de perdu; car l'effet le plus réel de ses écrits comme de ses démarches fut d'exciter contre lui une longue tempête d'invectives et de calomnies de la part des Théologiens de sa croyance; ils se prétendoient trahis par lui; il étoit trop vrai que lui-même avoit été trompé.

En examinant tout ce qui s'étoit passé, on est fondé à présumer que dans l'origine Richelieu, projetant d'écraser les Réformés, avoit trouvé bon de leur faire d'abord quelques avances, comme pour leur donner le tort du refus d'un accommodement desirable. Dans la suite il put convenir à sa politique de donner des inquiétudes à la cour de Rome, dont le penchant pour l'Autriche lui déplaisoit beaucoup: aussi les alarmes de cette cour se montroient-elles dans les satires qu'elle

de se rendre nécessaire, et d'approcher des hommes puissans. Il demandoit sans cesse des conférences publiques; il attaquoit les hommes et les écrits des plus célèbres. Devenu suspect à ceux de sa Communion, il abjura, et les attaqua par ses écrits, en même tems qu'on les écrasoit par les armes. De tels médiateurs, qui ne sont que trop communs, ont décrédité étrangement ces sortes de médiations.

faisoit répandre contre le cardinal. Les unes imputent à son capucin Joseph d'avoir, dans une diète germanique, promis la tolérance de la coupe; les autres accusent Richelieu même de vouloir former un schisme, et de viser à se faire patriarche. On conçoit comment Grotius, moins adroit négociateur que grand publiciste, fut dupe d'apparences qui flattoient ses spéculations favorites. (1)

A l'égard des autres princes qui, dans la première moitié du 17° siècle, avoient montré de telles intentions, l'événement prouva que plusieurs n'agissoient ainsi que pour colorer le changement de religion qu'ils méditoient, et pour paroître abandonner la réforme seulement par principe et par conviction : de ce nombre étoit un Ernest, landgrave de Hesse; mais ce fut surtout la secrète manœuvre du successeur d'Elisabeth, Jacques Ier, roi d'Angleterre. (2) Son érudition théologique n'avoit

<sup>(1)</sup> Voyez Levassor, vie de Louis XIII, et la vie très-curieuse du Père Joseph.

<sup>(2)</sup> Voyez son histoire par Hume; celle de Louis XIII par Levassor, et des lettres de Casaubon rapportées à la suite de la vingt-quatrième des Dissertations de Huet. Lahaye, 1720.

servi qu'à le convaincre que l'esprit de la réformation étoit absolument contraire à l'autorité monarchique telle qu'il l'avoit concue. Jugeant des autres par lui-même, il prétendoit que cet intérêt majeur des princes devînt le lien unique d'une sorte de coalition nouvelle entr'eux, et qu'il les déterminat à se joindre dans une parsaite conformité de foi et de discipline religieuse. Ce but constant de tout son règne explique très-bien toutes les fautes de sa politique. Charles Ier, pour son malheur, ne suivit que trop bien sa marche: il est impossible d'en douter lorsqu'on voit, en 1637, (1) ses ambassadeurs se concerter à Paris avec le bon Grotius. Ainsi ce grand homme consumoit ses veilles pour l'ambition de quelques potentats, en croyant travailler pour la raison et pour l'humanité. Il n'abandonna pourtant ses espérances qu'avec la vie: peut-être même, à l'époque de sa mort, se flattoit-il plus que jamais; car c'est dans cette même année 1645 que le roi de Pologne Uladislas avoit assemblé dans Thorn une sorte de Congrès général des trois principales Communions, dans la vue de les accorder

<sup>(1)</sup> Vie de Grotius, tome 2.

entr'elles: qui sait même si on n'attendoit pas d'un autre Congrès plus important, celui de Westphalie, alors en pleine activité, quelques conventions favorables au rapatriage des diverses croyances chrétiennes? Mais l'assemblée de Thorn se sépara sans avoir rien conclu; celles de Munster et d'Osnabruch n'ayant terminé leurs opérations qu'au grand mécontentement de la cour de Rome, n'avoient garde de toucher à des questions qui avoient besoin de toute sa condescendance.

Nous arrivons au règne de Louis XIV: si funeste qu'il ait été aux Réformés français, nous voyons qu'avant de les opprimer on parla encore de leur faciliter la réunion avec l'Eglise Catholique.

Je trouve d'abord qu'en 1660 un électeur de Mayence proposa aux cours protestantes d'Allemagne certaines conditions de paix, et qu'il s'annonçait même comme autorisé par le pape à faire ces propositions. Je ne puis rien dire de plus sur cette anecdote, et je manque ici des livres qui pourroient m'en donner les détails; il me suffit de l'avoir puisée dans une bonne source; (1) et d'ail-

<sup>(1)</sup> Mosheim, dans la traduction française, tome 5.

leurs, comme il n'en est fait aucune mention dans l'excellent Abrégé de M. Pfeffel, je suis fondé à croire que cet incident n'eut aucune suite; mais il est bon de le noter, parce qu'il se rattache aux entreprises semblables qui le précédèrent, comme à celles qui le suivirent.

Vers l'an 1669 la longue et vive guerre qu'avoient soutenue en France les Jansénistes, appuyés des talens de leurs écrivains et de la faveur publique, contre les Jésuites, soutenus par la cour et par le pape, venoit d'être, sinon terminée, au moins suspendue par l'espèce de transaction théologique que Clément IX avoit sanctionnée, et qu'on appela du nom trop imposant de Paix de l'Eglise. Une femme, autrefois célèbre par sa galanterie et par les factions qu'elle dirigeoit, la duchesse de Longueville, avoit été la négociatrice de cette espèce de trève. C'est alors qu'on remit en évidence l'ancien plan de Réunion des Eglises; et, suivant la remarque d'un écrivain, aussi bien informé qu'ingénieux, (1) il se trouva qu'une autre semme,

<sup>(1)</sup> Rhulières, Eclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, 1788, tome 1.

qui avoit aussi passé des intrigues galantes et des cabales de cour à la haute dévotion, la célèbre princesse palatine, Anne de Gonzague, s'étoit mis en tête ce même plan, et s'évertuoit, tant à Paris qu'en Allemagne, pour procurer cette paix universelle entre les Chrétiens orthodoxes ou hétérodoxes. Elle étoit secondée par les deux oracles de la théologie gallicane : tandis que le fécond et véhément Arnauld publioit contre les Calvinistes son gros livre de la Perpétuité de la Foi, vrai signal d'un combat à outrance, Bossuet survenoit comme un conciliateur insinuant, et essayoit, par son Exposition de la Foi catholique, de prouver aux Protestans que la doctrine qu'ils repoussent est moins opposée qu'on ne croit à celle qu'ils professent; d'où l'on pouvoit conclure qu'il ne leur manquoit que la bonne volonté pour rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique.(1) Malheureusement la médiation ne parut pas

<sup>(1)</sup> Mosheim dans son Histoire ecclésiastique cite un Théologien de Strasbourg qui à la même époque fit un gros livre, par lequel il rapprochait, et mariait, pour ainsi dire, ensemble le Concile de Trente et la Confession d'Augsbourg.

Protestans auroient voulu qu'au moins le livre de Bossuet eût l'approbation du pape; mais on l'attendit en vain pendant plusieurs années, et Clément X finit par la refuser; la Sorbonne désavoua même l'éloquent prélat, et l'université de Louvain condamna formellement les mitigations de doctrine qu'il avoit hasardées, comme un appât pour ses adversaires: aussi le Synode de Charenton, où l'on avoit pressenti le résultat de ces ouvertures non autorisées, s'étoit-il séparé dès l'année 1673, regardant comme impraticable la réunion projetée.

Cependant, soit que Bossuet se confiât davantage dans son influence sur l'Eglise Gallicane, soit que son crédit à la cour, et la connoissance des intérêts politiques, ainsi que des ressources de la théologie, lui donnassent d'autres motifs de continuer l'entreprise, nous voyons qu'il la suivit long-tems encore, et par des voies très-différentes.

Je crois en effet qu'il faut regarder comme une suite de ses premiers essais la conférence, fameuse dans ce tems, qui fut tenue entre Bossuet et le ministre Calviniste Claude, pendant l'année 1683. Je sais bien qu'à cette époque on disoit que la conversion de mademoiselle de Duras en étoit l'objet. (1) La duchesse de Richelieu avoit fait ordonner ce Colloque, pour ménager au Catholicisme une victoire qui pût soumettre cette hérétique illustre; mais sans doute il en est de cette conférence comme du livre de l'Exposition de la Foi, qui servit à la conversion de Turenne, mais que Bossuet n'avoit pas composé exprès pour ce grand homme : d'ailleurs, quiconque connoît la cour de Louis XIV sait que madame de Richelieu, quoique trèssavante dans son manège de dame d'honneur, n'étoit pourtant pas un personnage assez en crédit pour avoir obtenu cette conférence, dont l'appareil et les résultats ne pouvoient être indifférens si la mesure n'eût convenu sous d'autres rapports; elle se lie donc évidemment à tout ce qui s'étoit fait pour la réunion. Au surplus, cette dispute solennelle fut bientôt interrompue par les terribles préludes de la révocation de l'Edit de Nantes; et, quant à son succès, il suffit de rappeler qu'on la compara dès lors à la bataille de Senef, après laquelle on chantoit le Te Deum dans les deux camps.

<sup>(1)</sup> Bayle, Critique de l'Histoire du Calvinisme.

Cependant le même Bossuet, qui paroît n'avoir jamais désespéré de réconcilier avec le Catholicisme les Communions dissidentes, semble aussi avoir voulu se réserver ou la gloire ou les dangers de l'entreprise. Autrement, comment comprendre ce qui se passa à l'égard d'un autre prélat françois, moins controversiste et moins orateur que l'évêque de Meaux, mais d'une érudition plus étendue et d'un esprit plus philosophique? C'est le sage Huet, évêque d'Avranches. (1) Pendant les années 1680 et 1681 il avoit été sollicité de travailler à la même réconciliation, « et cela ( nous dit-il lui-même ) par des Protestans étrangers, d'une grande capacité, qui m'en faisoient espérer un heureux succès de leur part et de celle de leurs compatriotes. Mais je ne trouvai pas les mêmes dispositions de ce côté-ci; on ne me faisoit voir que des précipices dans cette entreprise : ainsi je fus contraint de l'abandonner. » Les Protestans étrangers dont il parle étoient les frères Puffendorff, dont l'un a immortalisé son nom par ses écrits, et dont l'autre, sénateur de Suède, n'avoit guère moins de savoir et de

<sup>(1)</sup> Voyez les Dissertations précitées, tome 2.

génie. M. de Feuquières, alors ambassadeur de France à Stockholm, fut l'intermédiaire de leurs propositions; et comme il les fit passer à l'évêque d'Avranches par Bossuet luimême, son ami, il y a toute apparence que ce fut ce dernier qui détourna Huet de ce travail; ce qui ne s'accorderoit guère avec tout ce que le premier fit encore dans la suite pour le même objet. Tel est ce fait singulier: peut-être en pourroit-on trouver une explication autre que celle que j'ai indiquée, mais du moins elle est la plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, la ressemblance de ce qui se fit sous Louis XIV pour la réunion des Calvinistes, avec ce qui s'étoit passé sous Richelieu, ne vous échappera point. Comme ce grand ministre avoit suivi les erremens de Henri IV, les siens avoient dirigé le cabinet de Louis XIV; le zèle religieux y observoit une semblable politique: quoiqu'on se gardât bien d'avouer cette imitation, on ne se la dissimuloit point à soi-même. Le mémoire authentique, dont Rhulières a publié l'extrait, (1) fait voir qu'en proposant ce plan au roi on

<sup>(1)</sup> Eclaircissemens historiques sur les Protestans, tome 1, pages 113 et 114.

s'appuyoit principalement sur ce qu'il avoit été celui du cardinal: même dans les circonstances extérieures on remarque une pareille ressemblance; car au moment où la cour de France paroissoit traiter avec les Réformés, on espéroit, ainsi que du tems de Richelieu, faire rentrer l'Angleterre dans le sein de l'Eglise Catholique. Prompt à reprendre les traces de son aïeul et de son père, Charles II avoit fait à cet égard de grandes promesses, qu'il éluda toujours par crainte ou par indolence, mais qu'il ne tint pas à son zélé successeur de réaliser.

Après la Conférence de 1683 on n'aperçoit aucune tentative pour opérer l'unité de l'Eglise en France; et en effet la résolution prise de forcer les Huguenots à l'orthodoxie ne permettoit plus des négociations qui cussent trop ressemblé à ces Congrès illusoires, où l'on traite de la paix des nations au bruit des armes qui les exterminent. Les convertisseurs excluoient les conciliateurs; la mission bottée avoit remplacé les controverses amiables; et Louis XIV, le micux trompé comme le plus flatté des rois, n'avoit garde de capituler avec ceux qu'on lui représentoit comme uniformément soumis.

Il semble même que tout Projet de réunion eût dû être abandonné dans le reste de l'Europe aussi bien qu'en France; car bientôt à l'horreur universelle qu'inspiroit la persécution des Calvinistes françois se joignit la subite catastrophe du roi Jacques II, chassé de son trône et de son pays; et c'étoit là sans doute pour les princes, comme pour les peuples Catholiques ou Protestans, une double leçon qui les avertissoit tous de se contenter de leur position, et de tenir la politique à l'abri des influences de la Théologie.

Cependant vers l'année 1691 on travaille de nouveau à la réunion des Eglises tant en Allemagne qu'en France: des princes Protestans, souverains d'un grand pays, semblent la desirer avec ardeur. Un habile théologien et un publiciste profond reçoivent la mission d'en discuter les conditions: l'oracle de la théologie françoise est le plénipotentiaire qu'on leur oppose. L'empereur autorise solennellement ce projet; le roi de France, quoique alors son ennemi, ne le favorise pas moins.

Un évêque de Neustadt, qui avoit parcouru dans cette vue les cours Protestantes d'Allemagne, avoit trouvé celle d'Hanovre la mieux disposée à se rapprocher du Catholicisme : aussi, dans cette année 1691, un rescrit de l'empereur Léopold nomme ce prélat pour traiter en son nom cette grande affaire; mais l'électeur, et généralement la maison de Brunswick, avoit avec la cour de France des liaisons qui apparemment attirèrent de ce côté la négociation. A la date même du rescrit de l'empereur s'ouvre la curieuse correspondance de Leibnitz, alors conseiller intime de l'électeur, et de Molanus, abbé de Lockum, avec Bossuet. Molanus avoit déjà dressé un savant traité théologique, où il exposoit les principes de la transaction projetée; une lettre de Leibnitz invita Bossuet à examiner ce travail : de saintes femmes étoient les canaux par lesquels se forma cette communication. La duchesse douairière d'Hanovre résidoit alors à Paris; elle étoit la fille de cette princesse Palatine dont j'ai déjà parlé, et, de plus, la sœur de l'abbesse de Maubuisson. Près de celle-ci vivoit une religieuse qui avoit gouverné Saint-Cyr avec trop d'éclat, et qu'on avoit été forcé d'en chasser; la spirituelle et ambitieuse Brinon. C'est par elle que passèrent les premières lettres de Bossuet et de Leibnitz : ce commerce dura

trois ans; c'étoit une double négociation. (1) Tandis que Molanus traitoit ex professo toutes les questions controversées, Leibnitz s'étoit attaché à obtenir certaines facilités préalables, qui auroient donné le tems de travailler à un accord stable et général. Bossuet faisoit face à ses deux puissans adversaires, mais avec différens succès : d'un côté il se louoit de la docilité de Molanus, par laquelle on s'étoit déjà concilié sur cinquante articles des plus importans; d'autre part il ne pouvoit s'entendre avec Leibnitz, prétendant maintenir à la rigueur tous les résultats du Concile de Trente, dont celui-ci vouloit d'abord qu'on reconnût l'invalidité, laissant à peine espérer la réforme de quelques pratiques religieuses et quelques amendemens dans la discipline. La discussion finit donc en 1694, sans autre effet que d'avoir peut-être jeté plus de lumière sur les difficultés théologiques.

Mais si ces obstacles étoient les plus grands,

<sup>(1)</sup> Tout le tome premier est rempli des pièces et des documens de cette discussion : les traités de Molanus et les réponses de Bossuet s'y trouvent traduits et dans le latin original.

ils n'étoient pas les seuls : on démêle que la politique eut grande part à ces négociations. Des considérations très-temporelles occupoient dans ce tems-là la maison d'Hanovre; à travers les divisions de la France et de l'Autriche, recherchée par l'une et par l'autre, elle fondoit sa grandeur. Dès l'an 1687 ses amis avoient apercu, dans un changement de religion, le moyen de porter cette maison au principal but de son ambition. Les mémoires de Gourville fournissent à cet égard un fait curieux. (1) Cet homme, dont le jugement étoit si solide et l'imagination si fertile, dressa lui-même un plan, d'après lequel il fut envoyé par Louis XIV vers le duc d'Hanovre (Ernest-Auguste.) Il lui proposa formellement de se faire Catholique, sous la promesse que, par la protection du roi, il seroit créé électeur : il est vrai qu'en lui offrant cette protection on en exigeoit de nouveaux traités et un changement dans ses alliances. Cela se passoit dans l'année 1687. Le duc rejeta les propositions, disant seulement qu'il étoit trop vieux pour changer

<sup>(</sup>i) Mém. de Gourville. Amsterdam, 1782, tom. 2, p. 252.

de religion; mais il paroît que la guerre entre la France et l'empereur étant près d'éclater, l'Hanovrien entrevoyoit dès lors l'espoir d'arriver, sous les auspices de ce dernier, à l'électorat; et ce fut en effet Léopold qui le lui procura dans l'année 1602; en sorte que le débat qui s'ouvroit en 1601 du côté de la France pourroit bien avoir eu pour but secret de se ménager l'appui de cette cour, ou de prévenir son opposition, au cas que le sort de la guerre lui eût conservé sa prépondérance dans l'empire germanique. Les difficultés qu'éprouva depuis l'admission du nouvel électeur, en prouvant que cette précaution étoit utile, la rendent très-vraisemblable. La suite de l'affaire ne dément point la conjecture; car lorsqu'en 1700 Leibnitz écrivit de nouveau à Bossuet sur la même matière, quoiqu'il s'autorisât des ordres du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, (Antoine Ulrich ) ce fut sous un prétexte si futile, et avec si peu de suite, qu'on ne peut prendre cette démarche que pour une démonstration dont le motif ne nous échappe qu'à cause de son peu d'importance.

Enfin, c'est ici le moment de rappeler que la pacification religieuse de toute la chrétienté fut dès sa jeunesse liée aux vastes conceptions politiques de cet homme extraordinaire. En 1677, pendant qu'on travailloit dans Nimègue à la paix de l'Europe, il avoit publié, sous le nom de Cesarinus Furstnerius, son singulier système pour une organisation nouvelle des états européens. (1) Il est manifeste que cette république chrétienne, à la tête de laquelle, tout Luthérien qu'il étoit, il prétendoit placer le pape comme chef spirituel, supposoit un accord préalable des diverses Communions; et, sous ce rapport, sa correspondance avec Bossuet sembloit être une sorte d'acheminement indirect vers ce plan, qui avoit été calculé principalement pour l'élévation et pour l'indépendance des princes germaniques.

Quoi qu'il en soit, il faut avouer que les partisans de Bossuet ont eu quelque raison de se plaindre que Leibnitz eût traité trop politiquement l'affaire de la réunion; mais sans

<sup>(1)</sup> Eloge de Leibnitz par Fontenelle. On y trouve ce livre sous la date de 1667. Cette erreur a été répétée dans d'autres ouvrages; le Dictionnaire historique lui donne celle de 1687, qui n'est pas moins fausse: la paix de Nimègue, qui fut conclue en 1678, donne la véritable date.

cela l'eût-on chargé de conduire la négociation? S'en fût-il chargé lui-même? Aux yeux d'un homme dont l'indifférence religieuse est si bien connue, (1) ce que des controversistes

<sup>(1)</sup> C'est un point sur lequel, malgré ses apologistes, il est resté à peu près convaincu; et son inclination apparente pour le Catholicisme, sa prévention en faveur de la papauté, ne prouvent point le contraire. On a dit qu'il avoit trouvé une démonstration mathématique de la transubstantiation. L'algèbre auroit donc ramené à l'orthodoxie celui que ses études et ses travaux en géométrie faisoient accuser d'irreligion : mais tout cela ne prouve que le tour original et l'activité prodigieuse de cet esprit si bien présenté par le lumineux Fontenelle. Que les illustres patrons de Leibnitz pensassent à peu près comme lui, c'est ce que montrent plusieurs faits, outre ceux qu'on rapporte ici. Tel est ce passage de Gourville : « Je demandai un jour à la duchesse d'Hanovre (elle étoit Calviniste, et le duc étoit Luthérien) de quelle religion étoit la princesse sa fille, qui pouvoit avoir treize ans. Elle me répondit qu'elle n'en avoit point encore, et qu'on vouloit savoir de quelle religion seroit le prince qu'elle épouseroit, afin de l'instruire dans la religion de son mari, soit Protestant, soit Catholique, etc. » C'est dans la société intime de cette duchesse et du duc Antoine Ulrich, société dont Leibnitz étoit l'ame, que se donna un repas célèbre, où les convives, les mets, le cérémonial, tout étoit ajusté et ordonné suivant les usages des anciens Romains.

regardent comme le principal ne pouvoit être que l'accessoire : aussi, dès qu'il n'eut plus l'espérance de faire prévaloir ses vues, ou que les intérêts dont il étoit l'organe furent changés, il abandonna entièrement cette dispute. L'histoire, et surtout la philosophie, rentrèrent en possession de ce vaste génie; et il retourna à ses monades, trouvant plus aisé, et surtout plus amusant, d'arranger des mondes que d'accommoder des religions.

Il se passa plus de quinze ans sans qu'on pensât de nouveau à rapprocher les Communions divisées; et même l'incident analogue dont nous allons parler n'offre plus qu'une partie des plans étendus qu'on avait suivis jusqu'alors.

Louis XIV étoit à peine expiré que l'état fort embrouillé des affaires ecclésiastiques en France donna naissance à une autre sorte de projet conciliatoire : il s'agit de l'importante correspondance qui, dans le cours de 1717, fut liée entre l'anglois VVake, archevêque de Cantorbéry, et quelques docteurs françois, et qui se soutint durant près de deux ans. Un système d'union des deux Eglises Gallicane et Anglicane étoit la matière qui s'y traitoit. A

la tête de ces docteurs on voyoit le savant Dupin; le cardinal de Noailles les dirigeoit. La Sorbonne même prit connoissance de tout le travail rédigé par Dupin, et qui servoit de réponse aux propositions du prélat anglican. Il résulte de plusieurs pièces authentiques que ces communications, qui mériteroient de fixer l'attention de quelque historien, ne tendoient pas à moins, de la part de la France, qu'à une véritable séparation d'avec le saint Siége : le régent et son ministre Dubois ne s'en montroient point éloignés, tandis que la querelle de la bulle Unigenitus précipitoit une grande partie du clergé françois vers cette résolution extrême. De son côté le gouvernement britannique autorisoit tacitement les démarches de Wake; mais il parut ensuite que tout ce mouvement, de la part des François, n'étoit que l'effet d'une sorte de réaction du Jansénisme, dont la mort de Louis XIV avoit ranimé l'énergie et l'esprit d'indépendance; car la cour de Rome, les Jésuites et les Constitutionnaires, s'étant rapprochés à propos, eurent bientôt fait avorter ce formidable projet, que peut-être leurs adversaires n'avoient mis en avant que comme une sorte de préparatif comminatoire, et pour

obtenir une capitulation plus avantageuse. (1)

Malgré leur insuccès il falloit que ces idées d'union eussent fortement ébranlé les cerveaux théologiques : il y a de la mode pour les esprits les plus graves. On vit peu de tems après la Sorbonne profiter du séjour du Czar Pierre-le-Grand pour l'engager à procurer la réconciliation de l'Eglise Russe avec l'Eglise Catholique. Le prince parut entrer dans ces vues; il demanda un mémoire, qui apparemment ne lui déplut pas, puisqu'il envoya le prince Kourakin pour suivre à Rome cette négociation; mais la consultation sorbonnique, ouvrage curieux où l'on avoit trop exalté les libertés gallicanes, donna beaucoup d'humeur aux cardinaux romains. Le Czar Pierre leur étoit trop peu connu pour qu'ils crussent qu'il méritât des égards du successeur de saint Pierre: Kourakin fut maltraité; il se retira, et le Czar se vengea en baffouant la cour de Rome par une mascarade grotesque dont vous avez vu ailleurs la description.

Passé ce tems, je vois partout les systêmes

<sup>(1)</sup> Mosheim, tome 6; et Chaufsepied, article Wake de son Dictionnaire.

de conciliations religieuses écartés, ou du moins mis au rang des vaines spéculations; car les démarches isolées de quelques personnages, tels que Lavater, qui a, si je ne me trompe, manifesté des intentions semblables, ne méritent aucune mention, après les grands mouvemens que je viens de faire passer comme en revue devant nous.

Pourquoi, me direz-vous maintenant, tant d'essais de pacification ont-ils toujours échoué? Les obstacles les plus forts étoient-ils dans la chose ou dans les hommes? Les personnages puissans et les savans vertueux qui s'y employèrent n'eurent-ils pas en général des vues trop opposées? Dans ce cas, n'eût-il pas fallu d'abord accorder les intérêts avant de prétendre concilier les opinions? Quelle part enfin les défiances réciproques des sectes eurent-elles au mauvais succès de toutes ces tentatives? Vous demanderez encore à quelle époque l'union eût été le plus praticable en France. L'intérêt de la foi à part, quel en eût été le bénéfice sous le rapport du gouvernement politique? Lequel y auroit gagné davantage de l'esprit religieux ou de l'esprit philosophique, et si le caractère national n'en eût pas été singulièrement modifié? Ces

questions et plusieurs autres semblables se présentent naturellement ici, je le sais; mais mon dessein n'est pas d'y répondre; je m'en repose entièrement sur votre sagacité.

Vous remarquerez pourtant combien peu la cour de Rome s'intéressa au retour de ses brebis égarées : ce ne pouvoit être indifférence de sa part; étoit-ce impolitique? Comme elle parut quelquesois voir avec chagrin et traverser les efforts qu'on faisoit pour l'union, il sera curieux de pénétrer ses vues. Rome a-t-elle en cela justifié ou démenti cette réputation d'habileté profonde que Hume lui refuse, mais que Voltaire lui accorde? On prétend qu'un Jésuite disoit : « Quand ce seroit pour convertir tous les Huguenots, nous n'éteindrions pas un cierge. » Faut-il prendre à la lettre cette saillie, et croire qu'un attachement opiniâtre à des pratiques ou à des cérémonies que, dans Rome aussi bien qu'ailleurs, on ne regarde que comme le vêtement ou même les atours de la Religion, qu'un si foible motif enfin ait entravé de si grands desseins? I have some at since in the , staires

Ou plutôt seroit-ce le fond même des doctrines qui sépare à jamais le Protestantisme et le Catholicisme? Il semble en effet que celui qui vous dit: « Croyez ce qu'il est ordonné de croire; ne croyez ni rien de plus, ni rien de moins, » s'accordera difficilement avec celui qui, dès l'enfance s'est accoutumé à examiner toute sa croyance, qui ne connoît qu'un seul maître sur la parole duquel il veuille jurer; encore se prétend-il en droit de disputer sur le sens de cette parole sacrée.

Le sage Bayle n'a pas balancé à traiter de chimères tous les Projets de réunion; et certes ce n'étoit pas en lui obstination puérile pour des opinions essentiellement problématiques, ou répugnance irréfléchie pour des coutumes sans conséquence. On ne soupconne pas de ces foiblesses celui qui a fait de Melanchton un portrait si aimable et si digne de Plutarque; celui qui semble s'être peint luimême quand il nous retrace la douceur et la facilité de ce beau génie; son grand sens, sa modestie de cœur et d'esprit, cette mélancolie vertueuse où l'avoient plongé le long spectacle et les rudes froissemens des querelles religieuses : enfin ces derniers momens de sa vie agitée, où il bénissoit la mort qui le délivroit de la Théologie.

Mais sans doute Bayle avoit, comme vous ne manquerez pas de le faire, Monsieur, étendu plus loin l'examen de ce sujet. Ce n'est pas seulement entre Rome et Genève, entre la Confession d'Augsbourg et le Concile de Trente que l'art des conciliateurs a sans fruit épuisé ses expédiens; les Gomaristes et les Arméniens ne purent jamais s'accorder, non plus que les Jansénistes et les Molinistes. Oue de Confessions de foi, de Symboles, de formules dressées inutilement! Dès l'origine même de la réformation Zwingle et Luther, en dépit de toutes les médiations, se divisèrent sans retour; et pourtant il semble qu'on devroit espérer plus de facilité à transiger et à s'amender de la part de gens qui repoussent également le joug de l'autorité, et qui ne reconnoissent point d'infaillibilité dans les hommes.

Si même vous remontez plus haut, l'histoire offre des applications frappantes à ce même objet, dans la suite des efforts qu'on a tentés pendant plusieurs siècles pour amener la tourbe ignorante des patriarches Papas, Archimandrites et Caloyers à convenir que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Plusieurs fois, avant la destruction de l'empire grec, (1) cet accommodement parut

<sup>(1)</sup> Quattordici volte ha riconosciuto la Grecia

consommé; autant de fois il se rompit. Faut-il conclure de ces expériences que des pacifications semblables, si on les obtenoit, seroient toutes également fantastiques et passagères?

En considérant l'invincible antipathie qui sépare les diverses Communions chrétiennes, on seroit conduit à en rechercher les causes. Ces divisions tiennent-elles à la nature des idées religieuses? On les trouve également prononcées dans l'islamisme, dans le judaïsme. Le bramisme même a, dit-on, ses hérésies.

Mais quoi! ne vois-je pas que les sectes philosophiques chez les Grecs s'isolèrent toujours, et se tinrent souvent en état hostile avec la même opiniâtreté que les sectes religieuses? Un illustre Romain, nommé Gellius, pendant son séjour à Athènes, s'avisa de convoquer tous les chefs des écoles de philosophie: (1) il leur reprochoit leurs disputes inutiles et scandaleuses. Médiateur impartial, il prétendoit les mettre d'accord; ou, s'il ne pouvoit y parvenir, il vouloit au moins qu'ils convinssent de certains points fonda-

i suoi errori, dit le Jésuite Possevino dans une lettre au Czar de Moscovie.

<sup>(1)</sup> Cicéron, de Legibus, liv. 1.

mentaux, sur lesquels chacun garderoit un silence prudent et amical. Les Athéniens étoient polis, mais très-portés à rire : ils écoutèrent patiemment le conciliateur; mais son entreprise n'eut d'autre effet que la risée qu'elle excita parmi les spectateurs comme parmi les intéressés. Autant en fût arrivé sans doute si dans le dix-septième siècle on eût proposé aux Cartésiens d'entrer en quelque accommodement sur les formes substantielles et sur les entêtés scholastiques; autant en arriveroit si l'on prétendoit, par voie de négociation, remettre en harmonie les disciples de Locke et de Condillac avec ceux de Kant, et peut-être les Kantistes entr'eux.

Seroit-ce donc l'essence même des études métaphysiques qu'il faudroit accuser? Il est singulier que les hommes soient d'autant plus attachés à leurs opinions, que ces opinions portent sur des points plus obscurs et plus douteux.

Je m'arrête ici, Monsieur, non pourtant que je ne voie beaucoup de choses à dire, mais elles sortiroient de mon plan. Ce que je vous livre ici, je le sais, n'est que le squelette de l'histoire; c'est à vous à lui redonner un corps, et même d'en retrouver l'esprit. Il faut avouer que je vous laisse le plus difficile de la tâche; car l'esprit de l'histoire ne se trouve ni dans tel historien, ni dans tel autre, ni même dans aucun livre en particulier, mais dans la combinaison d'un grand nombre de faits et d'écrits souvent étrangers au sujet qui nous occupe, enfin dans nos méditations nourries par de profondes études.

PH. G.

## NOTE DE L'ÉDITEUR.

Nous terminons ici la collection de ce volume qui excède déjà le nombre de pages que nous avons annoncé. Nous nous proposons de lui donner un supplément qui contiendra plusieurs écrits qui nous sont promis sur la même matière. Ce recueil sera terminé par le Disconrs de M. Marron, que nous avions annoncé, et qui doit naturellement être placé à la fin de cette intéressante collection, tant à cause du sujet qu'il traite, que de la manière dont il est traité.





## TABLE DES MATIÈRES.

Projets de réunion entre les Protestans et les Ré-	Pages
formés.	17
Projets de réunion entre les Catholiques Romains,	
les Protestans et les Réformés.	66
Fragmens extraits de l'Histoire ecclésiastique de	
Mosheim.	121
Lettre de Mr. l'archevêque de Besançon à MM.	
Marron, Rabaut-Pomier et Mestrezat, Pasteurs	
de l'Eglise Réformée consistoriale du départe-	
ment de la Seine.	151
Réponses de M. Marron et de MM. Rabaut-Pomier	
et Mestrezat à Mr. l'Archevêque de Besançon.	164
Lettre de M. Molines, Pasteur, Président du Consis-	
toire de l'Eglise Réformée consistoriale de Lour-	
marin, (Vaucluse) à M'. l'Archevêque de Be-	
sançon.	179
Lettre de M. Lucet, Canoniste, aux Réformés.	183
Précis historique sur les Projets de réunion des	
Chrétiens des diverses croyances; par M. Pa. G	222

FIN DE LA TABLE.

a read to promise reference and when the to promise and the section of · Pérsonnell till der mand of ou by during in the rest Later of the Invest of Constitution of the Middle of the pagin actains on an art of thems distincted sixty of a continued and a second and

hit: Quand l'Amour naquit à Cythère.

N'osent jamais vous refuser. Ou'à la nuit son cœur et sa bouche Dispute long-temps un baiset Sa pudent qu'un rien effarouche, Tremble et redoute le grand jour. En amour la beauté sévère Point de triomphes en amour ; Jednes amans, sans le mysière,

29

TIRI PUE.

## LA FEMME,

COMME JEN VOUDRAIS UNE.

Air : De la Fanfare de S. Cloud.

Est la marque d'un bon cœur, Cette qualité charmante Sur-tout pleine de douceurs Je la voudrois complaisante, N'étant moi-même pas beau. Je ne la veux point jolie, Voici oelle qu'il me faut: Si samais se me marie,

Comme il en existe tant. Encor plus d'une bisatte, D'une femme prodiguants Dien me garde d'une avare, Elle me déchirerait ; de craindrais la médisante, Elle me mépriscrait; Je ne veux point de savante,

09

Encor c Il n'eut qu' Nous en Sans le péc Quels pl

Amis, en

M'office

M'offre

Cpadne !!

Chaque !

Vive I

Ned

Eu : , sno A

Quest Polle

Je vois ici

Nous autre Auprès e Il buyait Ft u A M

Le gourna Cette chi Si l'on cût En sablan

Damnés





